



**International
Institute for
Environment and
Development**

Programme Zones Arides

Dossier no. 123

Transformations de l'agriculture ouest- africaine et rôle des exploitations familiales

**Camilla Toulmin et
Bara Guèye**

Décembre 2003



Transformations de l'agriculture ouest-africaine et rôle des exploitations familiales

Camilla Toulmin et Bara Guèye

Dossier no. 123

A propos des auteurs

Camilla Toulmin est Directrice intérimaire de l'IIED. Auparavant, elle était Directrice du Programme Zones arides de l'IIED puis fut nommée chargée de recherche en 2003. Economiste de formation, Mme Toulmin a travaillé principalement en Afrique de l'Ouest francophone sur les questions liées à l'agriculture, au pastoralisme et au foncier. Après avoir travaillé à l'ILRI (*International Livestock Research Institute*, basé au Kenya) et à l'ODI (*Overseas Development Institute*, basé au Royaume-Uni), elle a rejoint l'IIED en 1987 et y a créé le Programme Zones arides. Sa thèse de doctorat était consacrée aux rapports entre les troupeaux et les récoltes dans le centre du Mali, plus particulièrement à l'importance du fumier pour assurer de bons rendements du mil et à d'autres thèmes plus vastes liés aux stratégies des ménages pour garantir leur sécurité à long terme. Mme Toulmin était membre du Panel international d'experts ayant œuvré à la préparation de la Convention sur la lutte contre la désertification. Email : camilla.toulmin@iied.org

Bara Guèye est socio-économiste, spécialisé dans les questions de développement rural. Il travaille au sein de l'équipe du Programme Zones arides de l'IIED depuis une dizaine d'années et est actuellement coordonnateur du Programme IIED Sahel basé à Dakar, au Sénégal. M. Guèye, qui est formateur et chercheur, a principalement axé son travail sur la promotion des méthodes participatives en Afrique de l'Ouest. Plus récemment, il a également participé à des recherches ayant trait à l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest, à la GRN et à la gouvernance locale. Vous pouvez contacter M. Guèye par email à : baragueye@sentoo.sn

Ce dossier a été réalisé pour le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (rattaché à l'OCDE) durant l'été 2003, en prélude au sommet de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Cancun en septembre de la même année. Ce sommet était alors perçu comme offrant la possibilité de réaliser d'importants progrès concernant la demande de quatre pays d'Afrique de l'Ouest producteurs de coton en faveur d'une modification du système de subventions accordées à la production de coton aux Etats-Unis et dans l'Union Européenne. Mais ces espoirs furent déçus : aucun accord ne fut signé et le calendrier des futures négociations de l'OMC demeure incertain.

Remerciements

Le Programme Zones arides de l'IIED est particulièrement reconnaissant envers le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO) de l'OCDE ainsi que l'Agence suédoise pour le développement international (ASDI), dont le soutien financier conjoint nous a permis de publier et de diffuser ce dossier. Nous tenons également à remercier le Ministère des affaires étrangères du Danemark pour le soutien financier apporté au programme « Réussir la Décentralisation ».

Les auteurs expriment aussi toute leur reconnaissance envers Sérigne Mansour Tall et Michael Mortimore, qui ont contribué à la fois par des documents et des idées à l'élaboration du présent dossier, ainsi qu'envers les collègues du CIRAD-TERA de Montpellier.

En outre, les auteurs souhaitent remercier les participants à la réunion de restitution interne du rapport du 4 février 2003, qui s'est tenue au Secrétariat du CSAO, pour leurs apports et observations très utiles concernant les versions préliminaires. Parmi ces participants, citons :

- Jacqueline Damon, Karim Hussein, Sunhilt Schumacher, John Igué, Laurent Bossard, Donata Gnisci, Boubakar Ba, Valerie Lafon et Lindy Muller, du Secrétariat du CSAO ;
- Alexandra Trzeciak-Duval, Dag Ehrenpreis, Marylin Yakowitz, Jonathan Brooks et Joe Dewbre, des autres Directions de l'OCDE ;
- Jean Sibiri Zoundi.

Bien qu'il n'ait malheureusement pu assister à la réunion de rétroaction de Paris, nous sommes également reconnaissants envers Hassan Sallah, auparavant Secrétaire d'Etat à l'agriculture de la Gambie, pour les observations détaillées qu'il nous a apportées sur les rapports qui ont suivi la rencontre.

Pour obtenir une version complète du rapport et de plus amples informations au sujet du CSAO, vous pouvez contacter : Karim Hussein, Administrateur principal, CSAO, OCDE, 2 rue André Pascal, F-75775 Paris Cedex 16, France. Email : karim.hussein@oecd.org

Table des matières

Remerciements.....	iv
Liste des sigles et abréviations.....	vi
1. Introduction.....	1
2. Rôle de l'agriculture dans le développement ouest-africain	4
3. Transformations de l'agriculture ouest-africaine et de l'agriculture familiale.....	6
4. Cartographie de l'évolution agraire en Afrique de l'Ouest.....	16
5. Éléments centraux de l'évolution de l'agriculture ouest-africaine : moteurs clés et défis.....	21
6. Production agricole : rendements et récoltes.....	43
7. Qui sont les gagnants et les perdants ? Impacts globaux sur la pauvreté et les moyens d'existence.....	55
8. Principales tendances de l'agriculture et des exploitations familiales ouest-africaines : perspectives pour les 10-20 années à venir.....	63
9. Transformation de l'agriculture ouest-africaine : contexte mondial.....	69
10. Conclusions.....	81
Bibliographie.....	86

Liste des sigles et abréviations

ACP	Etats d’Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
AGOA	Loi américaine sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique
AGRHYMET	Centre régional de formation et d’application en agro-météorologie et hydrologie opérationnelle (du CILSS)
APE	Accord de partenariat économique
CAD	Comité d’aide au développement (OCDE)
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l’Afrique de l’Ouest
CILSS	Comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel
CIR	Carte d’identité rurale
CIRAD-TERA	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement – Département territoires, environnement et acteurs (France)
CMA / AOC	Conférence des Ministres de l’agriculture de l’Afrique de l’Ouest et du Centre
CMDT	Compagnie malienne pour le développement des textiles
CNCR	Comité national de concertation des ruraux (Sénégal)
CSAO	Club du Sahel et de l’Afrique de l’Ouest (OCDE)
CSE	Conservation des sols et de l’eau
EBA	Initiative « Tout sauf des armes » (<i>Everything But Arms</i>)
ECOLOG	Programme destiné à relancer les économies locales en Afrique de l’Ouest
ETN	Réseau commercial de l’Union européenne
FAO	Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture
FCFA	Franc de la Communauté financière africaine
FUPRO	Fédération des unions de producteurs (Bénin)
GICC	Groupe intergouvernemental sur le changement climatique
GOPDC	Société de développement de l’huile de palme au Ghana
IIED	Institut international pour l’environnement et le développement (Royaume-Uni)
IITA	Institut international de l’agriculture tropicale
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l’Afrique
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques

ODM	Objectifs de développement pour le Millénaire
OMC	Organisation mondiale du commerce
ONG	Organisation non gouvernementale
ONT	Obstacle non tarifaire
OP	Organisation de producteurs
PAC	Politique agricole commune (Union européenne)
PADCLA	Projet d'appui au développement des compétences des leaders agricoles en Afrique de l'Ouest
PAF	Projet agro-forestier (Burkina Faso)
PIB	Produit intérieur brut
PMD	Pays les moins développés
PPTE	Pays pauvres très endetté
PSRP	Processus de stratégie de réduction de la pauvreté
ROPFA	Réseau des organisations paysannes de l'Afrique de l'Ouest
SEXAGON	Syndicat des exploitants agricoles à l'Office du Niger (Mali)
SKBo	Approche du développement local transfrontalier dans la région de Sikasso-Korhogo-Bobo Dioulasso
SRP	Stratégie de réduction de la pauvreté
STABEX	Programme financier compensatoire de la Commission européenne destiné à stabiliser les recettes d'exportation des pays ACP (pour les produits agricoles)
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UPA-DI	Union des producteurs agricoles – Développement international (Canada)
WALTPS	Etude prospective à long terme de l'Afrique de l'Ouest

1. Introduction

Le présent rapport a été préparé sous forme d'une étude préliminaire, pour permettre au Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO) de jeter les bases de l'élaboration d'un programme de travail à plus long terme destiné à examiner les transformations en cours dans l'agriculture ouest-africaine, ainsi que les défis à relever par les systèmes de production des petites exploitations. Ces travaux visaient à répondre à la question suivante : *quel est l'avenir de l'exploitation familiale en Afrique de l'Ouest, eu égard aux vastes changements qui sont survenus au sein de l'agriculture au cours des deux dernières décennies, ainsi qu'aux changements probables à venir ?*

Les objectifs généraux de l'étude consistaient à :

- susciter un débat concernant la politique agricole et l'avenir de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest, aux niveaux national, régional et international ;
- mettre en lumière les considérations principales et les interactions entre les objectifs d'orientation ;
- établir des partenariats avec des organisations ouest-africaines et appuyer leurs stratégies en vue du lancement d'un débat sur les politiques agricoles aux niveaux national, régional et international ;
- identifier et documenter les impacts de la politique agricole et commerciale de l'OCDE sur les agriculteurs ouest-africains ;
- établir des partenariats avec des groupes basés dans les pays de l'OCDE et travaillant sur les questions commerciales, pour veiller à mieux faire entendre les positions et opinions des producteurs ouest-africains.

Cette étude préliminaire a été effectuée à travers le recueil de données secondaires, la consultation des groupes en Afrique de l'Ouest et dans les pays de l'OCDE, ainsi que la préparation du présent document. Une proposition détaillée pour une deuxième phase a été préparée, afin de permettre la poursuite du travail présenté dans le présent document. Cette proposition sera prise en compte dans les discussions menées par le CSAO en vue de la suite à donner à cette étude.

Ces travaux sur les transformations de l'agriculture ouest-africaine et le rôle des exploitations familiales sont étroitement liés à plusieurs autres domaines de travail entrepris par le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, et portant notamment sur les thèmes suivants :

- promouvoir la compétitivité de l'économie ouest-africaine, explorer les moteurs de changement ainsi que la capacité d'adaptation des structures autochtones, évaluer l'impact des politiques agricole et commerciale des Etats membres de l'OCDE sur les producteurs ouest-africains, ainsi que cartographier les espaces économiques régionaux en matière de débouchés économiques potentiels et d'avantage comparatif ;
- forces et faiblesses de la recherche et de la vulgarisation, afin de permettre à l'agriculture familiale d'innover dans un environnement changeant, en favorisant le dialogue entre les multiples acteurs sur les façons de « moderniser » le secteur agricole, ainsi que pour soutenir les organisations de producteurs régionaux (ROPPA) en vue d'influer sur les politiques nationales et sous-régionales en matière d'agriculture et de négociations commerciales ;
- renforcer une approche cartographique pour mieux comprendre les dimensions spatiales du développement et du changement économiques, l'analyse des débouchés et des défis au sein de zones transfrontalières présentant des flux commerciaux et démographiques étroitement liés ;
- aspects liés à la gouvernance dans un contexte de décentralisation et de compréhension de la dynamique et des causes des conflits.

En même temps, le suivi proposé de cette étude préliminaire offre la possibilité d'établir de solides partenariats à la fois au sein de la région ouest-africaine et entre Etats membres de l'OCDE. Dans le premier cas, une approche « multi-acteurs » est indispensable pour renforcer les chances des groupes mal représentés de faire entendre leur voix dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique agricole. Le rôle des organisations de producteurs s'avère particulièrement important à cet égard. Dans le second cas, il existe de nombreux groupes, réseaux et tribunes au sein desquels les questions de réforme agricole et de négociations commerciales sont débattues, ainsi qu'une orientation vers

une plus forte cohérence stratégique en matière de réforme commerciale et de réduction de la pauvreté. En conséquence, le CSAO bénéficie de multiples possibilités d'établir un programme de travail dans ce domaine, qui viendrait compléter de manière opportune d'autres travaux en cours et contribuerait fortement à ses objectifs globaux.

Enfin, il importe de signaler que cette étude préliminaire s'inscrit dans deux processus liés d'analyse et de consultation.

- Une série de consultations s'est tenue dans la région ouest-africaine auprès d'acteurs clés et d'institutions, à travers des entrevues et plusieurs ateliers. Parallèlement, un éventail d'organisations des Etats membres de l'OCDE ont été consultées pour mieux appréhender leur implication dans les questions liées aux politiques commerciales, au développement et aux politiques agricoles, tant en Europe qu'en Amérique du Nord et en Afrique de l'Ouest. Ces consultations ont eu pour objectif de relever le niveau du débat concernant les principaux défis et difficultés rencontrées par l'agriculture en Afrique de l'Ouest, dans un contexte de globalisation. Ces réunions et discussions ont également jeté les bases de l'élaboration de futures alliances sur l'avenir de l'agriculture ouest-africaine.
- Une analyse approfondie des documents a été entreprise sur l'évolution de la production agricole, la pauvreté et les moyens d'existence dans différentes régions d'Afrique de l'Ouest. Des études commanditées auprès de plusieurs experts sont venues compléter cette analyse.

2. Rôle de l'agriculture dans le développement ouest-africain

L'agriculture demeure un élément central de l'économie ouest-africaine, assurant 30 à 50 % du PIB de la plupart des pays et représentant la plus grande source de revenus et de moyens d'existence pour 70 à 80 % de la population, ainsi que d'approvisionnement alimentaire et de recettes d'exportation issues des cultures de rente. Bien que les économies et la population de la région se diversifient actuellement vers d'autres activités, il est probable que l'agriculture conserve une importance centrale pour les revenus et les moyens d'existence dans un avenir proche (Fafchamps *et al.*, 2001). Au cours des années qui ont suivi leur indépendance, la plupart des pays ont engagé des politiques nationales visant à une croissance économique rapide fondée sur l'industrialisation et les prélèvements fiscaux sur le secteur agricole. De telles approches se sont avérées décevantes et ont abouti à de forts changements structurels dans les années 1980, avec l'introduction de programmes d'ajustement structurel et l'attention accrue prêtée à l'importance de l'agriculture en tant que moteur de la croissance économique. La concentration actuelle des donateurs et pouvoirs publics sur les Objectifs de développement pour le millénaire (ODM) a redirigé l'attention vers l'économie rurale, étant donné qu'on estime que 70 % des personnes les plus pauvres du monde vivent en milieu rural. On a identifié l'amélioration de la productivité et des recettes issues de l'agriculture comme un moyen décisif d'atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté. Les pouvoirs publics de la région souhaitent donc déterminer la meilleure façon de « moderniser » l'agriculture pour en tirer le meilleur parti.

Qu'est ce qu'on entend par « modernisation » ? L'agriculture peut-elle se « moderniser » en s'appuyant sur les exploitations familiales ? Quelles en seraient les conséquences sur les objectifs de réduction de la pauvreté, si les pouvoirs publics favorisaient les grandes exploitations au détriment des petites ? Ce sont là autant de questions qui agitent les acteurs du secteur. La politique agricole possède de multiples liens avec d'autres stratégies gouvernementales. Par exemple, une nouvelle législation concernant le régime foncier affectera la structure et les performances du secteur agricole. Il existe également d'importants arbitrages à faire entre l'appui aux grandes exploitations commerciales et les plus vastes objectifs liés à la productivité et à l'équité.

L'accès aux terres et aux ressources naturelles prend de plus en plus une dimension politique, du fait du développement du multipartisme. L'alliance de différents partis avec des intérêts ethniques ou économiques, ainsi que leurs rapports avec les chefs coutumiers ont contribué à politiser les questions foncières, aggravant ainsi les tensions liées aux conflits fonciers locaux. Les personnes en conflit cherchent à obtenir l'appui de personnalités politiques de plus haut niveau pour faire valoir leurs droits, ce qui entraîne une escalade des enjeux. Les rivalités autour des terres et des ressources sont ainsi devenues une importante source de conflits.

3. Transformations de l'agriculture ouest-africaine et de l'agriculture familiale

3.1 Définitions et typologies

Le terme « agriculture familiale », bien que largement employé, couvre un vaste éventail de situations souvent très différentes. Ainsi, certains auteurs conseillent fortement d'utiliser le terme au pluriel (agricultures familiales) pour démontrer la diversité des systèmes et contextes examinés (Belières *et al.*, 2002). L'organisation et la pratique des systèmes agricoles varient fortement selon les zones agro-écologiques, les pays, ainsi que les différents groupes socioculturels. En dépit de cette diversité, il existe certaines caractéristiques clés propres à l'agriculture familiale, liées au rapport particulier entre la structure et la composition du ménage, ainsi que les biens et activités agricoles qui y sont associés. Ce rapport influe fortement sur la manière dont les décisions sont prises concernant le choix des cultures, l'organisation de la main-d'œuvre familiale et sa répartition pour les différentes tâches, la gestion des terres et autres biens agricoles, ainsi que les aspects liés à l'héritage (CIRAD-TERA in Belières *et al.*, 2002). Dans la plupart des régions d'Afrique de l'Ouest, la production agricole repose sur la main-d'œuvre familiale qui, bien que souvent non rémunérée, possède l'assurance d'une contrepartie sous forme de droits et des avantages à plus long terme. Ainsi, les exploitations familiales dépendent du travail de leurs divers membres, qui reçoivent en retour le gîte et le couvert, un soutien en cas de maladie et de vieillesse, ainsi qu'une aide pour les coûts de mariage, paiement d'impôts, etc. De même, l'apport de main-d'œuvre à l'entreprise agricole familiale permet aux membres de cette dernière de préserver leurs droits à la propriété familiale lors de la division du patrimoine. Ce tissu d'obligations et de droits mutuels est remis en cause dans de nombreuses régions, sous le coup des pressions économiques, de l'évolution des valeurs religieuses et culturelles, ainsi que de l'éclatement de vastes groupes domestiques en unités nucléaires plus réduites.

Bien que la production agricole dépende fortement de la main-d'œuvre familiale, le personnel non familial peut souvent apporter une importante source complémentaire de force de travail. De nombreux agriculteurs recourent au recrutement auprès d'autres familles du village ou d'ouvriers agricoles saisonniers pour la préparation des terres, leur

mise en culture, la récolte et la transformation de cette dernière. Cela peut s'expliquer par le manque de main-d'œuvre au sein de la famille (pour cause de maladie ou d'émigration) ou par une stratégie d'expansion agricole. Il importe donc d'éviter de voir l'exploitation familiale comme une unité économique isolée uniquement dédiée à l'agriculture et dépendant exclusivement de ses propres ressources. Les exploitations familiales se caractérisent en outre par un ensemble d'activités et de productions impliquant diverses productions végétales et animales, la pêche, la chasse et la cueillette, le commerce et l'artisanat, de même que la migration saisonnière ou à plus long terme (Zoundi, 2003). Les exploitations familiales dépendent souvent d'un réseau social composé de parents et de voisins plus ou moins éloignés géographiquement, à travers lequel un soutien mutuel est assuré. L'entretien et l'investissement dans ces réseaux constituent un élément important de la stratégie des ménages, car ils peuvent offrir un filet de sécurité de premier plan en cas de crise. Au sein de l'exploitation familiale, l'accès aux terres et aux biens agricoles s'acquiert généralement par héritage ou autres arrangements sociaux, tels que des prêts.

Encadré 1. Famille ou ménage ?

Exploitation familiale ou ménage agricole ? Quelle est la différence entre les deux ? Quel terme doit-on utiliser ? « Ménage agricole » est le terme généralement employé pour décrire l'unité de production qui exploite un champ commun et se nourrit d'un grenier commun. Dans la pratique, les ménages agricoles opèrent généralement de façon plus complexe. Par exemple, les individus au sein du ménage peuvent posséder leurs propres champs et greniers. Certains animaux n'appartiennent qu'à un individu, tandis que d'autres sont la propriété collective de l'ensemble du ménage. Il se peut que plusieurs ménages agricoles constituent un « groupe familial plus large » qui ne fonctionne plus comme une seule unité de production. Néanmoins, il peut exister quelques fonctions marginales qui restent assurées par ce groupe familial plus vaste, telles que la gestion des terres, la planification et négociation des alliances matrimoniales et certaines cérémonies religieuses. Ici, nous utilisons le terme « exploitation familiale » ou « ménage agricole » indifféremment pour désigner le groupe domestique qui exploite un champ commun et se nourrit collectivement, tout en reconnaissant qu'en réalité, la vie familiale est toujours plus complexe que cela.

L'exploitation familiale, ses terres et biens (matériel, bétail, arbres, etc.) se trouvent sous l'autorité du chef de famille qui est responsable de la gestion collective de ces biens, de la distribution des différentes activités à la main-d'œuvre, de la gestion des entrepôts de céréales, ainsi que des décisions concernant les nouvelles stratégies et directions à prendre. Dans la pratique, le chef de famille délègue souvent la gestion quotidienne des champs et des animaux à un frère cadet, tout en surveillant les activités de près. Le principal objectif de l'exploitation familiale consiste d'abord à offrir à ses membres le gîte et le couvert, puis à vendre tout ce qui est nécessaire pour financer les divers autres besoins du ménage, tels que vêtements, médicaments, frais de scolarité, investissement dans du matériel nouveau et paiement des impôts. Les surplus de cultures peuvent être soit stockés pour se préserver de futures mauvaises récoltes, soit vendus et réinvestis dans du bétail, d'autres biens ou des réseaux sociaux.

Les exploitations familiales se composent donc de trois grandes dimensions :

- une dimension socioculturelle, car cette forme d'agriculture dépend principalement des ressources humaines de la famille, fortement ancrées dans une communauté particulière, à travers un lacs de relations et de stratégies, aussi bien individuelles que collectives, et renforcées par les valeurs de solidarité et d'engagement à long terme ;
- une dimension économique caractérisée par l'intégration de diverses activités à la production du ménage, étant donné les diverses possibilités qui s'offrent dans des domaines immédiats et plus distants, et fonctionnant selon les priorités suivantes : consommer, stocker, vendre ;
- une dimension technique qui se caractérise par le désir d'entretenir et de mettre en valeur les terres et ressources dont le ménage dépend, en combinant les activités de façon à réduire l'exposition au risque.

Contrairement aux entreprises commerciales, les exploitations familiales tendent à posséder des superficies de terres relativement réduites. Au Ghana par exemple, une étude de 1997 a révélé la présence de 800 000 petits cultivateurs de cacao possédant une superficie agricole moyenne de 3 hectares, dont 60 % avaient moins de 2 hectares et 80 % moins de 4 hectares (Owusu, 2002). Au Bénin, la taille des exploitations

Tableau 1. Comparaison entre exploitations familiales et agriculture commerciale		
Caractéristiques	Exploitations familiales	Agriculture commerciale
Rôle de la main-d'œuvre du ménage	Important	Faible ou nul
Liens communautaires	Forts : fondés sur la solidarité et l'entraide entre ménage et groupe plus large	Faible : souvent aucune connexion sociale entre entrepreneur et communauté locale
Objectifs prioritaires	Consommer Stocker Vendre	Vendre Acheter Consommer
Diversification	Forte : pour réduire l'exposition au risque	Faible : spécialisation dans des cultures et activités très limitées
Flexibilité	Forte	Faible
Taille de l'exploitation	Réduite : 5 à 10 ha en moyenne	Grande : peut excéder 100 ha
Liens avec le marché	Faibles : mais grandissants	Forts
Accès aux terres	Par héritage et arrangements sociaux	Assez souvent par achat

agricoles est de 3,3 hectares en moyenne (Minot *et al.*, 2001). Au Mali, le coton est cultivé par plus de 200 000 ménages agricoles de 15 personnes en moyenne, qui cultivent 10 hectares. La primauté de la consommation sur la commercialisation subit toutefois des changements dans de nombreuses régions face aux besoins financiers grandissants, ce qui entraîne des réorientations importantes de la manière dont les terres et la main-d'œuvre se distribuent entre cultures vivrières et de rente. De même, les céréales constituent des cultures de rente importantes pour certains agriculteurs, tout en couvrant les besoins alimentaires du ménage.

Néanmoins, les exploitations familiales se heurtent à divers problèmes, notamment :

- La raréfaction croissante des terres et leur valorisation rapide, particulièrement en milieu péri-urbain. La plupart des petits exploitants ouest-africains possèdent des droits fonciers par le biais de

procédures coutumières, sans détenir de titre officiel. En conséquence, ces droits fonciers peuvent se révéler vulnérables face à des groupes d'intérêt plus forts à la recherche de terres, capables de faire valoir leurs intérêts devant les pouvoirs publics par le biais de procédures officielles.

- L'analphabétisme et la faible scolarisation de nombreux ruraux, de sorte que ces derniers disposent de peu de moyens face au secteur officiel, que ce soit dans le domaine de la commercialisation, des organisations de producteurs ou des contacts avec les pouvoirs publics. Les faibles niveaux d'alphabétisation peuvent également entraver l'accès aux nouvelles technologies et aux pratiques novatrices, ainsi qu'à une gestion plus efficace de l'entreprise agricole.
- La faible valeur accordée au statut de paysan, ce qui pousse les enfants issus de ménages agricoles à faire tout pour échapper à une vie de dur labeur perçue comme peu rémunératrice. Ce faible statut se traduit également par un manque de considération face aux connaissances et modes de vie locaux, tels que la médecine traditionnelle, l'artisanat local ou les savoirs endogènes sur la végétation et les sols.
- La faible organisation des petits producteurs agricoles constitue un grave problème dans un contexte caractérisé par une rapide et forte intégration des systèmes de commercialisation et de production. Alors que les entreprises parapubliques jouaient autrefois un rôle important en tant que fournisseurs d'intrants et de crédit, ainsi qu'acheteurs de certaines cultures, la plupart des gouvernements ont été contraints à dissoudre ces organisations et à en privatiser les fonctions. En l'absence d'un mouvement coopératif bien développé, les petits agriculteurs possèdent très peu de pouvoir de commercialisation organisé ou de capacités à négocier avec les fournisseurs d'intrants et les acheteurs des produits agricoles.

La question de l'héritage et de la fragmentation des propriétés foncières constitue un sérieux problème pour la viabilité de l'exploitation familiale, qui bénéficie de certaines économies d'échelle lorsqu'elle parvient à combiner la main-d'œuvre et les biens de plusieurs membres de la famille, au lieu de se limiter à une famille nucléaire ou à un seul individu. Bien que cela ne soit pas toujours la règle, la mort du chef de famille entraîne souvent l'éclatement de la famille en deux unités ou plus, avec morcellement des terres et autres biens. Cette fragmentation

peut rendre les membres de la famille plus vulnérables aux risques et accentuer leurs difficultés à maintenir un niveau acceptable d'équipement nécessaire pour gérer l'exploitation.

Les ménages agricoles sont des institutions complexes et dynamiques qui évoluent avec le temps, comme illustré ci-dessous.

Encadré 2. Dynamique, diversité et différenciation des exploitations familiales ouest-africaines

Les ménages agricoles d'Afrique de l'Ouest présentent une grande diversité de taille et de structure. Dans tout milieu rural, il existe généralement un vaste éventail de ménages agricoles, qui varient en taille depuis les petits groupes nucléaires comprenant un couple marié et des jeunes enfants, jusqu'aux unités domestiques plus complexes englobant plusieurs couples mariés, leurs enfants et les parents âgés. La taille et la structure des ménages agricoles sont en partie déterminées par les valeurs culturelles, mais elles découlent aussi des processus démographiques, des compétences exercées par le chef de famille, ainsi que de la capacité à profiter des débouchés économiques.

La famille élargie traditionnellement associée à la société agricole ouest-africaine a subi une évolution importante au cours des récentes générations. Dans certains lieux, ces grands groupes ont éclaté en familles nucléaires plus petites. Il se peut qu'un tel éclatement constitue une réaction des plus jeunes hommes à la recherche d'une autonomie accrue qui ne sont plus disposés à se soumettre à l'autorité de leurs aînés. Ainsi, Amanor (2001) décrit la dissolution des formes et obligations mutuelles entre pères et fils : les premiers censés apporter des terres, payer les impôts et contribuer aux dépenses de mariage des fils, lesquels sont en retour censés travailler pour le domaine familial. Des rivalités analogues entre les membres âgés et jeunes de la famille sont décrites pour la Côte-d'Ivoire (Chauveau, 2002) et le Nigeria (Smith, 1966).

Dans d'autres contextes, la famille élargie conserve toute son importance. Dans le village de Zaradougou du sud malien, par exemple, 85 % de la population habite dans de vastes ménages complexes, dont la taille varie de 10 à 90 personnes. Ces groupes domestiques associent des exploitations cotonnières et de maïs aux plantations de cacao et de café en Côte-d'Ivoire, ainsi que des activités liées à l'élevage, à l'arboriculture et au commerce. Leur taille permet de diversifier le portefeuille de revenus et d'actifs (Brock et Coulibaly, 1999). Au sein de ces grandes familles, on maintient communément une distinction entre l'activité économique collective et individuelle. Ainsi, les membres du ménage sont censés travailler sur les champs familiaux collectifs pendant une partie de leur temps, tout en restant libres de se consacrer à leurs propres intérêts le reste du temps. Maintenir l'équilibre entre activité

économique collective et individuelle constitue une compétence de gestion clé que certains chefs de famille maîtrisent bien. Dans le cas contraire, les ménages étendus se fragmentent généralement selon les unités qui les composent.

Dans les environnements à risque, vivre en grandes unités domestiques offre des avantages considérables. Par exemple, dans le village de Kala dans le centre du Mali, on associait les exploitations les plus grandes à une plus grande richesse en bétail (nombre de têtes par personne), à un meilleur accès au matériel agricole, ainsi qu'à une sécurité alimentaire accrue (quantité de récoltes par personne). La production et l'investissement en commun dans les grandes familles (24 personnes en moyenne) offraient des avantages non négligeables. Les familles nucléaires (huit personnes en moyenne) étaient beaucoup plus vulnérables aux risques et ne pouvaient bénéficier des économies d'échelle en matière de production, d'investissement et de diversification des revenus (Toulmin, 1992). La différenciation entre les ménages agricoles survient dans le temps, du fait que certaines familles obtiennent de meilleurs résultats que d'autres et peuvent accroître leur contrôle des actifs clés (terres, bétail, main-d'œuvre et capital). D'autres subissent un appauvrissement du fait d'une mauvaise récolte, d'une maladie dans la famille, de la vente de biens et du besoin de travailler pour d'autres. Ces processus de différenciation sociale ont toujours existé dans une certaine mesure. Mais il importe de poser la question suivante : ces processus sont-ils en train de s'accroître ? La différenciation socio-économique découle-t-elle d'une intégration accrue dans l'économie de marché ? Comment pourrait-on aider les ménages agricoles plus pauvres à protéger leurs actifs en période de crise, ainsi qu'à réduire leur vulnérabilité face au phénomène d'appauvrissement ?

3.2 Vers une typologie des ménages agricoles

L'Afrique de l'Ouest présente une grande diversité d'exploitations familiales en termes de critères tels que la taille, le niveau d'équipement, l'ouverture vers le marché, les revenus, la diversification des activités, la dépendance par rapport aux recettes de migrants et la vulnérabilité face au risque. Une typologie des ménages agricoles dans le cadre d'une telle diversité dépend, comme dans tous les systèmes de classification, des objectifs visés. Par exemple, dans la région cotonnière du sud malien, la CMDT¹ utilise une classification qui établit quatre types d'exploitations sur la base d'une combinaison de critères relatifs à l'exploitation et au type de matériel utilisé, ce qui permet à la CMDT de concevoir différents types de conseil technique.

1 Compagnie malienne pour le développement des textiles, organisme parapublic responsable de la production et de la commercialisation du coton.

Une récente étude des exploitations familiales, dans un contexte de globalisation, classe les producteurs ruraux en trois grands groupes (Vorley, 2002), comme illustré dans l'Encadré 3. Le but de cette typologie est d'examiner les degrés d'insertion dans le marché, d'accès à la technologie et d'exposition au risque. Cette analyse de la différenciation rurale révèle que les exploitations familiales, telles que celles d'Afrique de l'Ouest, relèvent largement des deuxième et troisième catégories. Bien qu'elles parviennent jusqu'ici à s'en sortir plus ou moins, ces exploitations agricoles risquent d'être confrontées à un avenir plus incertain du fait de la mondialisation grandissante des marchés locaux et des systèmes alimentaires.

Encadré 3. Les trois mondes ruraux

Monde rural 1 : globalement compétitif, fortement lié à l'agro-industrie, aux producteurs et aux transformateurs de produits de base ; avec de solides connexions politiques ; orienté vers l'exportation ; adepte de la Révolution verte et des technologies transgéniques.

Monde rural 2 : orienté vers le marché local, avec accès aux terres et contrôle foncier, entreprises multiples et diverses, sous-capitalisées, conditions commerciales s'aggravant et sérieux risque d'appauvrissement futur.

Monde rural 3 : moyens d'existence fragiles, accès limité aux ressources productives, migrants à activités multiples à cheval sur le milieu rural et urbain, sans qualification et sans éducation, dépendant de la main-d'œuvre bon marché, mis en marge des systèmes mondialisés de production alimentaire.

Source : Vorley (2002 : 9)

Zoundi (2003) présente une classification des exploitations familiales qui reflète les trois catégories esquissées ci-dessus. La première catégorie englobe les exploitations fortement impliquées dans la production végétale destinée au marché, qui guide très fortement les choix en matière d'allocation des ressources. La deuxième catégorie se compose des ménages agricoles qui privilégient largement la production pour satisfaire leurs propres besoins. On distingue une troisième catégorie intermédiaire, qui préserve un certain équilibre entre activités de marché et de subsistance. Comme le fait observer Zoundi, ces ménages intermédiaires sont souvent ceux qui, bien que privilégiant autrefois la production de subsistance, consacrent désormais davantage de temps et de ressources à la production orientée vers le marché, du fait de besoins financiers croissants pour satisfaire divers besoins des ménages.

Une classification de ce type semble la mieux adaptée, d'après l'étude ci-dessus et l'éventail de situations que l'on trouve dans différentes régions d'Afrique de l'Ouest, chacune d'elles présentant les caractéristiques suivantes :

Type 1 : exploitations agricoles orientées vers le marché, organisées autour d'une des principales cultures de rente telles que le coton, le cacao, le café, les fruits et légumes. Souvent fortement spécialisées, elles sont exposées à d'importants risques face aux fluctuations des prix du marché mondial. Au sein de ce groupe on trouve aussi des exploitations en milieu urbain et péri-urbain, spécialisées dans la production destinée au marché.

Type 2 : exploitations dans lesquelles l'importance relative de la production céréalière et des cultures de rente est plus ou moins équilibrée. De tels ménages agricoles connaissent souvent une diversification considérable, comme moyen de se protéger contre les risques climatiques et du marché ; le niveau de diversification dépendant des conditions locales, de l'accès aux terres et de la taille du ménage.

Type 3 : exploitations orientées vers la production céréalière à des fins de subsistance, une partie de la récolte étant vendue pour recueillir des fonds. Elles constituent les ménages les plus pauvres disposant d'un accès limité aux intrants et aux marchés, avec un matériel réduit et peu de bétail. Dans de nombreux endroits, ces ménages peinent particulièrement pour subsister et subissent un processus de décapitalisation qui les amènera finalement à disparaître.

Il convient toutefois de reconnaître qu'au sein de chacune de ces catégories on trouve un vaste éventail de ménages en termes de taille, d'activités, de dépendance par rapport aux sources de revenus hors-exploitations, de régime foncier, etc. De même, il ne faut pas oublier que ces catégories ne sont pas immuables. Il est probable qu'elles évoluent dans le temps et d'année en année. Par exemple, un ménage agricole qui subit la perte d'un membre décisif de la famille, par émigration ou décès, peut se voir contraint de réorienter son mode de production d'une optique de marché vers la satisfaction de ses besoins alimentaires. A l'inverse, l'obtention d'une très bonne récolte une année peut permettre à un ménage d'investir dans du matériel neuf et de poursuivre un mode de culture plus orienté vers le marché à l'avenir.

C'est cette diversité des ménages agricoles et leur aptitude variée à répondre aux opportunités de marché, à investir dans des biens productifs et à satisfaire leurs besoins, qui a mené certains observateurs à annoncer la fin de l'exploitation familiale. Ceux qui prônent la promotion de l'investissement dans l'agro-industrie commerciale à grande échelle trouveront toujours des exemples de familles appauvries, fondées sur la subsistance, incapables de faire face aux multiples difficultés que posent les prix, le climat et les risques. Ceux qui cherchent à démontrer le dynamisme et la viabilité des exploitations familiales peuvent mentionner un groupe très différent de petits exploitants, qui ont clairement démontré leurs capacités à pénétrer de nouveaux marchés, ainsi qu'à adopter les nouvelles technologies. Par conséquent, les politiques agricoles à mettre en œuvre doivent s'atteler à voir quels types d'appuis apporter en fonction des besoins et des choix associés à chaque type d'exploitation agricole.

4. Cartographie de l'évolution agraire en Afrique de l'Ouest

L'Afrique de l'Ouest est une région très complexe et diverse qui s'étend des déserts de la Mauritanie, du Mali et du Niger vers le sud et les régions forestières tropicales du Golfe de Guinée, ainsi que des savanes accidentées de la Haute Guinée aux zones de pâturages et champs de culture pluviale extensive du Sahel. Des îlots de zones humides fournissent des ressources d'une grande importance au cœur de régions plus arides et permettent la production intensive de riz et de légumes. Autour des principaux peuplements et à proximité des grands axes, les agriculteurs ont développé des systèmes de production intensive visant à vendre la production agricole sur les marchés proches et plus éloignés.

Cette diversité de contexte présente un défi de taille pour appréhender l'évolution de l'agriculture et des systèmes socio-économiques. L'approche adoptée par la *West Africa Long Term Prospective Study (WALTPS)* (Etude prospective à long terme de l'Afrique de l'Ouest) et d'autres études de ce type a consisté à identifier plusieurs grandes régions géographiques présentant une homogénéité quelque peu plus prononcée. Ainsi, cette étude a porté sur trois régions : le Golfe de Guinée, le Sahel atlantique et les régions forestières, ainsi que le Sahel intérieur. Cette classification a pris en compte des critères relatifs à l'écologie, à la pression démographique, ainsi qu'à la fonction de pôles économiques ou de centres de croissance qui attirent les richesses et servent de marchés régionaux. Raynaut *et al.* (1997) s'appuient sur plusieurs études de cas et de publications sur toute la région sahélienne pour identifier des micro-territoires ou zones géographiques présentant des caractéristiques données et polarisées par un centre local bien défini, tel que décrit ci-dessous.

L'évolution des régions rurales résulte de l'association de plusieurs facteurs, comme signalé par Raynaut *et al.* ci-dessus, parmi lesquels les stratégies employées par les paysans eux-mêmes constituent un élément central. Dans certains cas, comme dans la Vallée du Sourou, les agriculteurs prennent des initiatives pour explorer les nouvelles possibilités offertes par une agriculture irriguée en zone aride.

Encadré 4. Cartographie du Sahel

Les 14 territoires géographiques utilisés par Raynaud *et al.* (1997) possèdent souvent une identité particulière, associée à un ancien mode d'occupation des sols autour d'une ville au marché établi de longue date ou d'un centre administratif (comme autour des villes haoussa de Maradi et Kano), ainsi qu'une cohérence géographique en termes de sols, de pratiques agricoles et de mise en valeur des cultures commerciales. Ces régions comprennent : le bassin arachidier sénégalais, le delta intérieur du Niger, la vallée fluviale sénégalaise, les zones agricoles pionnières du sud malien et du sud-ouest du Burkina Faso, la ceinture sahélienne des systèmes agropastoraux, la Casamance, le massif Ader, ainsi que de vastes zones de pâturage extensif. Tout en admettant les risques liés à une caractérisation trop simpliste de ces principaux types de situation, cette approche permet effectivement de mieux comprendre les différents types de changement économique et social que l'on peut observer d'un contexte à un autre et de montrer l'importance de certains facteurs qui sous-tendent l'évolution dans différents endroits. Raynaud *et al.* identifient quatre processus principaux qui aident à expliquer l'évolution : contraintes agro-écologiques, démographie, contraintes du marché et interventions de l'Etat, ainsi que les stratégies paysannes en réponse aux différentes opportunités disponibles.

D'autres auteurs ont adopté des approches analogues pour identifier les régions ayant un poids particulier en termes sociaux, économiques, politiques ou écologiques. Ainsi, le Plateau Adja, au sud du Bénin, ou les *terres de barre* ont longtemps symbolisé un système socio-économique particulier. De même, certains auteurs ont évoqué les régions agricoles pionnières du Bénin central, la région densément peuplée du nord-est ghanéen, la frontière actuelle du cacao de la Côte-d'Ivoire occidentale, ou les terres de cacao abandonnées du Ghana oriental. Bien que dans une certaine mesure cette tentative de créer différentes régions socio-géographiques constitue un mécanisme artificiel, cela aide à appréhender les différentes dynamiques et voies de changement empruntées, ainsi que les interactions entre ces régions. Il est impossible de comprendre l'afflux massif d'agriculteurs migrants vers le sud-ouest du Burkina Faso si l'on ignore les conditions difficiles que rencontrent les populations du nord du Plateau mossi exposé à la sécheresse et par les migrants burkinabè vivant en Côte-d'Ivoire.

Encadré 5. Nouveaux débouchés exploités dans les terres sèches du Mali

La Vallée du Sourou située dans le sud du Mali constituait jusqu'à récemment une zone forestière aride destinée au pâturage (Woodhouse *et al.*, 2000). Suite à la construction en 1988 d'un barrage en aval, au Burkina Faso, le niveau du fleuve a monté et s'est étendu en amont, ce qui permet aux cultivateurs maliens de cultiver du riz en sus de leurs cultures traditionnelles de mil. Cela a entraîné le défrichage rapide des forêts dans la plaine inondable de la vallée du Sourou, sans aucune intervention spécifique des pouvoirs publics ni d'autres projets. On estime que 6 000 hectares ont ainsi été mis en culture. La compétition pour l'accès aux terres a entraîné un afflux substantiel de personnes et de troupeaux en saison sèche, à la recherche de résidus de récolte dans les rizières. Cette nouvelle activité agricole a, semble-t-il, contribué à réduire l'insécurité alimentaire dans une région autrefois très vulnérable. De nombreux ménages et individus ont ainsi obtenu des revenus et des niveaux de consommation accrus, ce qui a également fait baisser l'émigration. On relève actuellement des signes grandissants de différenciation entre les ménages, les plus aisés disposant d'animaux de trait et de troupeaux, de grandes plantations de riz bien inondées et de rendements plus élevés par hectare.

Dans les régions à plus faible rendement, les effets combinés du changement environnemental, de la croissance démographique et de l'ajustement structurel ont rendu l'agriculture moins décisive pour les moyens d'existence des ménages.

Encadré 6. Adaptation aux risques accrus et au retrait des services au Niger

Les agriculteurs zarma de Fandou Beri, dans le sud-ouest du Niger (Batterbury *et al.*, 1996), pratiquent une forme d'agriculture extensive, produisant principalement du mil destiné à la consommation des ménages. La réduction des jachères et l'évolution de la pluviosité, conjuguées aux mesures d'ajustement structurel, ont entraîné une dépendance accrue par rapport à la migration saisonnière et au petit commerce. Au cours de la période 1952-92, la superficie cultivée du terroir villageois est passée de 11 % à 23 %. Les sols de bonne qualité ont disparu tandis que les rendements ont baissé. La production s'est toutefois peu intensifiée. Des engrais ont été utilisés pendant une certaine période dans les années 1980, mais après le retrait de l'appui technique et des subventions de la part du projet, leur emploi a diminué. Les agriculteurs zarma n'ont pas l'habitude de répandre du fumier dans leurs champs. Ils confient le peu de bétail qu'ils possèdent à des familles peul, l'intégration entre l'agriculture et l'élevage

étant très faible dans les exploitations zarma. Les cultures semblent avoir perdu de leur diversité, sous le coup de conditions environnementales changeantes, à tel point que le sorgho n'est plus cultivé en quantités significatives et que des cultures de rente telles que le coton et l'arachide sont rares. Les agriculteurs ont adopté des variétés de mil à cycle court. La détention de bétail devient plus attractive aux yeux des agriculteurs zarma, du fait des cours favorables des animaux, mais on note peu de signes indiquant une tendance à une plus grande intégration entre l'agriculture et l'élevage. La vente des surplus de cultures est devenue rare par rapport aux années 1980, en raison des rendements très faibles. Presque tous les jeunes hommes quittent le village au moment de la récolte pour aller chercher de l'argent. Les femmes obtiennent des revenus en vendant divers produits, tels que des aliments préparés et des condiments, ou s'adonnent au petit commerce. Parmi les autres activités pratiquées à domicile figurent la fabrication de nattes et l'élevage d'animaux.

Dans les régions où les cultures de rente prédominaient autrefois, les agriculteurs apprennent actuellement de nouvelles manières de joindre les deux bouts (Faye *et al.*, 2001). Le Sénégal a connu une forte chute de la production arachidière depuis les années 1960, lorsque cette culture était la principale source de recettes d'exportation et de revenus agricoles. Les explications conventionnelles ont mis en cause la croissance démographique, qui a entraîné la raréfaction des terres et la réduction des jachères. La baisse des rendements et la diminution des superficies boisées qui ont découlé de cette situation ont été perçues comme des signes évidents de dégradation de l'environnement. Ce n'est que progressivement qu'on a réalisé que des facteurs économiques entraînent également en jeu, particulièrement un système de prix et de commercialisation qui obligeait les agriculteurs confrontés à un environnement risqué à recourir au crédit pour accéder aux intrants, les empêchant ainsi de tirer profit des prix mondiaux.

Encadré 7. Diversification non agricole au Sénégal

Selon Faye *et al.* (2001), on observe une nouvelle dynamique dans la région de Diourbel, particulièrement depuis la modification de la politique agricole et des prix qui a débuté dans les années 1980. La population de la région a toujours saisi les différentes opportunités de marché pour les produits et la main-d'œuvre locaux. En dépit d'une baisse de la pluviométrie, les agriculteurs ont maintenu ou augmenté les rendements par unité de précipitation, en utilisant sélectivement les technologies introduites par le service de vulgarisation. La hausse des prix de la viande a entraîné une réorientation massive vers la production animale, au moyen de nouvelles méthodes d'embouche. Les arbres dans les champs ont été conservés et les cultures ont été diversifiées avec l'introduction du niébé et de l'oseille de Guinée. Toutefois, malgré les fortes importations sénégalaises de riz, la production de mil s'est limitée aux besoins de consommation ruraux, du fait que cette culture possède un faible débouché en milieu urbain.

Les faibles revenus agricoles engendrés par la chute des prix à la production et par la hausse des prix des intrants ont encouragé une diversification si prononcée vers les activités non agricoles et l'émigration urbaine, que la proportion de terres cultivées peut avoir diminué en dépit de la croissance démographique. Le siège de la confrérie mouride, Touba, est la plus grande ville de la région, bien qu'elle soit officiellement encore considérée comme « rurale ». Touba, Dakar et des destinations étrangères ont toutes attiré des migrants, tandis que de nombreuses familles rurales possèdent de solides liens en milieu urbain. Les transferts financiers générés par la migration ne servent pas prioritairement aux investissements agricoles, mais plutôt aux besoins de consommation, et les faibles investissements agricoles vont essentiellement vers l'acquisition de bétail.

5. Éléments centraux de l'évolution de l'agriculture ouest-africaine : moteurs clés et défis

5.1 Evolution de l'occupation des sols

Les modes d'occupation des sols ont connu d'énormes changements au cours des 30 à 40 dernières années, avec une expansion prononcée et constante de la superficie cultivée. Cela a entraîné le défrichage de nombreuses terres forestières dans les régions côtières et de savane, ainsi que le déplacement d'un grand nombre d'agriculteurs des régions fortement peuplées vers des zones moins peuplées, à la recherche de terres. Par exemple, on estime qu'au Ghana les terres cultivées n'occupaient que 14,5 % de l'espace national en 1961, contre 25,5 % en 1995. De même, en Côte-d'Ivoire, les terres cultivées sont passées de 8,5 % à 23,5 % sur la même période. On constate des taux de croissance similaires dans une grande partie de la région, même si la pauvreté et la qualité des données restent un problème.

Une telle hausse de la superficie cultivée découle de plusieurs sources. La croissance démographique constitue clairement un moteur important étant donné la croissance naturelle de la population agricole, de 2 à 3 % par an, ce qui entraîne une croissance équivalente de la superficie exploitée là où les terres restent relativement abondantes. Les flux migratoires vers une région particulière peuvent entraîner des taux très rapides d'évolution foncière, comme cela s'est produit dans l'ouest et le sud-ouest du Burkina Faso, où plus de 80 % des terres sont exploitées par des gens venus d'ailleurs, spécialement de la zone exposée aux risques de sécheresse du Plateau mossi, où les terres sont rares. Les programmes à grande échelle destinés à éliminer l'onchocercose ont entraîné la colonisation de vastes zones autrefois très peu utilisées. L'adoption généralisée de la traction animale et, dans certains lieux, de tracteurs, a également entraîné de très fortes augmentations des terres agricoles. De nombreux groupes pastoraux ont adopté un mode de vie beaucoup plus sédentaire, du fait des pertes de bétail durant les sécheresses précédentes et d'un désir croissant de sécuriser leurs droits fonciers. La politique nationale d'occupation des sols a également entraîné un défrichage accru des terres dans certaines régions où, par exemple, les droits d'accès à la

terre sont soumis à la mise en valeur² de cette dernière. Cela a encouragé l'adoption d'un comportement stratégique par certains, qui se sont mis à défricher des terres au-delà de leurs besoins réels, afin d'en démontrer l'exploitation et les droits fonciers en découlant.

L'expansion des terres destinées à la culture risque de se poursuivre dans les régions disposant de ressources, car cela constitue le meilleur moyen de tirer profit de la main-d'œuvre disponible. Comme le signalait Mortimore (2003), cet investissement massif en main-d'œuvre pour défricher de nouvelles terres a souvent été décrit de façon négative et perçu comme facteur de « déforestation » et de « dégradation foncière ». Dans de nombreux cas pourtant, cette transformation du paysage permet d'obtenir de bien meilleurs rendements que ne l'aurait permis la végétation semi-naturelle laissée en l'état. Les observateurs extérieurs ont régulièrement sous-estimé la valeur et les acquis des investissements privés dans les paysages agraires africains. Cela ne revient pas à récuser que la suppression de la végétation au profit de la mise en culture rendra probablement les terres plus vulnérables à l'érosion, tandis qu'une disponibilité réduite des terres en jachère diminue également les pâturages et les produits sauvages. Cependant, face à la raréfaction des terres et donc à leur valorisation, il est probable que les agriculteurs investissent davantage dans des modes d'intensification de l'occupation foncière qui tiennent compte de certaines de ces préoccupations. Une telle intensification est plus probable si les prix des produits agricoles sont suffisamment incitatifs et si les agriculteurs disposent de droits réels sur les terres qu'ils exploitent.

Encadré 8. L'investissement dans la conservation des sols porte ses fruits au Burkina Faso

Le Plateau central du Burkina Faso a connu de nombreux changements au cours des 20 dernières années (Chris Reij, Vrije Universiteit, Amsterdam, comm. pers.). Avec une pluviométrie de 500 à 700 mm, il se caractérise par des sols pauvres et une forte densité de population (jusqu'à 100 personnes au km²). En 1980, cette région était considérée comme la plus dégradée du Burkina Faso. La végétation disparaissait rapidement, les rendements céréaliers étaient en moyenne de 400 à 500 kg par hectare, le niveau de la nappe phréatique baissait rapidement, tandis qu'entre 1975 et 1985, jusqu'à 25 % des familles ont quitté les villages pour s'installer dans des régions à meilleur potentiel. Le

² La mise en valeur se manifeste généralement par un investissement physique, tel que le creusage d'un puits, la construction d'un bâtiment ou des structures de conservation des sols.

perfectionnement des méthodes de conservation des sols et de l'eau (CSE) au cours des 15-20 dernières années a contribué à remédier à certaines de ces difficultés et a entraîné d'importantes améliorations, notamment :

- Les rendements du sorgho et du mil ont augmenté sensiblement et la sécurité alimentaire des ménages s'est améliorée.
- Le processus de dégradation de la végétation a été stoppé dans les parcelles cultivées où les techniques de conservation des sols et de l'eau ont été adoptées (plus de 100 000 ha réhabilités).
- On constate un investissement accru en bétail par les hommes et les femmes, ainsi qu'une gestion plus intensive des animaux, produisant davantage de fumier pour améliorer la fertilité des sols.
- Davantage de fourrage est disponible pour le bétail, grâce à la régénération de la végétation.
- De nombreux villages ont constaté une hausse des niveaux hydrostatiques (+ 5 m ou plus), grâce à l'infiltration accrue des précipitations et au ruissellement.
- La migration rurale-rurale et rurale-urbaine a diminué depuis le début des programmes de CSE.
- La capacité d'organisation des villageois s'est améliorée.
- La population locale estime qu'il y a eu une réduction sensible de la pauvreté rurale (jusqu'à 50 %) entre 1980 et 2002.
- L'impact cumulatif de la CSE s'observe également dans les données agrostatiques au niveau provincial. Par exemple, dans la province de Bam, la superficie cultivée n'a pas augmenté comme prévu, mais a diminué légèrement depuis 1989, alors que les rendements céréaliers ont augmenté de 50 %.

Si l'on compare les villages avec et sans projets CSE, il apparaît clairement que l'introduction d'une CSE à faible coût, réduisant les risques et renforçant la productivité, a fortement contribué à déclencher l'intensification agricole et l'amélioration de l'environnement. D'autres facteurs sont également intervenus. Par exemple, la dévaluation de la monnaie ouest-africaine (le franc CFA) au début de 1994 a stimulé les investissements en bétail, tandis que l'amélioration des grands axes reliant Ouagadougou et deux capitales régionales a réduit les coûts de transaction et a permis aux commerçants de Côte-d'Ivoire, du Ghana et même du Nigeria d'envoyer leurs camions à la province de Yatenga pour y acheter sésame, doliques et légumes.

Ali Ouédraogo, actuellement âgé de 70 ans environ, est un agriculteur-innovateur très intéressant du Plateau mosi (Reij et Waters-Bayer, 2001) qui a commencé à réhabiliter des terres dégradées dès 1983. Vivant en bordure de la petite ville de Gourcy, dans la

province de Zondoma, il a été formé par le projet PAF d'OXFAM à poser et construire des digues en pierres. Il a déjà traité de nombreux hectares de terres autrefois stériles avec un mélange de digues et de petites fosses de semis ou « zaïs », créant ainsi un bien meilleur environnement pour ses cultures de sorgho. En même temps, il a encouragé la régénération arboricole en plantant des arbres le long des courbes de niveau et en préservant les plants qui poussent dans son champ. Il peut ainsi cultiver des céréales tout en disposant de fourrage pérenne pour ses animaux, dont les excréments retournent au sol via la vaste fosse à compost et à fumier qu'il a créée.

5.2 Evolution de l'environnement

Sur le plan environnemental, la pluviométrie, la couverture des sols et la végétation ont accusé d'importants changements dans toute l'Afrique de l'Ouest au cours des 30 dernières années. La région sahélienne aride a été la plus affectée par l'évolution de la pluviométrie, du fait d'une baisse de 20 à 30 % des précipitations prévues entre les périodes 1931-60 et 1961-90 (Hulme, 1996). Non seulement la pluviométrie a fortement diminué, mais sa répartition saisonnière est devenue plus imprévisible. Les graves sécheresses des années 1970 et 1980 ont entraîné une migration importante des agriculteurs et éleveurs vers le sud à la recherche de zones mieux arrosées, provoquant d'importantes hausses de la pression démographique dans les régions méridionales et côtières. On ne connaît pas encore bien l'évolution future du climat dans l'ensemble de la région (GICC, 2001).

Malgré des conditions climatiques si difficiles, de nombreuses communautés agricoles ont réussi à faire face en modifiant leurs pratiques, en diversifiant leurs revenus et en adoptant de nouvelles cultures, ainsi que des modes d'occupation des sols susceptibles de rapporter des revenus raisonnables. Le Plateau mossi, situé dans le centre du Burkina Faso, témoigne de cette adaptation et du rôle qu'une amélioration simple des techniques de production peut jouer dans le renforcement des capacités de réaction des agriculteurs face au changement climatique.

5.3 Raréfaction et accroissement de la valeur des terres

Les 30 dernières années ont été marquées par une croissance démographique très rapide, une expansion des centres urbains et de grands flux migratoires dans toute la région, même si l'impact de ces

phénomènes a été inégal d'une zone à une autre. Alors qu'elles étaient autrefois abondantes dans de nombreuses régions, les bonnes terres sont désormais relativement rares, en raison de plusieurs facteurs. Cette raréfaction entraîne une hausse de la valeur marchande des terres ainsi que des difficultés accrues pour les groupes plus pauvres désireux d'accéder à ces ressources.

Obtenir un accès sécurisé aux terres est particulièrement important pour les populations pauvres, dont les moyens d'existence dépendent de l'équilibre entre un éventail d'activités différentes, notamment l'accès à une parcelle et la possibilité d'utiliser les terres collectives locales. Il s'agit rarement de droits de propriété à part entière, mais plutôt de diverses formes d'accès secondaire. Ces droits sont pourtant de plus en plus souvent menacés par la valorisation des terres et l'intervention de nouveaux intérêts. Les terres à forte productivité, de même que les zones où l'accès à l'eau d'irrigation est facile, font l'objet de plus en plus de compétition. Les pauvres sont en général particulièrement vulnérables dans les régions qui connaissent un changement rapide, telles que la bordure péri-urbaine et les zones dominées par les cultures commerciales. Alors qu'au cours des décennies passées, les utilisateurs des terres agricoles étaient plutôt exposés au risque de voir leurs ressources aliénées par l'Etat, on a assisté au cours de ces dernières années à l'émergence d'investisseurs du secteur privé à la recherche de terres à cultiver dans une grande partie de l'Afrique de l'Ouest.

Le prix des terres monte à mesure que ces dernières se raréfient. En Côte-d'Ivoire, il y a 30 ans, les migrants agricoles pouvaient obtenir de vastes superficies de terres dans la zone forestière en échange de paiements coutumiers sous forme de kola et d'un poulet, ainsi que d'une petite somme d'argent (Koné, 2002). Aujourd'hui, dans de nombreux endroits, il est impossible d'accéder à la terre sans apporter d'importantes sommes aux titulaires des droits fonciers, soit sous forme de loyers annuels, soit sous forme d'arrangements hypothécaires. De même, au Burkina Faso occidental, les règles d'accès aux terres ont évolué sensiblement, les prêts à long terme cédant la place aux loyers à plus court terme, avec des paiements soit en liquide, soit sous forme de services (main-d'œuvre, labour) (Paré, 2001).

Encadré 9. Evolution rapide du Burkina Faso occidental dans les années 1980 et 1990 (Paré, 2001)

Dans l'ancienne région agricole pionnière du Burkina Faso occidental, les formes coutumières d'accès à la terre ont persisté jusqu'à la fin des années 1970, y compris pendant la période de colonisation massive par les migrants mossis qui fuyaient la sécheresse sévissant plus au nord. Dans les années 1980, en raison du grand nombre de non-autochtones dans la région et de la rapide disparition des réserves foncières sous le double coup de la migration et de la production cotonnière, les systèmes de colonisation ont cédé la place à des prêts assortis de conditions plus sévères ainsi qu'à la location. Des conflits au sein des familles autochtones et les relations de plus en plus tendues entre migrants et population d'accueil ont récemment entraîné une avalanche de confiscations de terres des migrants et le remplacement de prêts non limités par des arrangements locatifs, qui sont renouvelables mais à des prix plus élevés.

Encadré 10. Innovation dans les pratiques de paiement au Bénin sud (Edja, 2001)

Dans le sud du Bénin, autour de Dedomé, le développement de la location met actuellement la pression sur les prêts non limités (sans les mettre directement en cause). Les prêteurs sont de moins en moins disposés à tolérer les excuses des emprunteurs qui ne respectent pas le don prévu de produits agricoles, sous prétexte que les sols sont pauvres et qu'ils ne donnent pas de rendement satisfaisant. Depuis 1997, une nouvelle façon de faire payer les terres autrefois louées a été testée par les propriétaires fonciers. Au terme de chaque saison, le chef de la famille propriétaire envoie un représentant pour vérifier la récolte obtenue par le locataire. Le représentant perçoit le paiement dû, qu'il fixe d'après le niveau de production et qui représente généralement entre un huitième et un cinquième de la récolte. Jusqu'ici les locataires étaient les seuls à estimer la quantité de récolte qu'ils donnaient aux propriétaires, mais ils sont désormais confrontés à une formule proche du métayage, avec un prix proportionnel à la récolte et la présence d'un représentant du propriétaire de la parcelle lors de la récolte.

5.4 Ajustement structurel, dévaluation et libéralisation

A partir des années 1980, tous les pays de la région ont connu un processus d'ajustement structurel impliquant la libéralisation de l'économie, la dévaluation de la monnaie, ainsi qu'un éventail de mesures associées. Les effets d'une telle libéralisation se sont avérés mitigés et difficiles à évaluer, étant donné l'adhésion partielle aux politiques d'ajustement structurel dans certains cas, la grande diversité

de contextes, ainsi que le manque de bonnes séries chronologiques (Kherallah *et al.*, 2002). En général, lorsque la libéralisation a aidé à supprimer les impôts et taxes sur l'agriculture, cela a bénéficié au secteur agricole et relancé les millions de petits exploitants qui composent ce secteur (Kherallah *et al.*, 2002 : 102). Une conséquence importante a consisté en la disparition presque totale des structures publiques et parapubliques impliquées dans la commercialisation des produits agricoles. Il existe encore quelques-unes de ces organisations (telles que la CMDT au Mali), mais même lorsqu'elles ont survécu, leurs pouvoirs et leurs fonctions ont été considérablement entamés. La libéralisation a certes créé un espace de multiplication des acteurs économiques (fournisseurs d'apports, commerçants) dans les endroits où leurs opérations sont rentables, mais avec l'abandon d'un système de prix différencié selon les zones, les agriculteurs plus pauvres situés dans des régions à plus faible rendement ont rencontré des difficultés, car les services assurés par les structures parapubliques n'ont pas été remplacés par le secteur privé. Ailleurs, la suppression des contrôles stricts de la production et de la commercialisation a contribué à offrir nombre de nouveaux débouchés aux agriculteurs, comme en témoigne la rapide expansion de la production fruitière et légumière hors saison dans l'Office du Niger malien (Dembélé *et al.*, 2001).

Concernant les cultures d'exportation telles que le coton, l'arachide et le cacao, l'impact du retrait des subventions agricoles et des engrais bon marché s'est vu compensé pendant une période par l'association de meilleurs prix sur le marché mondial et de gains associés à la dévaluation. Ainsi, pour la production cotonnière malienne, la hausse des prix à la production due à la dévaluation, associée à la hausse des prix du marché mondial au milieu des années 1990, a plus que compensé les coûts supplémentaires qu'impliquait l'achat des apports nécessaires pour garantir une bonne récolte. En revanche, actuellement les prix du marché mondial sont à leur niveau le plus bas depuis 30 ans, du fait d'une surproduction d'envergure mondiale alimentée par les subventions agricoles aux Etats-Unis et dans l'UE. Dans le cas du bétail, les recettes plus élevées de la vente d'animaux post-dévaluation a plus que compensé les éventuels coûts d'apport assumés par les producteurs.

La libéralisation a toutefois également eu des répercussions multiples et nuisibles lorsqu'elle a remplacé les systèmes établis pour la fourniture des intrants et du crédit et la commercialisation. Une récente étude de l'effet de ces politiques en Côte-d'Ivoire signale clairement la contribution de

ces dernières à l'actuelle crise politique et économique du pays, en accélérant l'éclatement du tissu social qui avait fourni la base d'un certain niveau de consensus politique entre groupes rivaux (Losch *et al.*, 2003). Cela a entraîné la rapide descente d'une grande partie de la population dans la pauvreté, avec des revenus par habitant réduits de moitié, aggravant ainsi davantage encore les tensions sociales et ethniques entre groupes. Dans le cas de la Côte-d'Ivoire, on estime que le nombre de personnes pauvres a triplé, passant de 10 à 31 % de la population sur la période 1987-2002. Les mesures de libéralisation de l'économie se sont révélées particulièrement préjudiciables du fait de leur simplicité et de leur nature dogmatique, fondées sur des perspectives à court terme et sur un manque de préparation et de mesures d'accompagnement. Ainsi, les anciens monopoles d'Etat ont tout bonnement été remplacés par des oligopoles privés, appartenant très souvent à des étrangers, qui ont éliminé le rôle et les possibilités des entreprises ivoiriennes. La baisse des prix du marché mondial du cacao et du café n'ont fait qu'entamer davantage les revenus et perspectives.

5.5 Interactions accrues avec les marchés : le rôle des centres urbains

Entre 1960 et 1990, la population de l'Afrique de l'Ouest s'est accrue à un taux annuel de 2,7 %. En 1990, la population totale de la région atteignait environ 215 millions et devrait doubler d'ici à 2020, passant à 430 millions. Bien que la région soit toujours relativement sous-peuplée par rapport à d'autres régions du monde, sa croissance démographique constante entraînera une hausse sensible du rapport population totale/terres.

Les récentes décennies ont connu une urbanisation rapide. En 1960, la population urbaine de l'Afrique de l'Ouest ne représentait que 13 % de la population totale ; en 1990, les petites et grandes villes atteignaient 40 % de la population totale. Bien que le rythme de l'urbanisation doive ralentir, on prévoit que d'ici à 2020, 60 % ou plus de la population de la région résidera en milieu urbain. En 1990, on comptait 90 villes de plus de 100 000 habitants, tandis que d'ici à 2020 on en dénombrera probablement 300. Au cours des 20 prochaines années, l'Afrique de l'Ouest connaîtra donc un triplement de sa population urbaine.

Depuis le début de l'ère coloniale, la distribution géographique de la population ouest-africaine a évolué considérablement. En termes généraux, les populations côtières plus au sud se sont accrues plus

rapidement que celles de l'intérieur sahélien, les meilleurs débouchés économiques de la côte ayant entraîné une migration au départ des régions plus au nord. Entre 1930 et 1990, par exemple, la population du Burkina Faso a triplé, passant de 2,8 à 8,7 millions, tandis que celle de la Côte-d'Ivoire a été multipliée par huit, passant de 1,4 à 11,4 millions, l'immigration contribuant fortement à la croissance démographique.

Les zones urbaines et péri-urbaines d'Afrique de l'Ouest ont longtemps exercé une très forte influence sur l'arrière-pays avoisinant, propageant le développement économique par le biais des relations avec le marché, ainsi que le contrôle politique et administratif via la perception d'impôts et de taxes.

Encadré 11. Kano : une ville-Etat établie depuis longtemps dans le Nigeria nord

Le Périmètre colonisé de Kano est renommé pour son système agricole établi de longue date, qu'il gère depuis plusieurs siècles (Mortimore et Adams, 1999). Il offre « un exemple d'un système agricole ayant atteint le point dans son processus d'intensification où toutes les terres sont cultivées, tous les restes de cultures acceptables sont utilisés comme fourrage et les arbres sont conservés » (Harris, 1996 : 13). La fertilité des sols est préservée par une gestion à forte densité de travail qui implique l'intégration étroite du bétail et des cultures. Longtemps avant l'apparition des engrais chimiques, et même aujourd'hui pour ceux qui n'ont pas les moyens financiers de les acheter, la fumure organique composée de litière et autres composants constitue un élément décisif au maintien des propriétés physiques et chimiques des sols. Ainsi, tous les ménages aspirent à posséder autant de moutons et de chèvres que possible. Les cultures sont désherbées très régulièrement et la biomasse végétale sert à nourrir les animaux. Les arbres sont broutés et servent de fourrage. Le bois de feu est récolté à partir de bois mort et de branches coupées. Tous les arbres relèvent de la propriété privée, de manière à les protéger à l'avenir. Le paysage en résultant est constitué « d'espaces verts exploités », analogues à ceux que l'on trouve dans la zone de transition forestière de la Guinée (Fairhead et Leach, 1996) ainsi qu'aux périmètres établis depuis longtemps au sud de Ségou, au Mali. Toutefois, même dans les endroits plus arides à plus faible densité, situés plus au nord et à l'est de la ville de Kano, le paysage est créé et entretenu par les agriculteurs et leur bétail, en vue de produire un système intégré et durable de cultures, fourrage et substances de brousse.

Cependant cet impact bénéfique, résultant d'un meilleur accès aux marchés, s'accompagne d'une insécurité foncière, comme on peut l'observer dans les exemples ci-dessous.

Encadré 12. Incertitude des droits fonciers des agriculteurs péri-urbains ghanéens et nigériens

L'évolution et le développement de la région péri-urbaine de Kumasi (Brook et Davila, 2000) ont connu une intensification ainsi qu'une augmentation des revenus agricoles au cours des 30-40 dernières années. Alors que dans les années 1960, une bonne couverture forestière et des sols fertiles permettaient encore une production de cacao dans un périmètre de 10 à 20 km autour de la ville, dans les années 1970 la production s'était réorientée vers le manioc, le maïs et le gombo, avec une hausse rapide de la production destinée au marché urbain dans les années 1980 et 1990. Le manioc est désormais la culture la plus importante, associée à la tomate et autres légumes. Le déclin de la fertilité des sols et de la taille des exploitations a entraîné un recours accru aux engrais et autres produits agrochimiques, ainsi qu'un intérêt croissant des agriculteurs plus jeunes pour la production agricole. S'agissant souvent de migrants locataires de terres, ils constituent une classe plus entreprenante de jeunes agriculteurs masculins. La croissance rapide de Kumasi provoque actuellement une incertitude considérable parmi les agriculteurs proches de la ville, qui assistent à la conversion d'une grande partie des terres cultivées en zones d'habitation. En conséquence, de nombreux agriculteurs ressentent une insécurité foncière grandissante quant à leurs droits d'usufruit et risquent de perdre leurs terres, que le chef coutumier local peut vendre à des constructeurs sans les consulter ni les dédommager. De ce fait, les agriculteurs hésitent de plus en plus à investir dans l'amélioration de la fertilité des sols, ainsi qu'à appliquer d'autres intrants agricoles, puisqu'ils risquent de perdre tous les avantages potentiels liés à de tels investissements. En revanche, dans les zones plus éloignées situées à quelque 20 km ou plus de Kumasi, les agriculteurs intensifient actuellement leur production, étant plus sûrs de pouvoir bénéficier de ces investissements.

Même ceux qui possèdent des terres ressentent le besoin de choisir des options plus prometteuses, étant donné les menaces qui pèsent sur les propriétés foncières. Kasanga (1998) fait observer que de nombreuses personnes estiment que l'urbanisation a entraîné une pauvreté et une insécurité grandissantes (52 %), alors que seulement 2 % considèrent que l'urbanisation a apporté des revenus accrus. Le coût de la vie croissant dû à la hausse des loyers a repoussé certaines personnes vers des zones plus éloignées, nombre d'entre elles n'étant plus en mesure d'accéder à la terre par les voies traditionnelles, du fait de son appropriation et de sa conversion pour la construction d'habitations.

Dans la périphérie urbaine de Port Harcourt, l'insécurité et l'incertitude des droits fonciers ont dissuadé de manière analogue les exploitants agricoles d'investir en vue d'une augmentation de la productivité agricole (Anikpo, 2000). En dépit de la présence d'un très vaste marché à leur porte, de nombreux exploitants sont des agriculteurs à

temps partiel qui cherchent un apport supplémentaire de revenus grâce à une petite production alimentaire, tout en espérant trouver un emploi rémunéré en ville plutôt que de se concentrer sur le maraîchage, étant donné les risques associés aux conditions d'accès à la terre.

La croissance urbaine ainsi que la demande grandissante d'aliments, de fibres et autres produits agricoles constituent un moteur non négligeable d'intensification agricole et transforment les droits à la propriété. Les questions clés portent sur la meilleure manière de gérer les multiples types de droits fonciers en milieu péri-urbain, où la valeur de la terre grimpe rapidement, afin de créer les conditions pour inciter les exploitants à investir pour augmenter la productivité de leurs parcelles et à se sentir protégés pour jouir de leurs droits à plus long terme.

5.6 Evolution sociale

Sur le plan social, la majeure partie de la société rurale ouest-africaine assiste actuellement à la fragmentation des grands groupes domestiques en unités familiales plus réduites, les principes de réciprocité à long terme étant remplacés par un calcul de l'avantage économique à plus court terme (Amanor, 1999). Cela signifie que les vieux ne peuvent plus compter sur l'offre gratuite de main-d'œuvre de leurs fils, ces derniers ayant eux-mêmes dû abandonner tout espoir d'obtenir des terres de leurs pères, en raison des pénuries de terres et des ventes foncières hors de la famille (Chauveau, 1997 ; Paré, 2001). De même, les relations entre hommes et femmes ont subi une évolution sensible, les femmes exigeant de plus en plus d'être rémunérées pour le travail effectué sur le domaine de leur mari.

Encadré 13. Evolution des droits et des attentes de la famille

On a assisté à d'importantes réorientations des attentes sociales et de l'organisation domestique du Ghana oriental, qui ont entraîné le développement de relations monétisées entre membres familiaux. Autrefois, on attendait des jeunes hommes qu'ils travaillent pour rien sur les terres de la famille, dans la perspective de gains à plus long terme sous forme d'aide aux frais de mariage et d'accès accru aux terres ainsi qu'aux biens de la famille avec le temps. Toutefois, ce contrat implicite entre aînés et jeunes s'est désintégré dans de nombreuses régions, chacun estimant que ses attentes envers l'autre n'ont pas été satisfaites. En conséquence, de plus en plus de jeunes ont arrêté leur prestation de main-d'œuvre pour les activités familiales et préfèrent travailler de façon rémunérée dans l'exploitation d'un voisin (Amanor, 2001).

Ces transformations des structures et institutions sociales au sein desquelles les populations planifient leur vie sont généralisées. Comme le signale Guyer (1997) pour le sud-est nigérian :

Le « ménage » constitué de l'homme, de la ou des femme(s) et des enfants dépendants se produit encore moins en 1988 qu'il ne le faisait en 1968. Les jeunes gens travaillent contre un salaire, même pour des parents plus âgés. Les épouses gèrent leur propre exploitation, avec une ingérence quasi-nulle des maris... Les travaux que les parents effectuaient autrefois les uns pour les autres dans le cadre de la réciprocité financière à long terme, tel que le portage par les épouses en contrepartie de contributions cérémonielles et la main-d'œuvre des jeunes en contrepartie des biens de l'épouse, ont tous été affectés par l'évolution de la vie sociale pour se transformer en formules davantage à court terme (Guyer, 1997 : 206).

Cette évolution des structures sociales, des attentes, des valeurs et des institutions domestiques aura des conséquences importantes sur les modes de développement économique, spécialement dans le secteur agricole, sur la protection des groupes plus vulnérables face aux diverses sources de risque, ainsi que sur les niveaux de pauvreté. Le passage de formes d'organisation collective de la production vers des formes individuelles d'activités et de création de richesses, ainsi que l'éclatement des vastes unités domestiques en petites unités, semblent être les résultats inévitables du processus de modernisation sociale. Les pouvoirs publics n'envisagent que rarement, voire jamais, la dégradation potentielle des conditions de vie et la perte de capital social que ces changements impliquent.

5.7 Diversification de l'agriculture et des moyens d'existence

Dans toute l'Afrique de l'Ouest les revenus ruraux se sont diversifiés de plus en plus, l'agriculture ne représentant plus dans de nombreux cas que 30 à 40 % des recettes totales (en espèces et en nature). La diversification des activités pour faire face aux risques a longtemps été inscrite dans les stratégies de survie et de croissance de nombreux ménages, que ce soit en cultivant diverses cultures, en élevant différentes espèces de bétail ou en investissant dans une vaste gamme de biens et de réseaux sociaux. Les 30-40 dernières années ont connu des réorientations sensibles des modes de consommation et des marchés potentiels. Bien que les revenus croissants et le développement urbain aient offert de nouvelles

possibilités, certaines activités artisanales traditionnelles ont fait faillite avec l'arrivée de produits de substitution moins chers. Ainsi, les femmes rurales portent aujourd'hui rarement des vêtements en coton fabriqués à la main, étant donné la vaste gamme de tissus industriels bon marché auxquels elles ont désormais accès. De même, les fabricants de pots en argile et les réparateurs de Calebasses trouvent désormais beaucoup moins de débouchés pour leurs compétences, du fait de la disponibilité de récipients en plastique et en fer galvanisé légers et résistants.

Des circonstances drastiques ont contraint certaines populations à mettre en valeur de nouvelles sources de revenus. C'est par exemple le cas lorsque les éleveurs ont perdu un nombre si élevé d'animaux qu'ils ne peuvent plus maintenir une activité pastorale et qu'ils doivent commencer à exploiter des terres. En même temps, certaines personnes ont cherché de nouveaux moyens d'existence en ville, face à l'effondrement de leurs anciennes sources de revenus. Mais dans de nombreux cas, la diversification des moyens d'existence s'est révélée un choix positif et conscient, les populations cherchant à trouver de nouveaux débouchés susceptibles de mieux rétribuer leurs efforts. Citons par exemple le grand nombre d'agriculteurs burkinabè et maliens à la recherche d'autres terres à exploiter en Côte-d'Ivoire, ainsi que l'adoption généralisée de la pêche en tant que source supplémentaire d'activité dans toute la région (Morand *et al.*, à paraître). De même, alors que certains biens et équipements de consommation traditionnels ont subi une perte de débouchés, d'autres continuent à prospérer, tandis que la hausse des biens et équipements de consommation a engendré de nombreuses opportunités d'activité supplémentaires (telles que les réparations de bicyclettes et de mobylettes, de machines à coudre, les travaux de construction en ville, le chargement et déchargement de camions, etc.). La migration, que ce soit vers la ville ou vers une autre région agricole, est souvent décrite comme une réaction désespérée. Mais cela dépeint un tableau trop négatif de ce qui, pour beaucoup de personnes concernées, représente l'ouverture de nombreux débouchés nouveaux, générant d'importants revenus financiers.

On tend à associer les modes de diversification à l'emplacement ainsi qu'au type de ménage (taille, revenus, etc.). Wiggins (2000) défend qu'il est probable que la diversification se développera dans les régions agricoles à plus fort potentiel et plus écologiquement variées, du fait que l'économie locale offre un plus vaste éventail d'options à suivre sur place. Toutefois, on observe aussi que les ménages situés dans des régions à

faible pluviosité et à plus forts risques développent des sources de revenus plus diverses, bien que cela implique fréquemment de migrer (Reardon, 1997). Les ménages plus grands et plus riches tendent également à se diversifier avec plus de succès que les ménages plus réduits et plus pauvres, les premiers étant en mesure de prendre des risques et disposant à la fois de la main-d'œuvre et des actifs à investir dans de nouvelles activités.

Comme dans d'autres domaines, c'est souvent l'innovateur initial qui assume les risques les plus élevés, mais qui en tire aussi le meilleur parti. La diversification des revenus et des biens sous la forme d'un vaste portefeuille offre aux ménages une plus grande protection contre les multiples risques auxquels ils sont confrontés partout, comme l'illustre une étude récente sur les moyens d'existence ruraux (Ellis, 2001 ; Hussein et Nelson 1998 ; Scoones, 1998). Maintenir et élargir la vaste unité domestique fait partie intégrante d'une telle stratégie de diversification.

Encadré 14. Modes de diversification dans le temps : le Mali

A Dalonguebougou, dans le centre du Mali (Toulmin, 1992 ; Brock et Coulibaly, 1999), différents groupes s'inscrivaient dans huit grandes catégories d'activités de diversification des moyens d'existence. Parmi celles-ci on peut noter: le commerce (tant au niveau individuel que du ménage), l'emploi agricole salarié, l'élevage de petits animaux, le tissage et le filage du coton, la fabrication de greniers, la voyance, ainsi que diverses autres compétences (menuisier, tailleur, réparateur de bicyclettes). Au cours des 50 dernières années, les ménages agricoles qui ont réussi ont adopté des types d'investissements rentables comme on peut l'observer dans le tableau ci-dessous.

Date/période	Forme de diversification
Années 1950-60	Expansion de la culture de l'arachide, d'abord à la main, puis via l'achat de charrues à traction bovine.
Années 1970	Achat de troupeaux, particulièrement les années de sécheresse, lorsque le prix des céréales et du bétail était favorable.
Années 1980	Creusage de puits, contrats de parcage pour fertiliser les champs villageois qui se sont répandus, développement du commerce.
Milieu des années 1990	Agrandissement des champs de brousse à l'aide d'équipements de labour, expansion du commerce vers la gérance de boutiques.

5.8 Agro-industrie et « nouveaux acteurs »

Même si l'essentiel de l'activité agricole et des terres ouest-africaines reste aux mains de petits exploitants, on note un intérêt non négligeable du secteur industriel pour l'agriculture, bien qu'à des degrés divers selon les circonstances. Ainsi, dans les années 1970 et 1980, le Gouvernement nigérian a visé à encourager les investissements privés à grande échelle dans l'agriculture en modifiant les lois d'occupation foncière. Plus récemment, un certain nombre de gouvernements ouest-africains ont opté pour des politiques en faveur de la « modernisation de l'agriculture ». Un élément central a consisté à promouvoir des formes plus sûres d'occupation foncière pour permettre la propriété foncière privée, afin d'encourager les investissements à long terme dans la mise en valeur des terres. Un autre élément a concerné des mesures positives pour encourager l'établissement d'entrepreneurs agricoles en milieu rural, en assurant l'accès à la terre et en accordant un accès préférentiel aux intrants clés. Par exemple, le Sénégal vient d'approuver un projet, appelé « Sénégal Agricole », qui prévoit de mettre en place 25 fermes agricoles à grande échelle et une demi-douzaine d'agropoles. Les promoteurs du projet espèrent que ces agropoles permettront d'irriguer 30 000 hectares de terres supplémentaires au cours des cinq prochaines années (Walfadjri, 2003).

Certains gouvernements adoptent des politiques visant la « modernisation agricole » qui font valoir la nécessité de supprimer nombre d'exploitations paysannes à petite échelle, aux motifs qu'elles ne peuvent plus affronter la concurrence et le progrès technologique (*L'Observateur Paalga*, 2001). D'autres, tels que le Sénégal, s'engagent explicitement à soutenir les exploitations familiales, tout en cherchant à compléter leur présence par de vastes développements agro-industriels (Gouvernement sénégalais, 2003). Toutefois, dans le contexte ouest-africain, la supériorité de l'agriculture commerciale à grande échelle n'est pas démontrée, car celle-ci a connu de très mauvaises performances au cours des récentes décennies (Belières *et al.*, 2002). La réalité mondiale en matière de taille et de productivité des exploitations indique également que les petites exploitations génèrent des rendements plus élevés que les entreprises à grande échelle.

Encadré 15. Taille des exploitations et productivité

Les petites exploitations sont-elles plus ou moins productives que les grandes ? La littérature existante sur la question révèle que la productivité, prise en tant que production par hectare, est plus élevée dans les petites exploitations que dans les grandes (Deininger et Squire, 1998 ; Netting, 1993). Les données proviennent principalement d'Asie et d'Amérique latine, peu de travaux ayant été réalisés sur la taille des exploitations en Afrique sub-saharienne. Cette relation inverse entre taille des exploitations et productivité découle de plusieurs facteurs. Les petites exploitations recourent plus à la main-d'œuvre familiale, qui exige en général nettement moins de supervision que le personnel salarié. Etant donné les différences dans la taille des superficies disponibles, il est logique que les petits exploitants maximisent leurs gains sur leur facteur limité, la terre.

Une récente enquête effectuée auprès de « nouveaux acteurs » au Burkina Faso suggère que les grandes exploitations en cours d'établissement présentent des rendements faibles et de mauvaises performances par rapport aux exploitations paysannes avoisinantes. Toutefois, nombre de ces exploitations sont très récentes et pourraient améliorer leur productivité à plus long terme (Ouedraogo, 2003).

Des travaux effectués auprès d'agriculteurs ouest-africains suggèrent qu'il peut y avoir quelques économies d'échelle en agriculture, de telle manière que les ménages agricoles constitués de 10 à 20 personnes et d'une ou deux équipes de labour disponibles s'en tirent mieux qu'une famille nucléaire comprenant un seul couple et de jeunes enfants, tributaires d'outils manuels (Belières *et al.*, 2002 ; Toulmin, 1992). Toutefois, dépasser cette taille ne semble pas apporter d'avantages supplémentaires, mais est plutôt associé à des revenus plus faibles et une vulnérabilité accrue face à la variabilité des prix du marché, à l'accès au crédit à bon marché, etc.

Le débat actuel concernant l'avenir de l'agriculture en Afrique de l'Ouest s'est focalisé sur le choix entre l'agriculture familiale et l'agro-industrie. On présente souvent la première comme arriérée, inefficace et orientée vers la subsistance, tandis qu'à la deuxième on attribue les vertus d'être moderne et orientée vers l'avenir, efficace et ouverte sur le marché. Dans la pratique cependant, ces distinctions sont fausses, car le niveau de performances dépend largement des conditions et des mesures d'incitation extérieures. L'agriculture commerciale à grande échelle est elle-même fortement contrastée, un éventail de stratégies étant suivies. Certains grands agriculteurs veillent réellement à gérer leurs affaires d'une manière rentable, tandis que d'autres sont motivés principalement

par la perception d'apports préférentiels et l'accès au crédit. De même, certains « grands exploitants » s'intéressent davantage à l'acquisition de droits fonciers à des fins spéculatives et non productives. De nombreux exemples illustrent que ces exploitations subissent de graves revers lorsque les pouvoirs publics retirent leur soutien et que l'accès aux apports et aux devises étrangères devient plus difficile. En revanche, les exploitations familiales à petite échelle maintiennent un certain niveau d'autonomie leur permettant d'affronter des circonstances défavorables, alors que la main-d'œuvre familiale permet de saisir les possibilités économiques émergentes, de façon rapide et flexible. Comme indiqué plus haut à la Section 3.2, il existe également des différences manifestes au sein du secteur agricole familial entre les exploitations relativement grandes, dotées de capacités d'adaptation, et les petites, qui sont plus vulnérables et ne disposent que de peu d'actifs ou de capacités à affronter le changement.

Amanor (1999) et Guyer (1997) décrivent la façon dont les Gouvernements ghanéen et nigérian ont tenté d'encourager les entreprises étrangères à investir dans l'agriculture dans les années 1970.

Encadré 16. Investissements du secteur privé dans les grandes exploitations : une histoire affligeante

De nombreuses entreprises transnationales opérant au Ghana avaient accumulé des bénéfices issus de leurs activités, sans pouvoir les transférer à l'étranger en raison du manque de devises étrangères. Leurs investissements dans des entreprises agricoles mixtes publiques-privées étaient censés accroître l'activité agro-industrielle. Les pouvoirs publics garantissaient l'accès aux terres, aux infrastructures sociales et des exonérations d'impôts sur le matériel et autres intrants importés. Toutefois, seulement 12 entreprises étaient en fait disposées à adopter ces programmes, dont quatre toujours en activité à la fin des années 1980, les échecs étant dus à des litiges liés aux terres, ainsi qu'au manque d'accès aux devises étrangères pour importer les intrants. Néanmoins, l'échelle de l'appropriation foncière pour certains de ces programmes était considérable, la Benso Oil Palm Plantation occupant plus de 40 kilomètres carrés de terres, déplaçant ainsi 3 000 paysans. L'essor de la production de palmiers à huile et l'expropriation des terres au profit de la Ghana Oil Palm Development Corporation (GOPDC) ont entraîné une raréfaction des terres pour de nombreux agriculteurs, ainsi que pour la production vivrière. Face au manque de débouchés en agriculture, de nombreux jeunes se tournent vers des secteurs non officiels qui sont criminalisés par l'Etat, tels que la production de bois d'œuvre à la tronçonneuse, l'exploitation minière à petite échelle et des activités

impliquant le chapardage, telles que les récoltes frauduleuses opérées la nuit dans les plantations de palmiers à huile de la GOPDC. Ces activités traduisent le sentiment des populations rurales, qui estiment que les politiques publiques ne défendent pas leurs intérêts ou ne sont pas administrées en leur faveur.

Les décrets sur l'indigénisation adoptés par le Nigeria dans les années 1970 obligeaient les entreprises étrangères à réinvestir leurs bénéfices dans l'économie nigériane. La Loi d'occupation foncière de 1978 visait également à libérer des terres des droits coutumiers, en vue de les réaffecter à l'agro-industrie moderne. Les terres ont été nationalisées et des baux à long terme mis en place, les propriétaires coutumiers cédant leurs droits pendant une période maximale de 99 ans. De nombreux groupes d'intérêts ont alors commencé à rechercher des terres : les boy Scouts du Nigeria, le Général Obasanjo, la United Africa Company (UAC), les fonctionnaires, diverses églises, etc. L'ajustement structurel de 1985 a entraîné l'interdiction des importations de blé, d'orge et autres ingrédients pour la fabrication de bière et l'alimentation animale, de sorte que les entreprises ont cherché à assurer leur approvisionnement régulier en développant leurs propres exploitations. Par exemple, l'UAC et Leventis ont établi leurs propres entreprises agricoles en vue de s'approvisionner en matières premières. L'exploitation agricole que Texaco a créée dans l'Etat d'Ogun en 1975 et couvrant une superficie de 1 943 hectares devait permettre à la compagnie de réinvestir les bénéfices pétroliers. Elle a toutefois fermé en 1987 pour cause de difficultés économiques et d'irrégularités financières. Elle privilégiait la production de manioc et offrait également un site d'expérimentation des nouvelles variétés produites par le centre de recherche IITA voisin. Une usine a été construite sur place afin de transformer le manioc en farine, en faisant appel à une main-d'œuvre principalement féminine. Mais il était très difficile de rentabiliser l'entreprise, en raison de la forte concurrence des agriculteurs locaux, ainsi que des prix fluctuants du gari transformé. La dévaluation de la monnaie s'est aggravée en 1986, rendant prohibitif le coût d'importation des intrants. L'intégration verticale de ces exploitations implique qu'elles opèrent comme des enclaves en milieu rural et qu'elles possèdent des liaisons limitées avec l'économie locale, à l'exception de l'embauche d'un certain nombre de travailleurs et de l'acquisition de terres.

Ces exemples viennent confirmer les faits constatés par Belières *et al.* (2002) concernant les difficultés que rencontrent les vastes entreprises agricoles commerciales au Sénégal. Dans ce pays, de grandes superficies de terres ont été affectées à des exploitants qui aspiraient à de grandes exploitations commerciales, en profitant d'un système de crédit à faible taux pour mettre en valeur et travailler les terres. La dévaluation de 1994, conjuguée à la libéralisation du marché ainsi qu'aux restrictions du crédit, ont entraîné l'effondrement de nombreuses exploitations commerciales,

incapables de rivaliser avec les petits exploitants et les importations de riz bon marché. En revanche, les exploitations familiales ont pu s'adapter et s'intensifier, en recourant à la main-d'œuvre bon marché au lieu de faire appel à de coûteux crédits et à des machines agricoles.

5.9 Organisations de producteurs et évolution institutionnelle

Pendant une décennie ou plus, dans toute l'Afrique de l'Ouest, diverses organisations de producteurs (OP) se sont établies et ont renforcé leur position au niveau local, national et sous-régional. L'émergence de ces organisations résulte en partie du retrait des pouvoirs publics de certains secteurs économiques importants, notamment l'approvisionnement en intrants agricoles et la commercialisation. Elles sont également apparues dans le cadre d'une libéralisation politique accrue et représentent désormais une force politique dont les pouvoirs publics doivent tenir compte. Cela est ressorti clairement de la grève des cultivateurs maliens de coton durant la saison 2001, due à des prix faibles, ainsi qu'au gaspillage constant et à la corruption au sein de la CMDT. La grève a réduit la production de moitié, de nombreux cultivateurs de coton ayant choisi cette saison-là pour cultiver du maïs et autres cultures de rente.

Les organisations de producteurs couvrent un vaste éventail d'activités, depuis la gestion des forêts communes ou des pâturages jusqu'à l'approvisionnement en engrais, semences et crédit, en passant par les associations d'utilisateurs d'eau, la collecte et la vente de produits agricoles donnés (Bose *et al.*, 2001). Le regroupement par l'action collective permet aux producteurs de profiter des économies d'échelle, tout en faisant entendre leur voix en matière d'orientation et de décisions publiques. De surcroît, les producteurs espèrent augmenter leur pouvoir de négociation avec les entreprises qui achètent leurs cultures, et ceci est d'autant plus nécessaire que la mondialisation entraîne une concentration et une intégration grandissantes de l'agro-industrie dans le monde entier. Dans certains cas, les organisations de producteurs ont également assuré une très utile fonction de liaison entre agriculteurs et sources d'expertise technique, telles que les structures de recherche et de vulgarisation. Les fonds d'aide venant de l'extérieur se sont souvent révélés décisifs dans le renforcement du rôle des OP, avec toutefois le risque de voir certains dirigeants s'éloigner des intérêts et des besoins de leurs membres.

Parmi les exemples d'organisations de producteurs opérant au niveau

national figurent le Comité national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR) au Sénégal, la Fédération des unions de producteurs (FUPRO) au Bénin, ainsi que le Syndicat des exploitants agricoles de l'Office du Niger (SEXAGON) au Mali (GRAF/GRET/IIED, 2003). Le CNCR constitue un cas intéressant, du fait qu'il regroupe une série de fédérations d'OP au Sénégal et qu'il est devenu un acteur central dans le dialogue entre pouvoirs publics, donateurs et producteurs sur la stratégie agricole et les questions en dérivant, telles que l'occupation foncière. De telles OP ont l'avantage d'offrir la possibilité de défendre un meilleur appui à l'agriculture en général, tout en tenant compte des contraintes particulières rencontrées par les petits exploitants. L'orientation et la prise de décisions par les pouvoirs publics tendent à s'engager sur des voies tant officielles que non officielles. Les petits exploitants ont plus de difficultés à accéder aux mécanismes non officiels qui opèrent à travers des réseaux, ou des appuis politiques en haut lieu dont bénéficient généralement les puissants acteurs économiques, tels que les grands agriculteurs commerciaux et l'agro-business. Ainsi, les OP doivent tirer le meilleur parti des voies et possibilités officielles pour défendre les intérêts d'acteurs moins influents.

Au niveau sous-régional, on constate un intérêt grandissant pour l'exercice de pressions sur les pouvoirs publics et les institutions régionales, afin de veiller à mieux défendre les intérêts des producteurs dans les démarches de négociation liées à l'OMC, à la réforme de la PAC, ainsi qu'aux négociations de Cotonou. Citons par exemple le Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), l'Association cotonnière africaine et l'*Union of Chambers of Agriculture for West Africa* (Union des Chambres d'agriculture pour l'Afrique de l'Ouest). Le ROPPA et ses membres se sont avérés particulièrement actifs dans la défense de l'agriculture familiale, s'opposant au modèle d'agro-industrie actuellement promu par certains comme un moyen de « moderniser » l'agriculture. « Cette vision (en faveur de l'agriculture familiale) s'est inspirée d'une perception globale du rôle de l'agriculture dans la société, non seulement pour la production alimentaire, mais aussi pour l'exécution de nombreuses autres fonctions économiques, sociales et environnementales » (Belières *et al.*, 2002). Ainsi, l'argument défendu par le ROPPA et d'autres acteurs porte sur la nécessité de susciter un débat plus large sur la « multi-fonctionnalité » de l'agriculture et sur le besoin d'éviter une approche purement économique ou fondée sur le marché.

Encadré 17. Réseau régional d'organisations paysannes (ROPPA)

Le ROPPA a été créé en 2000 en tant que réseau ouest-africain, avec des membres initialement dans les pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Côte-d'Ivoire, Gambie, Mali, Niger, Sénégal et Togo. Il visait principalement à renforcer les capacités de ses organisations membres en adoptant une approche régionale.³ Ses principaux objectifs consistent à :

- encourager et renforcer les valeurs d'une agriculture familiale compétitive et viable ; rassembler et partager les informations sur les OP qui réussissent ;
- renforcer les capacités des OP à négocier et aborder l'élaboration des politiques ;
- promouvoir la solidarité entre OP ;
- veiller à une représentation efficace des intérêts des OP au niveau régional.

Les activités actuelles comprennent l'établissement d'une Carte d'identité rurale (CIR), l'exercice de pressions visant à rendre les exploitations familiales centrales dans la prise de décisions agricoles au niveau national et régional, ainsi que l'élaboration de liens avec les mouvements paysans mondiaux, afin de mettre au point une stratégie commune de plaidoyer dans le contexte du commerce mondial et d'autres processus de négociation.

5.10 Politique agricole et modernisation de l'agriculture

La politique agricole vise à aborder un vaste éventail d'objectifs, tels qu'accroître la productivité agricole et contribuer à la sécurité alimentaire, réduire la pauvreté et améliorer les moyens d'existence des producteurs ruraux, augmenter les capacités à rivaliser avec les produits agricoles importés, diversifier les exportations agricoles, gérer l'exploitation durable des ressources naturelles (sols, eau, forêts, paysage) dont l'agriculture dépend, ainsi qu'assurer un mode de développement équilibré sur l'ensemble du territoire national (Gouvernement sénégalais, 2003). De nombreuses discussions récentes sur la stratégie agricole dans un certain nombre de pays ouest-africains se sont axées sur la nécessaire « modernisation », terme qui a été interprété de façons différentes, selon le contexte, mais qui se traduit généralement par :

- l'établissement d'une législation foncière pour encourager la propriété privée, à travers l'octroi de titres fonciers et de mesures

³ Diverses initiatives de renforcement des capacités sont en cours pour renforcer les compétences des responsables d'OP, telles que l'Université paysanne africaine et le programme PADCLA d'UPA-DI.

associées destinées à accroître le volume et la sécurité des transactions foncières ;

- l'augmentation de la taille des propriétés foncières agricoles par l'octroi de concessions à des agriculteurs commerciaux à grande échelle, ainsi que d'un accès préférentiel aux intrants, crédit, matériel, etc. ;
- la baisse du nombre des petites exploitations et de la population agricoles au fur et à mesure que le processus de modernisation se développe.

Les questions de politique et de stratégie agricoles sont actuellement en cours de discussion à trois niveaux différents : la place de l'agriculture dans le contexte des Documents nationaux de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) ; la politique agricole commune mise en place pour la sous-région UEMOA ; et le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) à l'étude par le G8 et d'autres tribunes internationales. Ces différents niveaux de réflexion stratégique, pris ensemble, devraient aboutir à une focalisation plus claire sur les choix à effectuer au niveau national et mondial, ainsi que sur l'existence d'importants compromis entre :

- la réduction de la pauvreté et l'amélioration des débouchés économiques des agriculteurs ouest-africains, et l'octroi d'énormes subventions agricoles dans les Etats membres de l'OCDE (actuellement à 350 milliards de \$ par an) ;
- exploitations familiales à petite échelle et agriculture commerciale à grande échelle ;
- la sécurisation des droits des exploitants fonciers coutumiers et l'octroi de titres fonciers privés aux investisseurs.

Dans certains cas, ces compromis peuvent être moins clairs et laisser entrevoir des situations de « gains pour tous » et de complémentarité entre, par exemple, la promotion de l'agro-industrie et la création de vastes avantages pour les communautés locales. Dans d'autres cas, ces compromis impliquent des choix politiques clairs concernant la distribution des gains à différents groupes, tant à l'échelle nationale que mondiale.

6. Production agricole : rendements et récoltes

6.1 Cultures vivrières

Le tableau ci-après présente les données de six pays ouest-africains relatives à la production par habitant des principales cultures vivrières pour la période 1961-63 à 1997-99, fondées sur des statistiques de la FAO (Mortimore, 2003). Les chiffres démontrent la diversité des expériences nationales, le Sénégal et le Niger ayant en commun une tendance clairement négative pour les principales céréales (riz, mil, maïs, sorgho) sur la période, face à une évolution bien plus positive de la production céréalière au Ghana, au Nigeria, au Mali et en Côte-d'Ivoire. Le Ghana et le Nigeria ont connu une forte baisse de la production agricole au début des années 1980, ainsi qu'une dépendance croissante face à l'importation d'aliments. Les réorientations stratégiques qui ont suivi en faveur de l'agriculture intérieure ont contribué à stimuler davantage les agriculteurs, entraînant une reprise des niveaux de production.

Dans le cas du Niger, situé presque entièrement dans la zone sahélienne et saharienne, le secteur agricole est particulièrement vulnérable à la sécheresse. En conséquence, la production céréalière a fortement accusé les déficits de pluviosité de 1973-75 et 1983-84. Dans le Département de Maradi du sud nigérien, on constate néanmoins une croissance de la production per capita et une hausse des rendements. La croissance de la production de doliques s'est révélée fortement positive, en raison principalement de forts niveaux de demande du Nigeria voisin. Au Mali, les quatre céréales se sont fortement remises d'un creux en 1981, tandis que cette évolution ascendante se poursuit pour le riz et le maïs et fléchit pour le mil et le sorgho. En Côte-d'Ivoire, la production de riz, maïs et mil par habitant a augmenté de 30 % sur la période, bien que la production de racines comestibles et de cultures forestières ait diminué dans une proportion similaire.

Tableau 2. Evolution de la production par habitant des principales cultures vivrières, entre 1961-63 et 1997-99 (en %)

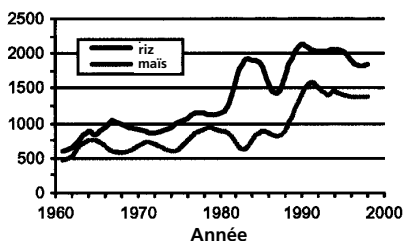
Pays	Cultures céréalières	Racines comestibles et cultures forestières	Evolution
Ghana	Riz, maïs, mil, sorgho		+59,8
		Manioc, igname, plantain	+66,3
Nigeria	Riz, maïs, mil, sorgho		- 1,2
		Manioc, igname, plantain	+76,3
Mali	Riz, maïs, mil, sorgho		- 2,6
Niger	Riz, mil, doliques		- 24,2
			+131,2
Côte-d'Ivoire	Riz, maïs, mil		+30,5
		Manioc, igname, banane, plantain	- 28,5
Sénégal	Riz, maïs, mil, sorgho		- 41,2
		Doliques	+33,3

Une récente étude du Burkina Faso offre des chiffres comparables (Mazzucato et Neimeijer, 2000). D'après les données de la FAO pour la période 1961-1998, cette étude révèle que les rendements des plus importantes cultures ont considérablement augmenté au cours des 40 dernières années, malgré une baisse de la pluviosité de 20 %. Les rendements du riz et du maïs ont été multipliés par trois alors que ceux du sorgho, du mil et de l'arachide ont doublé (Mazzucato *et al.*, 2001). Les auteurs poursuivent leur argumentation en affirmant que « bien qu'une mécanisation accrue, la migration et l'emploi d'engrais aient contribué dans une certaine mesure à la hausse des rendements du riz et du maïs, il est peu probable que ces derniers constituent des facteurs d'importance dans le cas des autres cultures... Les agriculteurs semblent même avoir été en mesure d'accroître leur production sans dépendre d'intrants externes pour rétablir la fertilité des sols » (Mazzucato *et al.*, 2001 : 6).

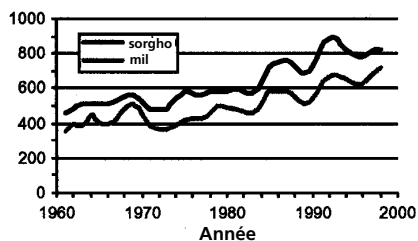
Ainsi, l'évolution globale de la production de cultures vivrières révèle une remarquable stabilité pour certaines cultures, ainsi que des hausses pour d'autres, souvent en dépit d'un climat et d'un environnement économique et politique défavorables. De telles performances sont particulièrement frappantes lorsqu'on les combine avec les données des cultures d'exportation, qui présentent dans de nombreux cas des taux de croissance très élevés (comme le révèle la Section 6.4 ci-dessous).

Figure 1. Evolution des rendements pour le Burkina Faso (1961-1998)

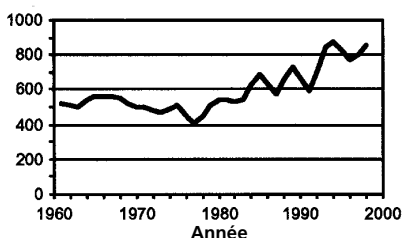
Evolution du rendement du riz et du maïs (kg.ha⁻¹)



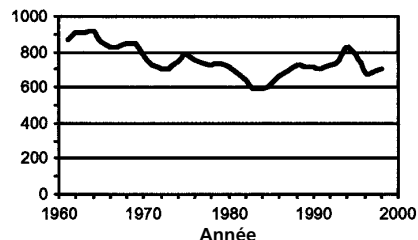
Evolution du rendement du sorgho et du mil (kg.ha⁻¹)



Evolution du rendement de l'arachide en coques (kg.ha⁻¹)



Evolution de la pluviométrie annuelle (mm)



Source : Mazzucato et Neimeijer (2000)

6.2 Cultures d'exportation

Le tableau ci-dessous montre la baisse sensible des prix des cultures d'exportation pour les principaux produits de base issus de l'agriculture ouest-africaine et présente le contexte plus global permettant d'examiner les performances agricoles.

Produit de base	Période			
	1970-80	1980-90	1990-98	1980-98
Coton	13	-36	-24	-51
Cacao	35	-65	27	-55
Café	5	-74	48	-61
Huile de palme	-22	-64	123	-20

Source : Kherallah *et al.* (2002)

Coton

Le coton a toujours été un important produit d'exportation pour l'Afrique de l'Ouest au cours des 50 dernières années. Les estimations actuelles révèlent que 6 millions de ménages agricoles dépendent de la production cotonnière en Afrique de l'Ouest, ce qui représente entre 18 et 20 millions de personnes. Le coton est entièrement produit par de petits exploitants, dans des exploitations dont la taille varie de 3 à 20 ha. On estime que l'Afrique de l'Ouest produit 2 millions de tonnes de coton de semence, dont 80 % en provenance des pays francophones, parmi lesquels les principaux producteurs sont le Mali, la Côte-d'Ivoire, le Bénin et le Burkina Faso. La production a connu une forte croissance au cours de la dernière décennie, la surface cultivée ayant doublé entre 1978/79 et 1988/89 ainsi qu'entre 1988/89 et 1998/99 (Ton, 2001).

Le tableau 4 compare les performances des petits et grands producteurs de coton au Mali, et révèle que les revenus de la production cotonnière par hectare sont plus élevés pour la catégorie de producteurs n'ayant qu'une paire de bœufs. Il ne semble pas y avoir d'économies d'échelle une fois qu'un ménage agricole passe du labour manuel à l'emploi d'une unité de traction animale de labour. On a constaté une hausse des investissements dans l'achat de tracteurs par certains des plus grands producteurs de coton, les tracteurs servant à la fois à labourer leurs propres terres et celles d'autres cultivateurs, ainsi qu'à transporter des produits, battre les céréales, etc. Bien que les tracteurs permettent d'exploiter une surface importante, les revenus par hectare sont toutefois plus faibles que pour les exploitations plus réduites, peut-être en raison d'un désherbage moins efficace et de l'utilisation d'intrants plus coûteux.

Selon Ton (2001), l'essor de la production cotonnière en Afrique de l'Ouest a accéléré la différenciation au sein du secteur agricole, les ménages équipés de traction animale étant en mesure de réussir et d'accroître la production, tandis que les quelque 30 % de ménages qui ne disposent que d'outils manuels n'ont pas pu profiter efficacement de cette source de revenus. Le fait d'être obligé d'attendre que tous les autres champs aient été préparés pour pouvoir accéder au matériel de labour entraîne un retard dans l'ensemencement des cultures et comporte des répercussions négatives sur les rendements. De même, les détracteurs de la CMDT malienne estiment que les politiques d'intensification agricole en place ont accru les options techniques dont disposent les ménages moyens et plus aisés, mais offrent par contre très

Tableau 4. Performances des exploitations selon leur taille et leur niveau de mécanisation, zone de la CMDT, Mali

	Un seul tracteur	Au moins 2 paires de bœufs	Une seule paire de bœufs	Main-d'œuvre
Nombre de cas étudiés	25	15	15	17
Nombre de personnes/exploitation	31,2	15,3	9,9	7,9
Superficie agricole totale (ha)	34,8	15,9	9,2	3,8
Superficie agricole/personne (are)	112	104	93	48
Total de jours de travail/personne	88	89	77	40
Total de jours de travail/ha	79	86	83	84
Revenus financiers de l'agriculture en FCFA	1 018 000	436 000	312 000	71 000
Revenus financiers de l'agriculture : FCFA/ha	29 000	27 000	34 000	19 000
Revenus financiers de l'agriculture : FCFA/personne	33 000	29 000	32 000	9 000
Revenus financiers de l'agriculture : FCFA/travail journalier	372	320	407	223

Source : années de cultures 1990/91 et 1991/92, 12 exploitations par village (Faure, 1994)

peu de possibilités aux exploitants disposant de moyens limités. Etant donné les exigences du coton en intrants intensifs tels la main-d'œuvre, le crédit, les engrais et la gestion, il se peut que cette culture ne soit pas la mieux adaptée aux petits agriculteurs pauvres. Une analyse des sources de revenus des ménages agricoles du village de Zaradougou, situé dans le sud du Mali, a identifié le coton comme la principale source de revenus des ménages relevant des catégories plus aisées et moyennes, tandis que plusieurs ménages du groupe le plus pauvre ne le cultivaient pas du tout, en raison de dettes contractées dans plusieurs cas auprès de la CMDT (Brock et Coulibaly, 1999). Les femmes peuvent rarement accéder directement au crédit, aux intrants et aux conseils de vulgarisation de la CMDT.

Les producteurs de coton sont fortement affectés par les prix du marché mondial du coton. Ces derniers se situent actuellement à leur niveau le plus bas depuis 30 ans, soit la moitié de la moyenne à long terme. Cela résulte de l'importance de la récolte mondiale, elle-même favorisée en

partie par d'importantes subventions versées aux agriculteurs des pays riches, conjuguée à une demande faible (voir plus loin pour de plus amples détails). Les agriculteurs des Etats-Unis et de l'UE sont protégés de cet effondrement des prix par de forts niveaux de soutien à la production, sous forme de subventions. En revanche, de nombreux agriculteurs des pays en développement ont essuyé d'importantes pertes de revenus et de recettes. Les producteurs ouest-africains ont été fortement touchés, du fait de l'absence d'un système de subventions susceptible de protéger les agriculteurs contre les effets négatifs des changements des prix du marché mondial. Etant donné que l'ensemble de la production cotonnière dépend des petits exploitants, il est raisonnable de supposer que la récente chute des prix du marché mondial les a tous lésés d'une manière ou d'une autre.

Cacao

En Afrique de l'Ouest, la production de cacao relève principalement de la Côte-d'Ivoire et du Ghana, le Nigeria et le Cameroun produisant de faibles quantités. De nouvelles sources d'approvisionnement du marché mondial sont apparues sur le marché, en provenance d'Amérique latine et d'Asie orientale (spécialement le Viêtnam et l'Indonésie). Les agriculteurs ouest-africains ne jouent donc plus un rôle aussi dominant dans l'approvisionnement mondial en cacao. Le conflit actuel en Côte-d'Ivoire, qui en 2000 représentait plus de 40 % de la production mondiale, a provoqué une forte hausse des prix qui a considérablement bénéficié au Ghana voisin, de même qu'aux producteurs plus éloignés. En Afrique de l'Ouest, le cacao est produit principalement par de petits exploitants. Il existe quelques plantations à grande échelle au Ghana et en Côte-d'Ivoire, mais globalement celles-ci ne représentent qu'un petit pourcentage de la production et de la surface cultivée. On estime par exemple qu'il existe un million de petites exploitations produisant du cacao en Côte-d'Ivoire et 800 000 au Ghana. L'amélioration des possibilités commerciales et les prix satisfaisants du cacao devraient donc bénéficier à un vaste nombre de petits exploitants dans la région.

La production du cacao exige un processus à très forte densité de travail pour défricher les terres, planter et entretenir les arbres et récolter le cacao, et elle a toujours été fortement tributaire de l'accès à la main-d'œuvre, qu'elle soit familiale ou embauchée. Au Ghana et en Côte-d'Ivoire, une grande partie de cette main-d'œuvre provenait d'autres régions du pays et des Etats avoisinants. Ceux qui disposent de la main-d'œuvre à offrir pouvaient échanger leur travail contre l'accès à la terre

via divers mécanismes de métayage, permettant ainsi aux migrants d'acquérir leurs propres exploitations. Au cours des 40 à 50 dernières années, ces débouchés ont attiré plusieurs millions de Sahéliens venus du Burkina Faso et du Mali vers la Côte-d'Ivoire, désireux d'acquérir des propriétés foncières propres. Tant que les réserves de terres restaient importantes et que les prix du cacao étaient satisfaisants, cette politique d'expansion fondée sur l'immigration était viable. Mais avec la récession des années 1980 et la perception d'un épuisement des réserves foncières, les conflits entre populations autochtones et nouveaux arrivants se sont accrus, de même que le nombre de litiges liés aux « droits » fonciers. Au Ghana, la Loi sur les étrangers de 1969 a entraîné l'expulsion de centaines de milliers de Sahéliens qui étaient venus pour vivre du cacao, dont beaucoup se sont finalement installés en Côte-d'Ivoire. La main-d'œuvre migrante reste importante au Ghana occidental, mais celle-ci se compose principalement de personnes venues d'autres régions du Ghana qui peuvent aspirer à des droits plus fermes que les non-ressortissants en leur qualité de citoyens.

Par le passé, la production de cacao a donc permis aux agriculteurs plus pauvres disposant de main-d'œuvre d'investir, d'acquérir des terres et d'accroître leurs revenus. La plupart des Sahéliens ne disposent toutefois plus de cette option. Avec le conflit actuel en Côte-d'Ivoire, il reste à déterminer comment le secteur du cacao se rétablira dans ce pays, ainsi que les droits et débouchés respectifs dont disposeront les groupes non autochtones.

On dispose de très peu d'éléments sur les effets distributifs de l'évolution récente sur les différentes parties du secteur de la production de cacao. Dans le cas du Ghana, la libéralisation du secteur de commercialisation du cacao n'a été que partielle, une partie du marché d'exportation étant ouvert aux exportateurs dotés d'une licence privée et la part majoritaire restant aux mains de la Commission ghanéenne du cacao (COCOBOD). Selon Konadu-Agyemang (2000), bien que l'ajustement structurel ait amélioré les revenus de certains producteurs de cacao, ce sont principalement les producteurs à grande échelle qui se sont octroyé la part du lion. Dans le cas de la Côte-d'Ivoire, les répercussions de la libéralisation du secteur du cacao se sont généralisées à tout le secteur. Conjuguées à une tension politique croissante, elles ont provoqué des baisses de revenus sensibles et préjudiciables, ainsi qu'une hausse rapide de la pauvreté dans de nombreuses régions du pays (Losch *et al.*, 2003).

6.3 Production animale

Selon la FAO, la quantité de bétail a augmenté dans toute la région au cours des 30 à 40 dernières années (Mortimore, 2003)⁴. Malgré d'importantes fluctuations dans certains pays pendant les périodes de sécheresse des années 1970 et 1980, l'index du nombre d'animaux par habitant est resté globalement constant, avec un niveau de croissance de 2 à 3 % par an. La région a toutefois connu d'importants changements aussi bien en termes de distribution du nombre d'animaux au sein de la région que de la composition des troupeaux. En général, le bétail s'est déplacé vers le sud vers des régions à plus forte pluviométrie, une grande partie des troupeaux étant détenue par des populations agricoles sédentaires. En outre, de nombreux éleveurs autrefois nomades sont maintenant devenus plus sédentarisés. Par exemple, au Mali, la majeure partie du cheptel national se trouve désormais dans la région de Sikasso, où le bétail contribue très utilement au système local d'exploitation du coton (traction, fumier, biens). De même, la Côte-d'Ivoire a poursuivi une forte politique pro-bétail dans la région nord du pays, ce qui a attiré des éleveurs du Mali et du Burkina Faso voisins et encouragé les investissements en bétail auprès des agriculteurs et des commerçants ivoiriens. La proportion du cheptel national constitué de chèvres et de moutons a augmenté, ces animaux offrant une plus grande flexibilité et une plus grande résistance aux risques que les bovins et les chameaux, ainsi que des possibilités d'embouche, spécialement à proximité des grandes villes. L'embouche est une activité qui prend une dimension importante à l'approche des fêtes religieuses et traditionnelles. La production laitière intensive autour des grandes villes est en outre en train de s'établir progressivement.

Il n'existe aucune ou peu de données concernant la structure de la possession d'animaux dans différentes régions d'Afrique de l'Ouest. Durant les sécheresses des années 1970 et 1980, l'appauvrissement de nombreux éleveurs extensifs, contraints de vendre le bétail qui leur restait, a suscité des inquiétudes. Malgré les signes d'acquisition de troupeaux pendant la sécheresse par des investisseurs urbains et les populations agricoles à même de profiter de la chute des prix des animaux et de la situation désespérée des ménages pastoraux à la

4 Les statistiques liées à la quantité de bétail sont notoirement peu fiables, du fait que beaucoup la considèrent comme une richesse et que dans certains pays il s'agisse encore d'un bien imposé. Une prospection aérienne a permis de se faire une meilleure idée de la distribution relative de différentes espèces animales en termes d'emplacement, mais les données sur la possession d'animaux restent particulièrement limitées.

recherche d'aliments, aucune donnée ne révèle si cette évolution s'est maintenue. Les études réalisées au niveau local révèlent généralement que la majeure partie des animaux du village appartient à quelques ménages. Les économies de marché facilitent le maintien d'un grand troupeau, tandis qu'elles rendent difficile et lente la constitution d'un cheptel à partir d'une base réduite. Ainsi, les données issues d'études de villages maliens révèlent que de nombreux ménages possèdent une paire de bœufs ou deux. Mais les grands troupeaux sont limités à un petit nombre de ménages (Toulmin, 1992 ; Brock et Coulibaly, 1999).

6.4 Performances agricoles globales

Si l'on regroupe les cultures vivrières et d'exportation, de nombreux pays ouest-africains sont parvenus à augmenter considérablement leur niveau de production en réponse à une demande du marché à l'échelle nationale, régionale et mondiale. Cela montre que le secteur agricole possède une grande capacité à augmenter la production si les conditions sont favorables. Cela est même encore plus évident si l'on tient compte de la croissance de nombreuses cultures moins importantes pour lesquelles on ne dispose pas de données recueillies de manière systématique, telles que le karité, le sésame, les fruits et légumes (Wiggins, 2000). Comme Guyer (1997) fait observer pour le Nigeria :

Les systèmes de production et de distribution se sont développés au cours des dernières décennies, peut-être à un rythme que l'on peut comparer favorablement avec d'autres cas historiques, même si ce n'est pas avec la vigueur atteinte en Asie avec la révolution verte. Le système alimentaire a répondu à la demande malgré les difficultés de transport, l'absence de réfrigération, une gamme réduite de techniques de stockage et l'inexistence d'un marché des transactions à terme sur les marchandises. Par conséquent, même si jusqu'à 20 % de l'alimentation a été importée à certains moments, même si une partie de la population urbaine pauvre ne peut satisfaire ses besoins nutritionnels, et même si de nombreux urbains sont également exploitants agricoles, en termes comparatifs et historiques, l'approvisionnement en nourriture des villes nigérianes durant les grandes vagues de fluctuations macro-économiques et politiques a constitué une réussite impressionnante de technique productive et d'acquis social (Guyer, 1997 : 4-5).

L'agriculture ouest-africaine, loin d'être confrontée à une « crise », s'est révélée remarquablement performante et réceptive aux nouveaux marchés et débouchés. Tel qu'illustré par l'étude de Mortimore (2003)

consacrée aux performances agricoles de six pays ouest-africains entre 1960 et 2000, les petits exploitants de la plupart des pays ont été capables d'accroître sensiblement leurs niveaux de production et de productivité, en dépit de conditions défavorables.

Encadré 18. Explication de l'évolution de la production agricole ouest-africaine

- Quatre des six pays (les exceptions étant le Sénégal et, dans une moindre mesure, le Niger) ont maintenu ou amélioré leur production vivrière par habitant en termes de produits alimentaires de base, tandis que certains se sont remis des graves crises du début des années 1980, pour atteindre des niveaux comparables ou supérieurs à ceux du début des années 1960. Seul le Sénégal a connu un déclin des indices sur l'ensemble de cette période de 40 ans ; au Niger, la baisse s'est enrayée (sans s'inverser) après 1985.
- Les performances des principales cultures ou groupes de cultures ont souvent varié au sein d'un même pays. Un « index d'auto-suffisance alimentaire » global tient compte des équivalents énergétiques céréales-tubercules, prévoyant ainsi une marge d'adaptation aux changements de préférences liées aux cultures, tant de la part des consommateurs que des producteurs.
- Les fluctuations, clairement attribuables à la variabilité de la pluviométrie (particulièrement au Niger, au Mali et au Sénégal), menacent l'auto-suffisance alimentaire par habitant au niveau national, ce qui augmente la probabilité de compromettre la sécurité alimentaire des ménages plus pauvres, dont ceux de nombreux producteurs qui risquent de décapitaliser leur potentiel productif par la suite.
- Il semble que de nombreuses stratégies d'adaptation soient à l'œuvre à mesure que les producteurs adaptent leurs cultures et se diversifient pour répondre aux possibilités de commercialisation alimentaire. Ce processus s'est fait sentir au Sénégal, où les cultures traditionnelles sont les plus menacées.
- La production alimentaire par habitant n'étant que rarement liée à la croissance démographique totale ou à la croissance de la population agricole, il convient d'écarter un simple mécanisme démographique de l'équation alimentaire.
- Les politiques et l'environnement économique mondial sont des paramètres beaucoup plus importants encore, qui expliquent mieux le déclin généralisé de la suffisance alimentaire qui s'est produit dans de nombreux pays dans les années 1980, ainsi que la reprise ultérieure de la plupart d'entre eux.

Source : Mortimore 2003

La description et l'analyse du secteur agricole ouest-africain, ainsi que de ses processus de transformation, s'appuient toutefois sur des données quantitativement limitées et qualitativement souvent peu fiables. Il existe des difficultés particulières concernant les informations sur l'évolution de l'occupation des sols, la distribution des propriétés, l'accès aux terres et les niveaux de productivité. Les données au niveau national présentent de sérieuses faiblesses, en raison de la capacité limitée de nombreux gouvernements à maintenir une couverture statistique efficace de la production agricole dans tout le pays. Certains pays renforcent actuellement ces systèmes de collecte de données, indispensables pour comprendre la dynamique de changement au sein des différents systèmes agricoles, ainsi que pour signaler les domaines de déficit alimentaire ou de productivité en baisse. Etant donné la faible base statistique, l'analyse de l'évolution de l'agriculture ouest-africaine exige d'associer différentes sources et techniques de collecte des données. Celles-ci englobent les études au niveau local, les photographies aériennes et l'imagerie par satellite, les enquêtes précises auprès des ménages, les études de la pauvreté, ainsi que les données au niveau national. L'absence de données de bonne qualité explique en partie les différentes interprétations qui ont été faites concernant l'évolution de l'agriculture ouest-africaine. Une deuxième raison de l'existence de disparités assez prononcées dans le discours adopté par différents acteurs est liée aux diverses expériences vécues par différents pays de la région au cours des 40 dernières années.

Résumé

Ainsi, pour cinq des sept pays examinés ci-dessus,⁵ les 30-40 dernières années ont montré des expériences bien plus positives de la croissance agricole que ne l'admettent généralement ceux qui affirment que l'agriculture africaine est en crise. En dépit des sécheresses périodiques, des réorientations de politiques et des réductions de l'intervention de l'Etat, les agriculteurs sont parvenus à maintenir la croissance de la production vivrière, ainsi qu'à suivre le rythme de la croissance démographique, tout en augmentant les exportations des produits de base clés. Le nombre de bétail s'est également maintenu, avec un niveau croissant d'intégration entre la production animale et agricole dans de nombreuses régions. Les systèmes de production agricoles ont également évolué vers une plus grande diversification des produits de base, allant

5 Le Ghana, la Côte-d'Ivoire, le Nigeria, le Niger, le Sénégal et le Mali, d'après l'étude de Mortimore (2003), ainsi que le Burkina Faso (Mazzucato *et al.*, 2002).

des céréales de base jusqu'au maïs, en passant par les doliques, le sésame et la culture maraîchère, afin de répondre à la demande urbaine croissante résultant de l'expansion des centres urbains (OCDE, 1998).

La baisse généralisée de la productivité agricole qui s'est produite de la fin des années 1970 au milieu des années 1980 a été corrigée en modifiant les politiques publiques envers le secteur agricole, telles que la libéralisation des marchés des produits de base clés et l'abandon des contrôles de prix sur les céréales de base. De même, les contrôles stricts exercés sur le choix des cultures dans les zones de culture irriguées gérées par l'Etat ont été supprimés, permettant ainsi aux agriculteurs de tirer profit des nouveaux marchés, tels que les fruits et légumes dans la zone de l'Office du Niger du Mali. Lorsque les agriculteurs bénéficient d'un appui constant (tel que l'assistance technique, le crédit, l'accès aux intrants, la commercialisation), les performances se sont souvent révélées remarquables, avec une forte capacité de croissance de la production et des rendements (comme dans la zone cotonnière du Mali).

Cependant, le maintien de la capacité à s'adapter et à répondre aux nouvelles opportunités ainsi qu'à relever les défis de la mondialisation est loin d'être assuré. Les agriculteurs continueront à investir leurs efforts et capitaux dans l'amélioration de la production agricole, là où des revenus acceptables seront garantis. Mais ces derniers sont menacés par les importations bon marché, la chute des prix du marché mondial, ainsi que les difficultés d'accès au crédit et aux intrants. Parallèlement, les politiques à l'appui de la modernisation agricole semblent favoriser les producteurs à grande échelle, au détriment des millions d'exploitations familiales qui composent le secteur agricole actuel. Les décideurs politiques justifient cette orientation en arguant que les exploitations familiales sont incapables d'être les moteurs de la modernisation du secteur agricole. Cette position s'appuie cependant sur une interprétation très partielle de la réalité, qui fait abstraction des importantes contributions de millions de petits exploitants dans l'approvisionnement alimentaire au niveau national et dans les exportations, et qui ne tient pas compte des arguments relatifs à la multifonctionnalité favorables à la promotion de l'agriculture familiale.

7. Qui sont les gagnants et les perdants ? Impacts globaux sur la pauvreté et les moyens d'existence

Les faits constatés ci-dessus brossent un tableau contrasté, dans lequel de nombreux producteurs ruraux ont continué de s'adapter aux nouveaux débouchés agricoles et économiques avec une énergie et une ingéniosité remarquables. Les revenus et moyens d'existence sont devenus plus divers, tandis que la migration constitue désormais un élément central du budget de nombreux ménages.

- Comment cette évolution de l'agriculture, des marchés et des possibilités s'est-elle répercutée sur le niveau général des revenus et des conditions de vie ?
- Les conditions de vie des ruraux se sont-elles améliorées au cours des 20 à 30 dernières années ?
- Quelles catégories sociales ont particulièrement réussi et lesquelles ont connu des difficultés ?

Il s'agit de questions complexes, étant donné le très vaste éventail de circonstances et la faible base de données dont on dispose.

7.1 Quelle est la réalité de la pauvreté ?

La sagesse populaire, telle qu'exprimée dans de nombreuses études sur la pauvreté rurale en Afrique, fait valoir que les agriculteurs ont connu peu d'amélioration de leurs rendements et revenus, voire aucune, et que leur appauvrissement s'aggrave actuellement dans de nombreux cas. Selon cette thèse, les effets combinés des rendements limités, des faibles prix du marché et de l'accès restreint au crédit et autres intrants aboutissent à une spirale d'appauvrissement et de décapitalisation. Il est courant d'entendre dire que l'agriculture africaine se trouve « en crise ». Toutefois, il existe également des raisons de remettre en cause cette interprétation pessimiste des changements en cours dans le cas de l'Afrique de l'Ouest, qui concernent la fiabilité des données sur lesquelles s'appuient ces évaluations, ainsi que les faits contraires constatés dans de nombreuses études très localisées. Il se peut également que les populations cherchent à démontrer des niveaux d'appauvrissement plus forts qu'ils ne le sont réellement.

Qualité des données

Il existe des faiblesses inévitables dans la qualité des données disponibles pour évaluer les niveaux de pauvreté, ainsi que l'évolution récente de ces derniers. Ces faiblesses découlent tant de la façon dont les enquêtes ont été effectuées auprès des ménages (taille, représentativité, période de temps, etc.), que des hypothèses formulées concernant la nature et les sources de revenus des ménages. Par exemple, il est particulièrement difficile de rassembler les données liées au budget des ménages, en raison de leur incapacité ou de leur réticence à préciser les revenus perçus et les transactions entreprises. Cela est particulièrement vrai lorsque, comme dans nombre de grands ménages ruraux, les membres s'adonnent à la fois à des activités collectives et individuelles. Le chef de famille sera rarement à même de s'exprimer au nom des nombreux individus de la famille, ni de leurs modes de dépenses privés. De même, il peut surgir une forte réticence à admettre la signification d'activités et de revenus privés, car ceux-ci représentent une aberration par rapport à l'idéal social de l'entreprise collective. Ainsi, il est probable que des problèmes particuliers surgissent pour obtenir des données budgétaires fiables, surtout pour les plus grands ménages, qui consacrent une partie importante de leur temps à des activités de caractère individuel. La question de l'évaluation des revenus pose également problème pour les ménages qui dépendent de l'alimentation et de services largement produits par les membres des ménages. Ceux-ci englobent non seulement l'approvisionnement de la famille en céréales, mais aussi un éventail d'autres denrées alimentaires, de produits animaux et végétaux collectés dans la brousse.

Maîtrise incomplète de la diversité des revenus des ménages

Il arrive souvent que les enquêtes auprès des ménages ne couvrent pas complètement toutes les sources de revenus, privilégiant les activités les plus évidentes et ignorant le reste. Par exemple, l'enquête sur la pauvreté au Mali de 1998-99 est parvenue à l'étonnante conclusion que les familles de la région sud du pays figuraient parmi les plus pauvres, un résultat que les auteurs du rapport eux-mêmes qualifiaient de contraire à l'intuition (ODHD, 1999). Un examen plus étroit des données a toutefois révélé que ce résultat était dû au fait que l'étude portait uniquement sur les revenus que les agriculteurs tiraient du coton. Or, la plupart des ménages agricoles du sud malien pratiquent un éventail bien plus riche d'activités, qui englobent le commerce, l'élevage, la production légumière et fruitière, ainsi que la cueillette des produits de la brousse. En outre, nombre de ces ménages tirent une vaste proportion de leurs

revenus des remises de fonds des migrants, spécialement en provenance de la Côte-d'Ivoire. Les revenus réels étaient donc probablement deux ou trois fois plus élevés que ceux estimés par l'enquête.

Risques de partialité

Il se peut que certains gouvernements soient tentés de sous-estimer leurs revenus pour veiller à maintenir leur pays dans la catégorie des « Pays les moins développés » des Nations Unies et obtenir ainsi des fonds de lutte contre la pauvreté. Il y a lieu de craindre que l'emploi de la pauvreté en tant que critère important de distribution de fonds d'aide encouragera les pays à démontrer des niveaux de revenus faibles et décroissants, afin de maximiser leurs chances de percevoir des fonds d'aide.⁶

Il convient d'examiner davantage les concepts sous-jacents aux diverses évaluations de la pauvreté, et donc les points faibles à aborder, y compris le nombre limité de séries chronologiques. Ces difficultés liées aux données ont pour conséquence d'entraîner une surestimation de l'incidence et du niveau de pauvreté des ménages ruraux pauvres qui disposent d'importants revenus non agricoles, dont une grande partie de la consommation alimentaire provient de la production propre et dont les membres peuvent être réticents à déclarer l'ensemble de leurs revenus financiers, que ce soit au niveau collectif ou individuel.

7.2 Analyse plus globale des moyens d'existence ruraux

Une étude détaillée des moyens d'existence ruraux du sud malien a révélé que trois éléments étaient considérés comme décisifs pour maintenir les conditions de vie des ménages et éviter leur appauvrissement (Brock et Coulibaly, 1999) :

- *Gestion des ménages* : désigne la façon dont le ménage est géré, sachant qu'il est largement accepté que le discernement et une bonne approche peuvent améliorer considérablement la situation d'un ménage plus pauvre. À l'inverse, une mauvaise gestion des personnes et des biens peut mener un ménage aisé à la ruine.
- *Main-d'œuvre* : désigne non seulement le nombre de personnes travaillant dans le ménage, mais aussi sa composition en termes d'âge

6 Un risque analogue s'est présenté lors de la négociation de la Convention des Nations Unies pour lutter contre la désertification, lorsqu'un nombre étonnamment élevé de pays a déclaré souffrir de désertification, dans l'espoir de percevoir les fonds substantiels disponibles pour les « pays affectés ».

et de sexe. Un ménage disposant d'une main-d'œuvre relativement jeune et bien équilibrée entre les sexes est jugé bien plus viable qu'un ménage disposant de peu d'enfants ou à dominante féminine.

- **Richesse** : implique la possession de divers biens, tels que le matériel agricole et le bétail, de grande valeur pour l'entreprise agricole et source de revenus en période de besoin.

Selon ces critères, les ménages plus aisés étaient ceux qui étaient en mesure de mobiliser une vaste main-d'œuvre, non seulement pour cultiver plusieurs champs et cultures, mais aussi pour effectuer diverses activités créatrices de revenus, tant collectivement que pour leur gain individuel. Parallèlement, les ménages plus grands étaient à même de mieux protéger leurs membres de la variabilité démographique et de créer un plus grand surplus permettant l'accumulation de biens. En revanche, les ménages les plus pauvres et les plus vulnérables étaient généralement réduits en termes de main-d'œuvre et autres biens productifs. En conséquence, ils rencontraient des difficultés pour maintenir la viabilité de leur entreprise agricole et n'offraient à leurs membres que des possibilités limitées d'obtenir des revenus propres, toutes les recettes devant être mises en commun. Ces ménages possédaient souvent peu de liens avec les autres membres du village, du fait de leur installation relativement récente. Tous ces facteurs contribuent à expliquer pourquoi certaines familles pouvaient développer et agrandir leurs activités, alors que d'autres subissaient des revers.

Encadré 19. Diversification réussie des moyens d'existence à Zaradougou

Le ménage B est un ménage complexe, qui comprend le chef de famille, son fils marié et ses frères, chacun avec sa famille respective. Le ménage est considéré par ses voisins comme fonctionnant bien, doté d'un bon moral et d'un travail d'équipe satisfaisant. Comme la plupart des grands ménages sénoufos du village, outre la culture du coton, il possède une plantation en Côte-d'Ivoire et un verger dans le village. Ces trois entreprises sont gérées au niveau du ménage central. Un seul membre se charge des revenus financiers. Une partie des bénéfices des trois grandes entreprises est répartie entre les membres, une fois que les frais ont été payés. Les investissements relatifs au ménage sont décidés par un conseil constitué de membres masculins.

L'élevage de petits animaux et de volaille est effectué au niveau de la sous-famille

nucléaire au sein du ménage élargi. Bien que cette sous-famille ne possède pas de fonction sociale au sein du ménage complexe, elle joue actuellement un rôle économique important en permettant la décomposition de certaines activités génératrices de revenus. Les bénéfices de ces activités sont conservés par ceux qui les ont effectuées. Enfin, il existe des activités de type individuel (culture de légumes hors saison, vente de bois de feu, champs des femmes, production de beurre de karité, petit commerce) pour lesquelles l'individu a le droit de conserver les revenus créés.

La viabilité de ce ménage est perçue comme très élevée, en dépit du fait que ses rendements en coton soient considérablement plus faibles que ceux de nombreux autres ménages de taille similaire. Il n'existe pas de danger d'éclatement, puisque le travail de tous les membres est rémunéré financièrement et que les activités individuelles sont approuvées.

Source : Brock et Coulibaly (1999)

En revanche, les possibilités limitées dont disposent les petits ménages pauvres apparaissent clairement ci-dessous.

Encadré 20. Mise en commun de ressources limitées : l'option des ménages pauvres

Ce ménage simple se compose uniquement du chef de famille, de ses femmes et de leurs enfants. Outre l'agriculture, ce ménage s'adonne à plusieurs activités de diversification, dont la vente de bois de feu et de matériaux de construction de toitures en paille, ainsi que l'élevage de petits animaux. Leur plus importante activité génératrice de revenus, outre le coton, est la vente de poisson fumé, qu'ils achètent dans la ville voisine de Kléla pour le revendre aux commerçants de la ville de Koutiala, à 120 km au nord. S'agissant d'un ménage simple, tous les revenus sont mis en commun au profit de la famille, le chef de famille étant le principal décideur. Contrairement à la plupart des autres ménages du village, les femmes ne cultivent pas de champs propres.

Source : Brock et Coulibaly (1999)

Les constatations issues des études de cas dresseraient donc un tableau mixte des processus de création de richesse et d'appauvrissement au niveau des ménages. Il existe relativement peu d'études des changements survenus dans les circonstances des ménages qui couvrent une période de 10-20 ans. Lorsque ces études existent, elles suggèrent toutefois diverses voies, dont seulement quelques-unes impliquent un appauvrissement accru. Une étude de Dalonguebougou, dans le centre du Mali (sur la

période 1980-1998), a campé un décor mixte, mais avec la plupart des ménages étant plus aisés au terme de la période de 18 ans. Les Bambara de la région affirment que la fortune d'une famille ressemble aux pieds d'un tisserand traditionnel : à un moment le pied gauche est levé, mais plus tard il retombera et le pied droit s'élèvera. Cela suggère un niveau de mobilité sociale qui est probablement plus proche de la théorie que de la réalité. Dans la pratique, il est plus facile pour les familles plus grandes et plus aisées d'affronter les risques et d'investir dans le matériel, le bétail et les alliances matrimoniales nécessaires pour assurer leur viabilité à plus long terme. Néanmoins, une grande famille aisée peut voir sa fortune entamée par une série de revers, tels qu'une maladie, un décès, des dissensions internes ou l'éclatement d'un ménage (Toulmin, 1992 ; Brock et Coulibaly, 1999).

Dans une communauté rurale comme Dalonguebougou, l'énorme changement survenu dans l'accès des villageois aux marchandises sur 18 ans illustre la hausse des revenus et du pouvoir d'achat de ces derniers.

Alors qu'il ne comptait que deux petits commerçants en 1980, le village totalise désormais cinq magasins qui stockent de nombreuses marchandises différentes. L'encadré 21 illustre le contenu du magasin de Babou Dembéle dans le village, qui symbolise ces changements.

Toutefois, alors que certains ménages agricoles se sont enrichis, d'autres n'ont pas connu autant de succès. On assiste à un processus de

Encadré 21. Que trouve-t-on dans le magasin de Babou ?

Articles disponibles dans le magasin de Babou Dembéle en 1980 :

Thé, sucre, savon, cigarettes (Liberté seulement), sel, essence, sucreries, kola et dattes.

Articles disponibles dans le magasin de Babou Dembéle en 1998 :

Thé, sucre, savon, cigarettes (nombreuses marques), sel, essence, sucreries, kola, dattes, vernis à ongles, biscuits au chocolat, ciseaux, hochets pour bébés, miel (local), biscuits (chocolat), corde (nylon), corde (baobab), ficelle, lames de rasoir, lampes, lait, lessive en poudre, pièces détachées (bicyclettes), pneumatiques, vêtements, seaux d'eau, pots en plastique, récipients de cuisine, concentré de tomate, pompes à bicyclettes, tissu en coton (local), tissu en coton (manufacturé), piles (tailles différentes), thé (brun), café, tongs, kérosène, allumettes, etc.

Source : Brock et Coulibaly (1999)

différenciation sociale et économique grandissante (Watts, 1983). Ce processus n'est pas récent et a probablement toujours existé, en raison des différentes capacités des ménages à affronter les risques et les chocs. Cela va de pair avec une augmentation généralisée des relations fondées sur le marché, ce qui signifie que de nombreux produits de base qui étaient autrefois donnés gratuitement, prêtés ou échangés, font désormais l'objet d'une transaction financière. Comme indiqué précédemment, dans de nombreuses régions, l'accès à la terre est désormais souvent soumis au paiement d'une somme substantielle, alors qu'autrefois on pouvait l'obtenir par un prêt indéfini à long terme (Lavigne Delville *et al.*, 2002). Alors qu'auparavant on décourageait les ventes de céréales afin de conserver suffisamment de stocks pour les moments de besoin, les villageois vendent désormais leurs surplus. Des attaches collectives moins solides au sein de la communauté plus vaste et du groupe familial, conjuguées à un engagement moins fort à la réciprocité à long terme, entraînent une vulnérabilité accrue des membres plus faibles. Non seulement les ménages plus riches sont moins disposés à aider un voisin plus pauvre mais, dans certaines familles, il est beaucoup plus courant de laisser pour compte les anciens et les pauvres. Une étude réalisée récemment dans le sud du Burkina Faso évoque un nombre croissant de personnes âgées qui n'ont plus personne pour s'occuper d'elles (Dabiré et Zongo, comm. pers.). Dans les cas extrêmes, ceux qui n'ont plus d'autre option peuvent se rendre en ville, dans l'espoir de trouver travail, gîte et couvert.

Résumé

Les ruraux se sont-ils enrichis au cours des 20 à 30 dernières années ? Il est difficile de dresser un tableau clair de l'évolution générale des revenus et des conditions de vie des agriculteurs ouest-africains. Alors que certains ont réussi et prospéré, d'autres se sont appauvris. Des études de cas très localisées révèlent que de nombreux ménages ont su tirer parti des nouvelles possibilités et améliorer leurs conditions, en orientant davantage une partie de la main-d'œuvre familiale vers la migration et d'autres activités. La réalité ne correspond pas à un appauvrissement croissant de l'ensemble de la population. Certains groupes sociaux se sont révélés particulièrement vulnérables à l'appauvrissement, notamment :

- les ménages subissant une série de revers, tels qu'une mauvaise récolte venant s'ajouter à la maladie d'un membre de la famille et à une mauvaise gestion ;

- les éleveurs extensifs qui ont subi de fortes pertes de bétail dans les années 1970 et 1980 et n'ont pas pu reconstituer leur troupeaux ou sécuriser leur accès aux terres agricoles ;
- les personnes dépourvues de droits fonciers et les populations résidant en milieu péri-urbain qui se retrouvent chassées de leurs parcelles du fait de l'augmentation de la valeur de la terre.

Il existe clairement des cas où, en raison d'événements graves tels que des conflits civils, un grand nombre de personnes se retrouvent dans une situation bien plus défavorable qu'auparavant. Comme indiqué précédemment pour la Côte-d'Ivoire, l'impact des mesures d'ajustement structurel, conjugué à l'effondrement des prix du marché mondial ainsi qu'à la fracture de la cohésion politico-sociale, a multiplié par trois le nombre de personnes en-dessous du seuil de pauvreté entre 1987 et 2002 (Losch *et al.*, 2003). La période d'escalade du conflit qui a suivi n'a fait qu'aggraver davantage la chute rapide des revenus, des moyens d'existence et de la sécurité, excepté pour ceux qui ont trouvé un nouveau créneau dans une économie fondée sur la guerre.

8. Principales tendances de l'agriculture et des exploitations familiales ouest-africaines : perspectives pour les 10-20 années à venir

Si l'on se tourne vers l'avenir, les exploitations familiales pourront-elles « nourrir la nation » et être compétitives sur les marchés mondiaux ? D'après les expériences passées, la réponse est « oui, mais tout dépend ». La structure et les performances futures du secteur agricole ouest-africain résulteront d'un certain nombre de facteurs, dont certains ne dépendent pas des dirigeants nationaux.

- ***Il est peu probable que la demande de produits alimentaires de base fléchisse, étant donné les taux actuels de croissance démographique et les préférences alimentaires, déterminées tant par la culture que par la pauvreté.*** La hausse des revenus offrira un marché plus diversifié pour un éventail plus varié de céréales, fruits et légumes, produits animaux et autres produits de valeur plus élevée. La preuve la plus flagrante que les exploitations familiales continueront à satisfaire ces marchés réside dans la solidité de la reprise après la stagnation de la production alimentaire des années 1980. Les mesures d'incitation économiques, et non les capacités, constituent la principale contrainte, d'où l'importance d'accroître la compétitivité de l'agriculture ouest-africaine dans la sous-région et d'en assurer la protection face aux importations bon marché de produits subventionnés en provenance de l'Europe.
- ***Les politiques et stratégies agricoles nationales sont d'importants facteurs qui influent sur la direction et la forme empruntées par le secteur agricole.*** Les pouvoirs publics sont confrontés à des choix entre les types d'agriculture qu'ils souhaitent promouvoir. L'élaboration d'une stratégie agricole ne se produit pas ex nihilo, mais est soumise aux pressions de divers acteurs intérieurs et extérieurs. Si l'on veut que l'exploitation familiale demeure un élément central du secteur agricole, les fédérations agricoles nationales ainsi que les organisations de producteurs devront défendre leurs intérêts et remettre en cause la théorie selon laquelle la « modernisation » doit forcément favoriser les grandes exploitations commerciales. Face à l'importance grandissante du débat d'orientation sous-régional, ces pressions devront également prendre une dimension sous-régionale.

- ***D'autres mesures d'orientation nationales ont de fortes répercussions sur les performances futures du secteur agricole, notamment les réformes de la législation et de l'administration foncières.*** La réforme du régime foncier est à l'étude dans de nombreux pays ouest-africains, avec une concentration particulière sur les manières d'augmenter les niveaux de productivité agricole, de réduire les conflits, d'assurer un accès équitable et de promouvoir une exploitation foncière durable. Les modifications apportées à la loi et à l'administration foncières comportent d'inévitables conséquences sur la distribution des terres. De nombreux gouvernements ont cherché à faire valoir leurs droits sous-jacents à gérer les terres et à les affecter à des personnes de leur choix, mais au détriment du contrôle des structures coutumières. Dans certains cas, cela peut permettre l'acquisition de terres par des groupes disposant de faibles droits fonciers dans le cadre de régimes coutumiers, mais le plus souvent, l'intervention des pouvoirs publics devient un moyen de défavoriser les agriculteurs ordinaires face à l'élite. Si l'on veut sécuriser l'avenir de l'agriculture familiale, il sera nécessaire de mettre en place une législation et une administration foncières adaptées, susceptibles de défendre fermement les droits des petits agriculteurs face à la confiscation de terres.
- ***Les défis liés à l'environnement constituent une menace potentielle pour une croissance continue de la production agricole.*** On ignore l'évolution future de la pluviométrie, tandis que les modèles climatiques mondiaux ne peuvent prédire avec exactitude l'évolution probable du climat dans la région ouest-africaine. Toutefois, une hausse de la température mondiale semble certaine, ce qui produira des niveaux d'évaporation croissants. Cela signifie que la valeur de tout niveau de pluviométrie donné diminuera en termes de sa contribution à la production primaire. Pour cette raison, tous les agriculteurs devront veiller davantage à une gestion plus intensive de l'eau et des sols.
- ***Les niveaux croissants de pression démographique, particulièrement à proximité des grandes villes, aggraveront la raréfaction des terres et l'accroissement de leur valeur.*** Dans de nombreuses zones péri-urbaines, ces processus entraînent actuellement de forts niveaux d'insécurité pour les ruraux, dont les droits d'occupation des terres à long terme sont bafoués par les groupes plus puissants désireux de s'approprier un bien précieux. Les pouvoirs publics doivent trouver des

moyens d'assurer une plus grande sécurité foncière, d'encourager les investissements, de veiller à un accès équitable et de réduire les risques de conflits, spécialement dans ces régions à risque élevé. Les agriculteurs se sont montrés prêts à mobiliser tous leurs efforts pour mettre en valeur les terres lorsqu'ils disposent de débouchés prometteurs pour leurs cultures et qu'ils possèdent des droits fonciers sûrs. La sécurité ne découle pas forcément de l'émission de titres fonciers officiels, mais plutôt de la reconnaissance par l'Etat de la légalité des processus locaux de gestion foncière.

- ***La composition de la production agricole ouest-africaine doit continuer à évoluer en fonction de l'émergence de nouveaux débouchés pour certains produits et du déclin des revenus procurés par d'autres produits.*** Par exemple, la viabilité de la riziculture dans la vallée du fleuve Sénégal est sérieusement remise en question par la disponibilité de riz bon marché provenant d'Asie du Sud-Est. Une meilleure stratégie pourrait consister à réorienter l'agriculture irriguée du Sénégal vers des produits de base à plus forte valeur, susceptibles de mieux compenser les coûts d'irrigation à la pompe. La diversification des cultures dans cette voie est visible depuis quelques années, par exemple vers le gombo destiné aux marchés de Dakar. La riziculture pratiquée dans l'Office du Niger, au Mali, jouit d'un avenir plus prometteur, en partie grâce à une certaine protection naturelle face aux importations, du fait que le pays est entièrement enclavé et qu'il utilise une irrigation par gravité, au lieu de pompes alimentées au gazole. L'avenir du secteur des oléagineux exige une réflexion, du fait de la compétition qui prévaut dans un marché mondial surapprovisionné. Il importera d'établir un produit de qualité destiné aux marchés intérieur et extérieur, ainsi que de veiller à respecter les nouveaux contrôles phytosanitaires rigoureux, spécialement pour l'arachide, qui fait face à la difficulté particulière de veiller à supprimer toute trace d'aflatoxine.
- ***Les nouveaux créneaux peuvent offrir des alternatives prometteuses à travers des initiatives liées au commerce équitable, organique ou éthique.*** Bien que cela n'affecte actuellement qu'une proportion minimale du marché de la plupart des produits (à l'exception du café), les consommateurs occidentaux s'intéressent de plus en plus à l'origine des aliments et des boissons qu'ils consomment. Cet intérêt est toutefois à double tranchant, du fait qu'une partie du mouvement

environnemental désire promouvoir les systèmes alimentaires locaux par-dessus tout le reste, risquant ainsi de fermer des portes à de nombreux agriculteurs du Sud. Les nouvelles niches exigent de bonnes liaisons et infrastructures pour pouvoir offrir un débouché intéressant aux agriculteurs. Actuellement, de nombreux programmes de commerce équitable et organique présentent de sérieux obstacles aux plus petits producteurs, en raison des coûts de transaction liés à la participation à de tels programmes. Pour que les petits exploitants puissent profiter de telles opportunités, les normes ou programmes de certification doivent faire de la « promotion des petits exploitants » un objectif explicite. Si ce n'est pas le cas, ces derniers se trouvent généralement supplantés par des producteurs plus grands et mieux organisés.

- ***L'impact futur des marchés mondiaux sur les mesures d'incitation économiques liées à l'agriculture ouest-africaine dépendra du succès des négociations auprès de l'OMC et du désir d'améliorer les prix à la production, y compris des mesures visant à protéger le secteur agricole, le cas échéant.*** La fin du dumping des surplus par les Etats-Unis et l'Union européenne est une condition préalable à l'amélioration des incitations du marché, tant pour les exploitations familiales que pour les exploitations commerciales à grande échelle. Si les agriculteurs ouest-africains continuent à se heurter à la chute des prix du marché mondial pour leurs principales exportations, ainsi qu'à la concurrence féroce provoquée par les surplus agricoles de l'OCDE sur leurs marchés intérieurs, l'avenir de la population rurale sera gravement en danger. Le secteur agricole s'est défendu remarquablement face à ces graves difficultés au cours des 20-30 dernières années, mais il existe des limites en-dessous desquelles la vie rurale devient insoutenable.
- ***L'engagement des nations de l'OCDE à atteindre les ODM, particulièrement à réduire fortement les niveaux de pauvreté mondiaux, contraste nettement avec leur politique actuelle, orientée vers des mesures favorables à leur propre secteur agricole et commercial.*** Cela offre une occasion très utile en matière de pressions et de sensibilisation, en vue d'informer le public de l'OCDE et de travailler avec un éventail de groupes susceptibles d'exercer des pressions sur les processus de négociation actuels et de se mobiliser en faveur d'une plus grande cohérence des politiques. Ces pressions

seront plus efficaces si elles s'appuient sur de solides constatations démontrant les liens entre les mesures agricoles et commerciales de l'OCDE et la viabilité des moyens d'existence des agriculteurs ouest-africains.

- ***L'agriculture d'exportation a été promue comme le meilleur moyen d'échapper à la stagnation économique dans les pays africains. Mais cette stratégie est-elle rationnelle dans le contexte d'un déclin à long terme des conditions commerciales des produits tropicaux de base ? Une pression à la baisse sur les prix du marché mondial n'est-elle pas inévitable si tous les pays poursuivent la même politique d'expansion des exportations agricoles ?*** La transformation accrue des produits primaires constitue un moyen décisif d'accroître la valeur des exportations, ainsi que de les intégrer aux marchés sous-régionaux (comme le café instantané produit en Côte-d'Ivoire). Il convient de continuer à faire pression pour modifier les droits de douane imposés par les nations de l'OCDE sur les produits de base transformés, qui offriraient un moyen autrement plus important de générer davantage de revenus et d'emplois dans les pays pauvres.

Résumé des tendances et des perspectives

- Il est probable que la région connaisse une demande croissante de céréales plus diverses, de fruits, de légumes, ainsi que de produits carnés et laitiers, qui pourrait être satisfaite grâce à un mélange équilibré de production intérieure, d'échanges sous-régionaux et d'importations venant d'autres grands producteurs (Etats-Unis, Amérique latine et Asie du Sud-Est).
- Les terres deviendront de plus en plus rares et chères, spécialement en milieu péri-urbain et dans les zones à fort potentiel. Une approche pragmatique s'impose pour offrir une sécurité accrue à des millions de petits exploitants, afin d'encourager davantage les investissements et la hausse de la productivité.
- Les petits exploitants doivent s'organiser pour faire pression sur leurs gouvernements, afin de faire valoir leurs intérêts et leurs priorités lors de l'élaboration de nouvelles stratégies et politiques, non seulement dans le secteur agricole, mais aussi dans divers domaines connexes, tels que l'occupation des sols et les négociations commerciales.

- L'avenir des exploitations familiales en Afrique de l'Ouest dépend fortement des négociations commerciales agricoles dans le cadre du cycle de l'OMC à Doha, en vue de réduire la surproduction et les pratiques de dumping par les pays plus riches et de faciliter l'accès aux marchés des pays développés.
- La dépendance des agriculteurs ouest-africains vis-à-vis des cultures d'exportation traditionnelles n'offre pas un bon moyen de sortir de la pauvreté, étant donné la surproduction mondiale, le déclin des conditions commerciales, ainsi que l'augmentation croissante des droits et taxes sur les produits transformés.
- La sincérité de l'engagement des pays de l'OCDE à atteindre les ODM sera sérieusement mise à l'épreuve par leur disposition à réduire les subventions agricoles, ainsi qu'à aider les petits exploitants des pays pauvres à « sortir de la pauvreté ».

9. Transformation de l'agriculture ouest-africaine : contexte mondial

9.1 Agriculture ouest-africaine et processus de mondialisation plus généraux

La région ouest-africaine s'est longtemps inscrite dans le système économique et commercial mondial, depuis le commerce millénaire de l'or et du sel, jusqu'aux modes de production et de commerce actuels, en passant par les affres de la traite des esclaves. Ces interactions ont transformé les modes de peuplement et de relations agraires dans la région, ainsi que les structures plus générales du pouvoir social, économique et politique. Pourtant, les récentes décennies ont vu décliner la part de l'Afrique de l'Ouest dans le commerce mondial.

Au sein de l'économie mondiale, les Etats membres de l'OCDE occupent une position de suprématie écrasante et englobent les pays les plus riches et les plus puissants du monde sur le plan économique, politique et militaire. Leurs politiques agricoles, bien que conçues pour atteindre des objectifs intérieurs et satisfaire les besoins de leurs populations, ont des répercussions importantes et très sensibles sur le reste du monde. De même, leurs politiques en matière de commerce, d'investissement et d'aide influent énormément sur les pays du monde entier. Jusqu'à récemment, l'attention a majoritairement porté sur la politique et les transferts d'aide des pays riches vers les pays pauvres. Mais il apparaît de plus en plus clairement que les conséquences délibérées ou involontaires des politiques commerciales, agricoles et d'investissement des nations de l'OCDE peuvent avoir des répercussions négatives sur le monde en développement bien plus importantes que les flux d'aide qu'ils reçoivent. Dans le passé, ces questions ne faisaient pas l'objet de débats ouverts sur la scène internationale, mais ils sont désormais de plus en plus remis en cause dans les tribunes de négociation officielles telles que l'OMC, ainsi que par une coalition de gouvernements des pays en développement, de groupes de pression et d'ONG, qui mettent en lumière l'hypocrisie et les contradictions entre les différentes politiques publiques. En conséquence, les Etats membres de l'OCDE sont de plus en plus attachés à l'idée de cohérence des politiques, au moins en théorie. Savoir si les contraintes politiques intérieures permettront un plus fort engagement dans la pratique reste toutefois une question sérieuse et irrésolue. Bien que les

agriculteurs ne représentent qu'une petite proportion de la population totale des pays riches, ils disposent d'un pouvoir politique et d'influence démesurés sur leurs gouvernements.

Tous les gouvernements membres des Nations Unies ont souscrit aux ODM, qui les engagent clairement à réduire de moitié le nombre de personnes vivant dans des conditions de pauvreté et de faim extrêmes d'ici à l'année 2015. L'Objectif 8 implique l'engagement à un partenariat mondial pour le développement, englobant un « système commercial et financier ouvert, réglementé, prévisible et non discriminatoire ». Celui-ci répondrait aux besoins particuliers des pays les moins développés, tels que la suppression des droits de douane et des quotas, le renforcement de l'allègement de la dette et l'offre de fonds supplémentaires à tous ceux qui œuvrent pour la réduction de la pauvreté. La nécessité d'une cohérence politique bien plus marquée de la part des pays de l'OCDE s'impose particulièrement si l'on examine la manière d'atteindre les ODM, étant donné l'impact très négatif des mesures actuelles d'orientation agricole et commerciale sur les agriculteurs des pays pauvres en développement. Des exemples de ces impacts défavorables sont esquissés ci-dessous, avant l'exploration des différentes opportunités en vue d'atteindre des résultats plus équitables.

Les sections précédentes ont décrit la remarquable force et la capacité d'adaptation des petits agriculteurs ouest-africains. Les niveaux de pauvreté et d'insécurité alimentaire restent toutefois préoccupants, tandis que la viabilité future du secteur agricole familial est loin d'être assurée. Les faibles recettes qu'offre l'agriculture limitent la capacité et la motivation des exploitants à investir dans leurs terres et n'encouragent pas les membres plus jeunes de la famille à poursuivre l'activité. La faiblesse et l'incertitude des revenus agricoles offrent des fondements bien fragiles à la construction d'économies locales plus diverses en milieu rural.

Il est largement admis que la croissance des rendements et de la production agricoles est une condition préalable indispensable à la croissance plus globale et qu'elle bénéficie probablement aux groupes plus pauvres de la société. Mis à part quelques cas exceptionnels où l'accès à une ressource spécifique a permis de court-circuiter le modèle normal de croissance économique (tels que Hong Kong et les riches Etats pétroliers), le développement économique semble dépendre du renforcement et de l'intensification préalables de l'agriculture, en tant

que moyen de diversification plus globale. Le développement agricole assure l'approvisionnement alimentaire des villes et fournit en même temps les produits à transformer pour le marché intérieur et l'exportation.

Pourtant, ce modèle de développement, de diversification et de croissance économiques s'est heurté à de sérieux obstacles dans le cas de nombreux pays africains, qui ont été contraints de libéraliser leurs économies au sein d'une économie mondiale leur imposant une concurrence féroce et déloyale. Comme le signale Mazoyer (2001), la différence de productivité est si marquée entre l'agriculture industrialisée des régions les plus riches de l'OCDE et les petits exploitants des autres pays, en raison d'un mélange de mécanisation, d'intrants et de mesures de soutien agricole, que les cultures de base peuvent être produites en grande quantité et vendues dans le monde entier à des prix ruineux pour les agriculteurs des pays en développement (Mazoyer, 2001).

De telles conditions ont entraîné des revendications exigeant le rétablissement par les pays en développement de droits de douane sur les produits de base agricoles, ce qui créerait un environnement plus favorable au développement de leur secteur agricole et érigerait des barrières pour lutter contre le dumping des produits agricoles venus d'autres régions du monde (Koning, 2002). Les économies asiatiques, dites « tigres », ont opéré grâce à ce type de barrières, ce qui leur a permis une croissance rapide. Les partisans de cette thèse estiment que sans cette protection, le cercle vertueux (hausse de la demande et des prix alimentaires entraînant des investissements accrus conjugués à une intensification des terres agricoles, qui conduisent à leur tour à une hausse des revenus réinvestis dans la diversification économique, en vue d'augmenter davantage la demande d'aliments) ne peut se produire. L'amélioration des ratios de prix accordés aux agriculteurs constitue la condition *sine qua non* de la réduction de la pauvreté dans de nombreux pays pauvres, tandis que les recettes générées par les droits de douane sur les importations agricoles apporteraient une source non négligeable de revenus aux pouvoirs publics. Il reste à déterminer si les gouvernements ouest-africains disposent de suffisamment de marge de manœuvre au sein de l'OMC et des autres tribunes de négociation pour défendre avec succès l'approbation de telles mesures en tant que traitement spécial et préférentiel, pour une croissance à plus long terme et la réduction de la pauvreté (Koning, 2002).

9.2 Politique agricole de l'OCDE et agriculteurs des pays en développement

De récentes études ont été effectuées afin d'évaluer les impacts de la politique agricole des Etats membres de l'OCDE sur les agriculteurs des pays en développement. En particulier, OXFAM a publié plusieurs rapports sur certains produits de base destinés à alimenter le débat au cours des négociations de l'OMC et de la réforme de la PAC.

Ces rapports abordent la production sucrière, laitière et cotonnière et, bien que les deux premiers ne portent pas particulièrement sur l'Afrique de l'Ouest, ils soulèvent néanmoins tous d'importantes questions plus globales. Cette étude met en exergue les importantes répercussions négatives qu'ont eues les subventions accordées aux agriculteurs des pays de l'Union européenne sur les producteurs des pays en développement. Il est nécessaire de mener un travail plus poussé, mettant l'accent sur les produits de base les plus importants pour l'Afrique de l'Ouest et destiné à distinguer avec plus de précision les impacts sur les petites entreprises agricoles et les plus grandes.

Encadré 22. Preuves du préjudice porté aux agriculteurs des pays pauvres par les subventions agricoles de l'OCDE

Produits laitiers

La politique laitière actuelle de l'Union européenne coûte 16 milliards d'euros par an, ce qui équivaut à plus de 2 \$ par vache et par jour et représente 40 % de la valeur de la production laitière de l'UE. La politique offre un arsenal de soutien aux prix, de quotas de production, de restrictions des importations et de subventions à l'exportation. Malgré l'imposition de quotas, la production excède la consommation et les surplus doivent être écoulés tant sur les marchés intérieurs qu'extérieurs. L'UE reste l'un des plus grands exportateurs de lait et de produits laitiers dans le monde, représentant 40 % de l'ensemble des exportations de lait en poudre, une position qui ne peut perdurer qu'en maintenant les subventions. Les subventions à l'exportation permettent de vendre les produits laitiers à des prix bien inférieurs à leur coût au détriment des producteurs locaux. Ainsi, au Kenya, en Inde et en Jamaïque, alors que l'aide au développement a été dépensée en vue d'encourager une production laitière locale plus efficace, les subventions à l'exportation détruisent actuellement les marchés locaux. Loin d'avantager les petits exploitants familiaux d'Europe, les principaux bénéficiaires des subventions laitières sont les vastes entreprises de transformation et de commercialisation, et non les agriculteurs.

Sucre

L'UE est l'une des régions où les coûts de production du sucre sont les plus élevés, mais elle est aussi la deuxième plus grande zone d'exportation, grâce à son système de subvention à l'exportation. Les cours mondiaux actuels du sucre sont faibles et instables, du fait d'une surproduction chronique. En 2000-01, l'UE a exporté près de 7 millions de tonnes de sucre à des prix bien inférieurs aux coûts de production, en dépit d'un système de quotas destiné à fléchir l'offre. Les systèmes de compensation à l'exportation et de subventions croisées ont permis de vendre ce sucre à des prix bien inférieurs au coût de production, déprimant ainsi les prix du marché mondial et expulsant les producteurs des pays en développement à faible coût des marchés tiers. Si l'on prend l'exemple du Mozambique, les coûts de production de ce pays comptent parmi les plus faibles du monde ; le secteur assure des revenus et des emplois à 23000 personnes, avec un potentiel qui pourrait être mieux valorisé si les marchés à l'exportation pouvaient être développés davantage. Une étude de la Banque mondiale estime que les subventions de l'UE ont occasionné une chute de 17 % des prix du marché mondial et empêché le Mozambique de rivaliser sur les marchés tiers. En 2001 par exemple, l'Europe a exporté 770 000 tonnes de sucre en Algérie et 150 000 tonnes au Nigeria – tous deux des marchés naturels pour des producteurs compétitifs comme ceux du Mozambique. Bien que l'UE dispose d'un système d'accès préférentiel destiné aux pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), cela ne représente qu'une petite fraction (8 %) du marché de la consommation de l'UE et se trouve compensé par un volume équivalent de sucre ré-exporté via les compensations sur les exportations. L'initiative *Everything But Arms* (Tout sauf des armes) facilite l'accès des pays les moins développés, producteurs de sucre, mais cela se fait en limitant les exportations d'autres pays ACP au lieu de diminuer la production intérieure au sein de l'UE.

Coton

Les subventions agricoles aux Etats-Unis sont à l'origine d'une profonde crise sur le marché mondial du coton. Les producteurs de coton américains bénéficient d'importantes subventions agricoles, tandis que les agriculteurs des zones rurales des pays les plus pauvres subissent les conséquences d'une telle largesse. Les prix mondiaux du coton ont chuté de moitié depuis le milieu des années 1990, avec des répercussions particulièrement dévastatrices sur l'Afrique de l'Ouest et du centre, où plus de 10 millions de ménages agricoles dépendent de la production cotonnière. Tous ces producteurs se trouvent dans le secteur des petites exploitations. Plusieurs millions de personnes supplémentaires sont indirectement concernées, du fait de l'énorme importance du secteur cotonnier dans l'économie globale de nombreux pays de la région. Le coton représente l'une des principales cultures d'exportation et sources de recettes publiques, de même qu'il garantit aux producteurs un revenu et un moyen

d'existence. On estime que les coûts de production du coton ouest africain sont les moins élevés au monde, et pourtant les cotonculteurs de cette région continuent de perdre des marchés et sont en proie à une pauvreté grandissante. Les coûts de production aux Etats-Unis sont trois fois ceux du Burkina Faso ; pourtant, les Etats-Unis ont accru leur production en pleine période d'effondrement des prix, aggravant davantage encore la chute des prix sur le marché mondial.

L'ampleur du soutien apporté aux agriculteurs des Etats-Unis reflète l'importance politique des 25 000 producteurs de coton situés dans des Etats décisifs. Chaque demi-hectare de terres agricoles cotonnières obtient une subvention de 230 \$, soit cinq fois le montant fixé pour les céréales. Les subventions totales s'élèvent à 3,9 milliards de \$, ce qui dépasse le PIB du Burkina Faso et représente plus de 3 fois le budget de l'USAID pour l'Afrique. Certaines études suggèrent que l'élimination des subventions aux Etats-Unis relèverait les prix du coton de 26 %. On estime que ces subventions ont entraîné des pertes de plus de 300 millions de \$ pour l'ensemble de la région, les huit principaux pays cotonniers perdant plus de 190 millions de \$ en recettes d'exportation. Par exemple, on estime qu'en 2001 le Mali a perçu 37 millions de \$ d'aide des Etats-Unis, mais qu'il a subi une perte de 43 millions de \$ du fait des subventions versées au coton. Ces dernières ont également atténué l'impact du programme d'allègement de la dette des PPTE, étant donné que les pays ont perdu davantage en recettes commerciales qu'ils n'ont reçu en allègement. Comme pour les aides versées aux produits laitiers et sucriers de l'UE, la plus grande part de ces subventions bénéficie à une petite proportion d'agriculteurs et de transformateurs, les dix plus grands producteurs de coton des Etats-Unis recevant les trois quarts de tous les paiements.

Source : Dossiers d'information d'Oxfam (2002)

Le Gouvernement brésilien a remis en cause les subventions de coton des Etats-Unis à travers les procédures de l'OMC, aux motifs que ces aides constituent un signe manifeste de dumping, le coton étant vendu à des prix sans commune mesure avec les coûts de production agricole, grâce à d'importants versements de crédit à l'exportation. Plusieurs associations de producteurs ouest-africains pressent également leurs gouvernements pour qu'ils fassent de même. On craint néanmoins qu'une menace d'intervention juridique n'entraîne des représailles de la part des Etats-Unis, qui pourraient retirer aide, commerce et allègement de la dette.

Le bétail offre un autre exemple de répercussions négatives des politiques agricoles et commerciales de l'OCDE sur les marchés ouest-africains.

Encadré 23. Evolution des importations de viande en Afrique de l'Ouest

Le commerce du bétail en provenance de la région ouest-africaine vers l'Europe et ailleurs est relativement limité, consistant principalement en exportations de petits animaux vers l'Afrique du nord. Les répercussions commerciales se sont principalement fait sentir dans le sens inverse, le dumping par l'UE de viande économique congelée à des prix fortement subventionnés ayant suscité d'importantes préoccupations dans les années 1980 et au début des années 1990. Tout en permettant aux consommateurs urbains d'accéder à une viande bon marché, les producteurs et les commerçants de bétail d'Afrique de l'Ouest ont mené, avec l'appui de plusieurs ONG, une campagne réussie visant à faire pression sur la Commission européenne pour mettre un terme à ces pratiques qui, selon eux, avaient eu des répercussions négatives sur les prix obtenus pour leurs propres animaux. La dévaluation du franc CFA, en 1994, a protégé davantage le commerce du bétail dans la région et a entraîné une forte augmentation des flux d'animaux du Sahel vers les marchés côtiers. On ignore toutefois comment les gains issus des ventes accrues ont été répartis au sein du système commercial, ainsi qu'entre les petits éleveurs et les plus grands.

Malgré la baisse du dumping de la viande de bœuf congelée depuis le début des années 1990 par l'UE, on a assisté à une hausse sensible de l'offre de viande de volaille bon marché en Afrique de l'Ouest. Provenant principalement d'Europe, où les coûts de production sont très faibles, ces exportations de volaille déclenchent une concurrence intense sur les marchés intérieurs, qui se répercute négativement sur les marges des producteurs locaux. On considère que ces quantités de viande de volaille importée risquent d'augmenter à l'avenir, en raison de sources d'approvisionnement supplémentaires aux Etats-Unis, au Brésil et ailleurs.

Source : Solagral (comm. pers. 2003)

9.3 Politique commerciale de l'OCDE et agriculteurs des pays en développement

Les pays ouest-africains ont vu leur part du commerce mondial diminuer, en raison de plusieurs facteurs :

- La plupart des pays restent fortement dépendants de l'exportation de produits primaires non transformés. Comme indiqué à la section 6.2, le cours des principales cultures d'exportation a connu un déclin constant durant les 30 dernières années.

- La concentration et la restructuration des multinationales de l'agroalimentaire ont engendré des marges accrues pour les intermédiaires, réduisant davantage les sommes obtenues par les producteurs primaires.
- Les normes alimentaires de plus en plus rigoureuses fixées pour répondre aux préoccupations des marchés de consommation riches, mais sans tenir compte des moyens des pays en développement, les nouvelles exigences en matière de certification et les répercussions négatives sur les petits producteurs, pour qui les coûts de transaction de ces impératifs peuvent s'avérer prohibitifs.
- Les modifications apportées dans la composition des produits, afin de réduire les matières premières par l'introduction de nouveaux éléments, tels que la Directive de l'UE sur le chocolat et le développement des produits synthétiques.
- La hausse des droits de douane sur les marchandises transformées, limitant l'accès au marché et décourageant l'industrialisation intérieure, ainsi que l'apport de valeur ajoutée.
- La persistance des quotas sur des produits de base clés tels que le sucre, le riz et le coton.
- Un arsenal de mesures de soutien agricole dans les pays développés, qui rend très difficile toute concurrence, que ce soit sur les marchés de l'OCDE, tiers ou intérieurs.

Il est prévu que le cycle actuel de négociations commerciales de Doha, sous l'égide de l'OMC, privilégie les besoins des pays en développement. Il est largement convenu que l'évolution des dispositions agricoles sera décisive pour progresser, étant donné les déceptions passées et le fait que les pays en développement estiment qu'on a négligé leurs intérêts et leurs besoins. On soupçonne fortement que les pays les plus puissants continueront à se servir du processus pour forcer le changement dans les pays les plus pauvres, grâce à leur poids économique et politique, tandis qu'ils refuseront eux-mêmes de faire des concessions notables. La réglementation de l'OMC a entraîné la réorientation de la nature des mesures de soutien agricole, les gouvernements de l'OCDE transférant leurs fonds des « boîtes rouge et orange » (directement liées à la

production) au profit de mesures relevant des « boîtes verte et bleue » (dissociées de la production). Cependant, étant donné que les niveaux globaux de soutien financier sont restés constants et ont souvent augmenté, l'effet net sur les revenus agricoles s'est globalement maintenu constant. Ainsi, l'impact net n'a pas réellement évolué.

Les négociations en cours concernant l'Accord sur l'agriculture laissent présager un progrès très limité. On a dépassé la date butoir du 31 mars 2003 sans avoir atteint un accord sur le texte définitif. Ni l'UE, ni les Etats-Unis ne se montrent très disposés à réorienter leur politique de façon sensible, chaque partie accusant l'autre de fausser davantage les pratiques commerciales. Au sein de l'UE, la France a défendu vigoureusement la PAC, ce qui n'a rien d'étonnant étant donné la vaste part du budget global de la PAC et les énormes avantages que les agriculteurs français tirent des fonds décaissés, ainsi que le coût politique qu'impliquerait le démantèlement d'un tel système. De même, les Etats-Unis ont clairement affirmé que « nous devons absolument nous assurer que ces négociations agricoles de l'OMC soient avantageuses pour nos agriculteurs, propriétaires de ranchs et producteurs agricoles » (Sénateur Grassley, cité dans le bulletin de mars 2003 sur www.iatp.com), sans quoi les modifications proposées n'obtiendront pas l'accord du pays. Il est probable que ces bases intérieures jouent un rôle très important à l'approche des élections présidentielles de 2004 aux Etats-Unis. D'autres pays dotés d'importants programmes destinés à aider leurs agriculteurs (Norvège, Japon, Suisse) défendent la nécessité d'adopter une approche multi-fonctionnelle de la question agricole, de manière à faire entrer dans l'équation des questions telles que l'étiquetage des aliments, ainsi que des considérations liées à l'environnement et au bien-être des animaux, justifiant ainsi la continuité de la protection qu'ils apportent à leurs propres agriculteurs.

De nombreux pays en développement préconisent l'instauration de droits de douane, spécialement sur les marchandises agricoles qu'ils soupçonnent d'être vendues à des prix trop bas. Normalement, les pays qui soupçonnent des pratiques de dumping doivent suivre une longue procédure avant de pouvoir imposer des droits de douane, ce qui donne le temps de nuire gravement aux producteurs intérieurs. Les pays les moins développés disposent d'une certaine marge de manœuvre dans le cadre du traitement spécial et préférentiel autorisé au titre des négociations de l'OMC, qu'il convient d'examiner davantage, en raison du vaste nombre de pays ouest-africains dans la catégorie des PMD.

9.4 ODM, stratégies de réduction de la pauvreté et cohérence des mesures

Les bailleurs de fonds se sont engagés à essayer d'atteindre les ODM, spécialement en matière de réduction de la pauvreté. Diverses mesures sont en cours dans ce but, plus particulièrement l'établissement de Stratégies de réduction de la pauvreté (SRP) par les gouvernements bénéficiaires, afin d'établir le cadre d'une orientation privilégiant la prestation de services sanitaires et éducatifs susceptibles de bénéficier aux membres plus pauvres de la communauté. Le processus SRP porte presque entièrement sur les conditions et les contraintes à l'échelle nationale, ainsi que sur les modifications de l'orientation et de la mise en œuvre nécessaires pour améliorer considérablement les moyens d'existence des populations plus pauvres. Ainsi, les Directives du CAD *Relever le défi mondial* (OCDE, 2001) identifient par exemple un certain nombre de domaines thématiques, tels que la promotion d'une croissance pro-pauvres et la réduction des inégalités, qui abordent un ensemble de contraintes entièrement national, donnant la parole aux pauvres par la réforme des systèmes judiciaire, institutionnel et politique, la prestation des services élémentaires, l'adoption de moyens d'existence durables, la réduction de la vulnérabilité et la gestion des chocs. A aucun moment l'examen de ces sujets n'aborde les questions ou les blocages internationaux qu'il conviendrait d'éliminer. Une seule page sur 24 traite des éventuels impacts négatifs de l'orientation sur le commerce et d'autres domaines, susceptibles d'entraver ou d'empêcher la prise de mesures au niveau des stratégies nationales de RP. Même si une page est mieux que rien, cela suggère que ces questions ne sont pas encore prioritaires dans les réflexions des bailleurs de fonds, qui restent résolument axées au niveau bilatéral, ainsi qu'à l'intérieur de l'Etat-nation et à l'échelle inférieure. Cela peut s'expliquer par des connaissances et une maîtrise insuffisantes des répercussions négatives qu'impliquent les processus de plus haut niveau. Cela peut aussi être dû aux conflits très réels et difficiles liés aux objectifs des politiques nationales, ainsi qu'à la nécessité pour chaque pays de faire face aux pressions de ses propres citoyens qui s'opposeront au changement. D'où l'importance de démontrer davantage en quoi ces mesures d'orientation affectent les populations de différentes régions du monde, et de présenter ces informations de manière à capter l'imagination du public, ainsi qu'à provoquer des appels au changement d'orientation au sein des nations de l'OCDE.

Résumé

Les agriculteurs ouest-africains sont de plus en plus exposés aux diverses conséquences de la mondialisation. Dans de nombreux pays de l'OCDE, l'agriculture s'effectue à l'échelle industrielle, soutenue par d'importantes subventions, tandis qu'elle engendre divers effets externes au niveau local et national. La surproduction des produits de base agricoles entraîne la chute des prix, ainsi que des pratiques de dumping des surplus sur les marchés du monde entier, y compris en Afrique de l'Ouest. En l'état actuel du développement économique ouest-africain, l'agriculture reste décisive pour le PIB, l'emploi, les moyens d'existence et les recettes d'exportation de cette région. Cette dépendance risque de se poursuivre dans un avenir prévisible. Un développement agricole plus poussé constitue le meilleur moyen d'accroître la croissance des revenus, de diversifier l'économie et de réduire les niveaux de pauvreté. Les agriculteurs ouest-africains doivent tirer suffisamment parti de leur travail et de leurs capitaux pour continuer à se mobiliser en faveur d'une intensification plus poussée de l'agriculture. Le contexte mondial rend toutefois de plus en plus difficile la progression sur la voie de la croissance. Les exploitations familiales, qui représentent la vaste majorité des exploitations d'Afrique de l'Ouest, ont fait montre d'une grande flexibilité et capacité d'adaptation aux nouvelles circonstances, mais l'adaptation a ses limites.

Le contexte mondial actuel offre trois possibilités, liées entre elles, pour faire face aux problèmes auxquels se heurte le secteur agricole ouest-africain. *Premièrement*, tous les Etats membres de l'OCDE se sont clairement engagés à atteindre les ODM fixés par les Nations Unies. Réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de pauvreté absolue d'ici à 2015, ainsi qu'établir une approche de type réglementaire destinée aux systèmes commerciaux et financiers, figurent parmi les principaux objectifs à atteindre. *Deuxièmement*, les Etats-Unis et l'UE subissent des pressions pour réduire les subventions agricoles. Les négociations commerciales de l'OMC à Doha offrent une tribune décisive à cet égard. Les Etats membres de l'UE sont également confrontés aux perspectives d'agrandissement de l'Union à 10 Etats membres supplémentaires en 2004, qui obligeront à modifier la PAC. Ces processus et autres activités (tels que Cotonou et l'initiative « Tout sauf des armes ») peuvent-ils apporter des résultats favorables aux pays pauvres d'Afrique de l'Ouest ? Ou bien le groupe de Cairns composé de grands exportateurs agricoles sera-t-il le premier à bénéficier d'éventuelles réductions des subventions

agricoles et du dumping par les Etats-Unis et l'UE ? *Troisièmement*, les préoccupations actuelles liées à la sécurité ont accentué la sensibilisation au lien potentiel entre appauvrissement, ressentiment, migration mondiale et risques de terrorisme. Il existe deux stratégies pour aborder ces risques : la première implique la répression et des mesures plus strictes de protection des nations riches ; la seconde admet la nécessité de modes plus justes et plus intégrateurs du développement social, économique et politique, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Une plus grande justice exigerait de distribuer plus équitablement les fardeaux entre nations riches et pauvres afin de s'adapter à la mondialisation. Vendre une telle politique d'ajustement négocié dans les nations riches exige des preuves solides et un sens de l'initiative.

Un vaste éventail d'initiatives et d'organisations sont en cours dans le domaine du commerce, de la réforme agricole et de la promotion du développement économique de l'Afrique. Celles-ci englobent la quête d'une plus grande cohérence d'orientation au sein de l'OCDE, ainsi qu'une analyse quantitative des implications distributives de diverses politiques de l'OCDE pour les populations de plusieurs pays pauvres (Brooks, comm. pers.). Afin de progresser sensiblement dans les perspectives des exploitations familiales ouest-africaines, il conviendra de travailler à différents niveaux :

- Renforcer la position des organisations de producteurs au niveau national et régional, ainsi que leur capacité à représenter leurs membres efficacement et à articuler clairement les priorités qu'ils adoptent.
- Travailler dans les pays de l'OCDE (spécialement l'UE et les Etats-Unis) avec des organisations du même bord, pour démontrer les conséquences de l'orientation actuelle sur les moyens d'existence de plusieurs millions d'agriculteurs des pays pauvres, et faire pression sur les gouvernements de l'OCDE en vue de modifier les mesures d'orientation agricoles et commerciales.
- Travailler à l'échelle mondiale pour mettre en contact les acteurs des nations ouest-africaines et de l'OCDE dans les diverses tribunes disponibles, afin d'offrir une plate-forme de dialogue et d'évaluation des conséquences de l'orientation actuelle à court et long terme.

10. Conclusions

Cette étude exploratoire a cherché à décrire les transformations globales en cours dans le secteur agricole ouest-africain. Elle s'est appuyée sur l'adoption d'une démarche de réflexion impliquant de nombreux acteurs de la région ouest-africaine, ainsi que des organisations basées dans les pays de l'OCDE, afin d'identifier les principales contraintes affectant l'avenir des agriculteurs ouest-africains, ainsi que les principaux domaines dans lesquels des progrès sont nécessaires si on veut garantir la viabilité à long terme des exploitations familiales.

L'agriculture est la base de l'économie dans la région ouest-africaine et le restera dans un avenir prévisible. Une croissance agricole soutenue est indispensable pour pouvoir atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté. Les exploitations familiales, dans toute leur diversité, restent la clé de voûte du secteur agricole. De meilleures opportunités en matière de commercialisation au niveau national, régional et mondial contribueraient donc fortement aux conditions de vie et aux moyens d'existence de plusieurs millions de personnes.

Les exploitations familiales sont parvenues de façon remarquable à augmenter les productions vivrières et d'exportation destinées aux marchés intérieur et extérieur. La notion « d'exploitations familiales » couvre un vaste éventail d'exploitations agricoles, depuis les entreprises fortement orientées vers le marché, étroitement liées aux marchés mondiaux, jusqu'aux exploitations qui arrivent à peine à survivre à partir de leurs faibles ressources en terres, en passant par les ménages agricoles combinant cultures de rente et cultures vivrières. Parmi les caractéristiques clés de l'agriculture familiale, citons le lien étroit entre la structure et la composition du ménage, ainsi que les biens et activités agricoles qui leur sont associés. Ces liens ont d'importantes répercussions sur le choix des types de cultures, l'organisation de la main-d'œuvre familiale, la gestion des investissements et des biens, ainsi que les questions liées à l'organisation des mariages et de l'héritage. L'adoption d'une typologie triple d'exploitations familiales (voir la section 3.2) rend mieux compte de la grande diversité au sein du secteur, qu'il convient de considérer dans l'élaboration de politiques agricoles et de mesures de soutien. La maîtrise de l'exploitation familiale et de ses divers composants

devrait aider les pouvoirs publics à mieux évaluer les multiples valeurs qu'offre ce type de structure agraire. Bien que cette typologie soit très utile pour distinguer les différents types de ménages agricoles, il convient de rappeler qu'il ne s'agit pas de catégories immuables et qu'il peut se produire des mouvements considérables entre elles. Cette mobilité ascendante et descendante résulte de l'interaction entre les dimensions économiques et sociales, spécialement des tensions entre les membres du ménage plus jeunes et plus âgés, ainsi qu'entre membres présentant différents liens de parenté. Ces frictions peuvent entraîner des clivages au sein du ménage, ainsi que l'éclatement des grands groupes domestiques élargis, ce qui aboutit à une résistance moindre aux risques.

La faiblesse de la base de données statistique rend difficile l'évaluation détaillée de l'impact distributif des récentes transformations sur les différents types de ménages agricoles. Toutefois, si l'on prend le coton en exemple, qui est cultivé par quelque 10 millions de ménages en Afrique de l'Ouest, il est raisonnable de supposer qu'ils auront subi les conséquences des récentes chutes des prix du marché mondial, étant donné la libéralisation des systèmes de commercialisation et l'abandon de la stabilisation des prix par les organismes parapublics. De même, les fluctuations des prix du cacao auront affecté les deux millions ou plus de petits exploitants du Ghana et de la Côte-d'Ivoire, qui assurent le gros de la récolte ouest-africaine. Lorsque la dévaluation du franc CFA et les mesures anti-dumping ont amélioré les conditions du marché pour la production animale ouest-africaine, les propriétaires d'animaux de toute la région ont réagi en investissant davantage dans ce secteur et en intensifiant la production par la stabulation et autres activités d'embouche. La réponse généralisée à l'amélioration des prix suggère que tous les producteurs en ont bénéficié. Il est probable qu'un changement d'orientation tel que la Directive de l'UE sur le chocolat, qui permet de vendre comme du « chocolat » des confiseries à teneur moindre en cacao, ait diminué les gains des producteurs de cacao des Etats côtiers au profit des ramasseurs et transformateurs de beurre de karité, le produit gras de substitution utilisé dans le chocolat et produit dans la région sahélienne. Il serait utile que des études plus poussées examinent de plus près ces questions de distribution.

Les producteurs ruraux, organisations de producteurs, gouvernements nationaux, réseaux d'ONG et certains donateurs sont de plus en plus conscients et inquiets des effets très nuisibles de la politique commerciale et agricole de l'OCDE sur les perspectives des agriculteurs du monde en

développement. Les négociations en cours avec l'OMC offrent la principale tribune de discussion intergouvernementale et d'intervention des groupes de pression en matière de politique agricole, commerciale et intérieure. Les importants déséquilibres du pouvoir mondial limitent les chances des pays africains de tirer vraiment parti de ces négociations. Le seul moyen d'améliorer sensiblement les débouchés des agriculteurs ouest-africains consistera à renforcer les pressions intérieures au sein des Etats membres de l'OCDE, afin de diminuer les aides agricoles, de réduire les subventions à l'exportation et d'aborder la nécessité d'une cohérence de l'orientation. Les intérêts personnels et préoccupations de sécurité à long terme rendent une telle réorientation des mesures quelque peu plus « vendable » que par le passé. Adopter cette stratégie exigerait d'établir de multiples partenariats avec un vaste éventail de groupes, en Afrique de l'Ouest et dans l'OCDE, ainsi que de démontrer clairement l'impact des mesures des gouvernements de l'OCDE sur les moyens d'existence locaux.

Les travaux complémentaires à un tel processus stratégique impliqueraient les actions suivantes :

- Evaluer la place de l'agriculture en général et de l'agriculture familiale en particulier, au sein des Stratégies nationales de réduction de la pauvreté et dans le cadre de la politique plus globale des donateurs.
- Examiner le poids accordé à la cohérence de l'orientation dans les grandes prises de décisions des Etats membres de l'OCDE, particulièrement eu égard aux agriculteurs ouest-africains.
- Examiner de plus près l'impact de la politique commerciale et agricole sur les cultures particulièrement importantes pour le secteur agricole ouest-africain, telles que céréales, colza, fruits et légumes. Cela implique d'aborder les répercussions sur les prix du marché mondial, les possibilités d'exporter vers des pays tiers, ainsi que le dumping des surplus sur les marchés ouest-africains. En outre, il serait utile d'évaluer les impacts « distributifs » de ces mesures d'orientation, eu égard aux différentes positions rencontrées par les petites et grandes entreprises agricoles.⁷

⁷ Cela pourrait se faire en collaboration avec les travaux en cours à l'OCDE sur l'analyse des impacts distributifs dans les pays en développement des politiques agricoles et commerciales actuelles de l'OCDE. Il convient toutefois de tenir compte de la faible base statistique et du champ d'application limité des données dans le temps pour la plupart des pays ouest-africains.

- Travailler avec le ROPPA et d'autres organisations de producteurs, afin de les aider à développer des supports et des stratégies permettant d'influer sur les tribunes de décision nationales, sous-régionales et mondiales. Cela engloberait des informations et des supports de communication expliquant les différentes arènes de négociation commerciale, les directives liées aux divers accords, ainsi que les incidences pour l'agriculture ouest-africaine.
- Renforcer la cohérence de l'action gouvernementale ouest-africaine en matière de stratégie agricole et d'autres domaines clés, tels que la décentralisation et la réforme du régime foncier.
- Décrire, par le biais d'une série d'études de cas, les stratégies d'action et d'adaptation très variées, ainsi que les résultats obtenus par diverses exploitations familiales dans différents contextes ouest-africains, en inscrivant ces études de cas dans les plus vastes processus d'évolution et de transformation des récentes décennies.
- Décrire, par le biais d'une série d'études de cas, la nature et la stratégie des *nouveaux acteurs* s'incorporant actuellement dans le secteur agricole, afin d'esquisser l'éventail d'intérêts et de perspectives qu'ils représentent, notamment les difficultés qu'ils rencontrent et les liens qu'ils forgent avec d'autres formes de production agricole.
- Analyser l'élaboration et la mise en œuvre de la politique agricole au niveau national, les processus impliqués en termes d'élaboration, consultation, pression et ciblage des mesures. Cela aiderait à mieux appréhender l'économie politique qui sous-tend les choix particuliers d'orientation nationale.
- Obtenir une meilleure évaluation des niveaux de revenus et de pauvreté dans des groupes domestiques complexes, ainsi que la façon dont ils ont changé.

Un éventail d'initiatives internationales et régionales existe déjà pour explorer les questions soulevées ici. Il serait utile que le Secrétariat du CSAO et les autres partenaires au développement se penchent particulièrement sur les domaines suivants :

- Créer et consulter une plate-forme afin que les parties prenantes d’Afrique de l’Ouest discutent des priorités du développement agricole, des négociations commerciales et des compromis qu’impliquent les différentes options.
- Identifier les thèmes décisifs avec les partenaires ouest-africains pour la recherche-action, afin de mettre en évidence les incidences des grandes orientations et politiques actuelles, de la distribution, ainsi que les choix à effectuer.
- Travailler avec les gouvernements et les groupes de la société civile des pays membres de l’OCDE pour faire pression en faveur d’une meilleure cohérence des politiques et d’une compréhension des risques globaux associés aux considérations à court terme de la politique électorale de leurs pays respectifs.
- Alimenter un débat mondial de haut niveau en documentation et idées, afin d’informer les divers acteurs des liens entre la politique commerciale et agricole dans les pays du Nord et du Sud et mettre en place des contacts entre les différentes bases, en s’appuyant sur l’influence, le réseau et la réputation du CSAO.

Bibliographie

- Amanor, K. (1999). « Global restructuring and land rights in Ghana », *Research Report No. 108*, Nordiska Afrikainstitutet, Uppsala, Suède.
- Amanor, K. (2001). *Contrats fonciers et contrats de travail dans la zone de production du palmier à huile et d'agrumes du Ghana*, IIED/GRET.
- Anikpo, M. (2000). *Derived Rights and the Security of Tenure in Oyigbo Local Government Area, Rivers State*, IIED/GRET, Nigeria.
- Ashley, C. & Maxwell, S. (2001). « Repenser le développement rural », in : *Development Policy Review*, Vol. 19, No. 4, Blackwell Publishers, Oxford.
- Bachelier, B. (2002). *Nouvelles approches pour le partenariat avec l'agriculture Africaine*, CIRAD, Montpellier.
- Banque Mondiale (2000). *L'Afrique peut-elle revendiquer sa place dans le XXIe siècle ?*, The World Bank, Washington DC.
- Banque Mondiale (2002). *Building Institutions for Markets*, Oxford University Press, Oxford.
- Batterbury, S.P.J., Warren, A. & Waughray, D. (1996). *Social and Environmental Relationships, Land Use and Land Degradation in South-western Niger: Final Report to the ESCR Global Environment Change Programme*, Brunel University, Department of Geography and Earth Sciences, Uxbridge.
- Becker, L. (1990). « The collapse of the family farm in West Africa? Evidence from Mali », *The Geographical Journal*, Vol. 156, No. 3.
- Belières, J.-F. et al. (2002). « Quel avenir pour les agricultures familiales d'Afrique de l'Ouest dans un contexte libéralisé ? », *Dossier Zones arides No. 113*, IIED, Londres.
- Bosc, P. (2002). « Le grand saut des organisations de producteurs agricoles africaines », *Revue Internationale de l'Economie Sociale*, RECSA.
- Bosc, P. et al. (2001). « The role of rural producers' organisations in the World Bank rural development strategy », *Rural Strategy Background Paper No. 8*, World Bank, Washington DC.
- Brock, K. & Coulibaly, N. (1999). « Sustainable rural livelihoods in Mali », *Research Report No. 35*, Institute of Development Studies, Brighton.
- Brook, R. & Dávila, J. (eds.) (2000). *The Peri-Urban Interface*, University of Wales, Bangor. Londres.
- CAFOD (2002). *The Rough Guide to the CAP*, online, www.cafod.org.uk, CAFOD, Londres.
- Campbell, B. & Losch, B. (2002). « Les pauvres, bénéficiaires ou otages des stratégies de réduction de la pauvreté ? », *Politique Africaine*, No. 87.

Charvériat, C. & Fokker, R. (2002). *Combat de boxe dans le commerce des produits agricoles*, OXFAM, Oxford.

Chauveau, J.-P. (1997). « Jeu foncier, institutions d'accès à la ressource et usage de la ressource », in : B. Contamin & H. Memel-Foté (eds.), *Le modèle ivoirien en crise*, Karthala, Paris.

Chauveau, J.-P. (2002). « The institution of the 'tutorat' between autochtones and migrants, and its evolution », paper presented at the workshop *Land Rights and the Politics of Belonging in West Africa*, Francfort, 3-5 oct. 2002.

CIRAD-TERA (2002). « Programme Agricultures Familiales et Mondialisation », CIRAD, Montpellier.

CMA (2002). *Politique de financement de l'agriculture paysanne dans un contexte de libéralisation*, Dakar.

Commander, S. (1989). *Structural Adjustment and Agriculture*, ODI, Londres.

Coulibaly, C. (1997). *Politiques Agricoles et Stratégies paysannes au Mali*, Editions Le Cauri d'Or, Mali.

Cour, J.-M. & Snrech, S. (1998). *Pour préparer l'avenir de l'Afrique de l'Ouest : une vision à l'horizon 2020*, OCDE, Paris.

Deininger, K. & Squire, L. (1998). « New ways of looking at old issues: inequality and growth », *Journal of Development Economics*, Vol. 57, No. 2.

Delgado, C., Hopkins, J. & Kelly, V. (1998). *Liaisons pour la croissance agricole en Afrique sub-saharienne*, IFPRI, Washington DC.

Dembélé, I. et al. (2001). « Seizing new opportunities: soil fertility management and diverse livelihoods in Mali », in : I. Scoones (ed.), *Dynamics and Diversity: Soil Fertility and Farming Livelihoods in Africa*, Earthscan Publications, Londres et Sterling VA.

Devereux, S. & Maxwell, S. (2001). *Food Security in Sub-Saharan Africa*, ITDG, Londres.

DFID (2001). *Rural Development; A Review of International Agency Approaches*, HTS Development Ltd, DFID, Londres.

Dinham, B. & Hines, C. (1983). *Agribusiness in Africa*, ERR, Londres.

ECOLOG (2002). Compte-rendu du séminaire de restitution du programme ECOLOC, Paris, juin 2002.

Edja, H. (2001). *Land Rights Under Pressure: Access to resources in Southern Benin*, IIED/GRET.

Eicher, C. (1999). « Institutions and the African farmer », *Issues in Agriculture*, No. 14, CGIAR, Washington DC.

Elkins, C. (1995). *Property and Rights at the Microlevel: Rural Communities in the Middle Valley (Senegal)*, Duke University, Etats-Unis.

- Ellis, F. (1988). *Peasant Economies*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Ellis, F. (2001). *Rural Livelihoods and Diversity in Developing Countries*, Oxford University Press, Oxford.
- Errington, A. (1986). *The Farm as a Family Business*, Reading University, Reading.
- Fafchamps, M., Teal, F. & Toye, J. (2001). *Towards a Growth Strategy for Africa*, Centre for the Study of African Economies, Oxford.
- Fairhead, J. & Leach, M. (1996). *Misreading the African landscape*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Fall, A., Gueye, C. & Tall, S. (2003). *The New Urbanization of Senegal, Climatic Pejoration and Mobility*, Mimeo, IIED, Dakar.
- Faure, G. (1994). « Mécanisation, productivité du travail et risques: le cas du Burkina Faso », *Economie rurale* No. 219, janvier-février.
- Faye, A. et al. (2001). « Région de Diourbel : synthèse », *Working Paper* 23f, Drylands Research, Somerset.
- Gibbon, P. (1992). « A failed agenda? African agriculture under adjustment with special reference to Kenya and Ghana », *The Journal of Peasant Studies*, Vol. 20, No. 1.
- GIEC (2001). *Bilan 2001 des changements climatiques : conséquences, adaptation et vulnérabilité. Contribution du Groupe de travail II au troisième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Godfrey, C. (2002). *Arrêtez le Dumping !*, OXFAM, Oxford.
- Gouvernement sénégalais (2003). *Projet de loi d'orientation agricole*, Dakar.
- GRAF/GRET/IIED (2003). *Pour une sécurisation foncière des producteurs ruraux*, Actes du séminaire international, Ouagadougou, 19-21 mars 2002, IIED, Londres.
- Guyer, J. (1997). « An African Niche Economy: farming to Feed Ibadan 1968-88 », Edinburgh University Press, Edimbourg.
- Harris, F. (1996). « Intensification of agriculture in semi-arid areas; lessons from the Kano Close Settled Zone », *Gatekeeper Series* No. 59, IIED, Londres.
- Hulme, M. (1996). « Rainfall Changes in Africa: 1931-1960 to 1961-1990 », *International Journal of Climatology*, Vol. 12, pp. 685-699.
- Hussein, K. & Nelson, J. (1998). « Sustainable livelihoods and livelihood diversification », *IDS Working Paper* 69, Institute of Development Studies, Brighton.
- IFPRI (2002). *Mettre fin à la famine en Afrique*, IFPRI, Washington DC.
- IIED (2000). « Mali Poverty Assessment: Report to SIDA », IIED, Londres.
- IIED (2002). *Regoverning Markets: Securing Small Producer Participation in Restructured National and Regional Agrifood Systems*, IIED, Londres.

- Jayné, T. *et al.* (2001). « Smallholder income and land distribution in Africa: Implications for poverty reduction strategies », *MSU International Development Paper*, Michigan State University.
- Kabré, A. & Speirs, M. (1996). « Environmental management in the Sahel – research approaches and methods », SEREIN, *Occasional Papers* No. 4, Copenhagen.
- Kasanga, K. (1998). *Rapid Urbanisation, Land Markets and Gender Insecurity in Peri-Urban Kumasi Ghana*, Report.
- Khèrallah, M. *et al.* (2002). *Reforming Agricultural Markets in Africa*, IFPRI et Johns Hopkins Press, Baltimore.
- Konadu-Agyemang, K. (2000). « The best and the worst of times: Structural adjustment programs and uneven development in Africa. The case of Ghana », *Professional Geographer*, Vol. 52, No. 3, pp. 469-483.
- Koné, M. (2002). *Gaining Rights of Access to Land in West-Central Côte d'Ivoire*, GRET/IIED.
- Koning, N. (2002). « Should Africa protect its farmers to revitalise its economy? », *Gatekeeper Series* No. 105, IIED, Londres.
- La Vina, A. & Yu, V. (2002). *From Doha to Cancun: The WTO Trade Negotiations and its Implications to Communities*, Initiative on Globalization, Environment, and Communities.
- Lavigne Delville, P., Toulmin, C., Colin, J-P and Chauveau, J-P (2002). *Negotiating Access to Land in West Africa: A Synthesis of Findings from Research on Derived Rights to Land*, IIED/GRET, Londres.
- Losch, B. (2002). « La multifonctionnalité face aux défis des agricultures des suds: une perspective de refondation des politiques publiques? », SFER, Paris.
- Losch, B., Chauveau, J.-P. *et al.* (2003). « Le processus de libéralisation et la crise ivoirienne », CIRAD/DIAL.
- Mazoyer, M. (2001). *Protéger la paysannerie pauvre dans un contexte de mondialisation*, FAO, Rome.
- Mazzucato, V. & Neimeijer, D. (2000). « Rethinking soil and water conservation in a changing society », *Tropical Resource Management Papers* 32, Wageningen, Pays-Bas.
- Mazzucato, V. *et al.* (2001). « Social networks and the dynamics of soil and water conservation in the Sahel », *Gatekeeper Series* No. 101, IIED, Londres.
- Meier, G. & Stiglitz, J. (2001). *Aux frontières de l'économie du développement*, Banque Mondiale – Editions Eska, Paris.
- Minot, N. *et al.* (2001). « Impact des réformes agricoles sur les petits agriculteurs au Bénin », *Résultats des Enquêtes des Petits Agriculteurs, des Communautés et des Groupements Villageois*, Vol. 1, IFPRI, Washington DC.

- Mortimore, M. & Adams, W. (1999). *Working the Sahel*, Routledge, Londres et New York.
- Mortimore, M. (2003). « L'avenir des exploitations familiales en Afrique de l'Ouest. Que peut-on apprendre des données à long terme ? », *Dossier Zones arides No. 119*, IIED, Londres.
- Narayan, D. (2000). *La parole est aux pauvres : écoutons-les*, Oxford University Press, Oxford.
- Netting, R. (1993). *Smallholders, Householders*, Stanford University Press, Californie.
- Observateur Paalga* (2001). Journal, Burkina Faso.
- OCDE (1998). *Pour préparer l'avenir de l'Afrique de l'Ouest : une vision à l'horizon 2020*, Etude à long terme en Afrique de l'Ouest, J.-M. Cour & S. Snrech (eds.), Club du Sahel, Paris.
- OCDE (2001). *Lignes directrices du CAD : contribuer à prévenir les conflits violents*, OCDE, Paris.
- OCDE (2002). *The Microeconomics of Globalisation: Evidence from China and Mexico*, Global Forum on Agriculture, Mai 2002, OCDE, Paris.
- OCDE-CAD (2002). *Communication on LDC Cotton Farming*, OCDE, Paris.
- ODHD (1999). *Croissance, Équité et Pauvreté : Rapport national sur le Développement Humain Durable*, Observatoire du Développement Humain Durable et de la Lutte contre la Pauvreté au Mali, Bamako.
- Olofin, E. & Patrick, S. (1989). *Land Administration and Development in Northern Nigeria: Case Studies*, Bayero University, Nigeria.
- Ouedraogo, M. (2003). « Les nouveaux acteurs et la promotion des activités agrosylvo-pastorales dans le sud du Burkina Faso », *Dossier Zones arides No. 118*, IIED, Londres.
- Owusu, J.G.K., Osei, Y. & Baah, F. (2002). « Current Issues in Agriculture in Ghana: The Future of Family Farming », article préparé pour IIED Sahel, Dakar.
- OXFAM (2002). « La PAC pressurée. Comment le régime laitier de l'Europe est en train de ruiner les moyens d'existence dans les pays en développement », *Document de briefing No. 34*, OXFAM, Oxford. Rédigé par Penny Fowler, avec l'assistance de Izzy Birch.
- OXFAM (2002). *Documents de briefing nos. 31-35 sur des aspects du commerce mondial*, OXFAM, Oxford.
- Paré, L. (2001). *Negotiating Rights: Access to Land in the Cotton Zone, Burkina Faso*, IIED/GRET.
- Pesche, D. & Destrait, F. (2002). *Vers un Mouvement Paysan International*, DEFIS Sud, Edition Spéciale.

- Pretty, J. (1995). *Regenerating Agriculture*, Earthscan Publications, Londres.
- Proctor, F. (2002). « DSRP et développement rural : réflexions, expériences à ce jour et conséquences », Forum européen sur la coopération pour le développement rural, Montpellier, septembre 2002.
- Raynaut, C. et al. (1997). *Sahels. Diversité et dynamiques des relations Sociétés/Nature*. Paris, Karthala.
- Reardon, T. (1997). « Using evidence of household income diversification to inform study of the rural non-farm labour market in Africa », *World Development*, Vol. 25, No. 5, pp. 735-47.
- Reij, C. & Steeds, D. (2002). *Does it Pay to Invest in Africa's Drylands?*, CCD.
- Reij, C. & Waters-Bayer, A. (eds.) (2001). *Farmer Innovation in Africa*, Earthscan Publications, Londres.
- Scoones, I. & Toulmin, C. (1999). *Policies for Soil Fertility Management in Africa*, DFID, IDS, IIED, Londres.
- Scoones, I. (1998). « Sustainable rural livelihoods: a framework for analysis », *IDS Working Paper No. 72*, Institute of Development Studies, Brighton.
- Scoones, I. (ed.) (2001). *Dynamics and Diversity*, Earthscan Publications, Londres et Sterling VA.
- Seckler, D. (1993). *Agricultural Transformation in Africa*, Winrock International, VA, USA.
- Shanin, T. (1971). *Peasants and Peasant Societies*, Penguin, Londres.
- Smith, M. G. (1966). « Hausa inheritance and succession », in : J. Derrett (ed.), *Studies in Laws of Succession in Nigeria*, Oxford University Press, Londres.
- Solagral, (2002). « Pour une preparation efficace des pays ACP aux négociations commerciales agricoles », Forum électronique, Paris.
- Tacoli C. (1998). « Rural-urban interactions: a guide to the literature », *Environment and Urbanization*, Vol. 10, No. 1, IIED, Londres.
- Tacoli, C. (1998). « Bridging the divide: rural-urban interactions and livelihood strategies », *Gatekeeper Series No. 77*, IIED, Londres.
- Tacoli, C. (2002). « Changing rural-urban interactions in sub-Saharan Africa and their impact on livelihoods: a summary », *Rural-Urban Interactions and Livelihood Strategies, Working Paper 7*, IIED, Londres.
- Ton, P. (2001). *Production cotonnière et conditions de vie en milieu rural en Afrique de l'Ouest*, OXFAM, Oxford.
- Toulmin, C. (1992). *Cattle, Women and Wells: Managing Household Survival in the Sahel*, Clarendon Press, Oxford.
- Toulmin, C. (2000). « Diversification of livelihoods: evidence from Mali and Ethiopia » *Research Report 47*, Institute of Development Studies, Brighton.

Université Paysanne Africaine (sans date). « Cycle International de formation », Réseau APM Afrique, Cameroun.

Uphoff, N. (2002). *Agroecological Innovations*, Earthscan Publications, Londres et Sterling VA.

Vorley, B. (2002). *Sustaining Agriculture: Policy, Governance, and the Future of Family-based Farming*, IIED, Londres.

Walfadjri (2003). *Stabilité régionale. Les raisons d'être inquiet d'un désastre ivoirien*, Walfadjri No. 3245. 6 janvier 2002, Dakar.

Watkins, K. (1996). *Le rapport d'OXFAM sur la pauvreté*, OXFAM, Montréal.

Watts, M. (1983). *Silent Violence: Food, Famine and Peasantry in Northern Nigeria*, University of California Press, Berkeley.

White, H. & Killick, T. (2001). *African Poverty at the Millenium*, The World Bank, Washington DC.

Wiggins, S. (2000). « Interpreting changes from the 1970s to the 1990s in African agriculture through village studies », *World Development* Vol. 28, No. 4.

Woodhouse, P., Bernstein, H. & Hulme, D. (2000). *African Enclosures*, James Currey, Oxford.

Zongo, M. (2002). « Les nouveaux acteurs : essai d'analyse des acteurs de l'agro-business au Burkina Faso à partir de la province du Ziro », rapport préliminaire pour l'IIED.

Zoundi, J. (2003). « Innovation technologique dans le processus de changement structurel de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest : Quel rôle pour la recherche et la vulgarisation agricole », Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, OCDE, Paris.

Autres documents

Bainville, S. (2000). « Le développement de l'agriculture familiale: processus d'interactions entre changements techniques et changements institutionnels. Un cas d'école : la commune de Sylvania – Brésil », Thèse de Doctorat, ENSA Montpellier.

Bernier, J. (1988). « Agriculture paysanne et stratégies de développement au Sahel », *Série conférences* n° 8.

Cellule macroéconomique de la Présidence de la République du Bénin (1997). *Rapport sur l'Etat de l'Economie Nationale: Développements Récents et Perspectives à Moyen Terme du Bénin*.

Chauveau, J.-P. (2001). Mise en perspective historique et sociologique de la loi ivoirienne de 1998 sur le Domaine foncier rural au regard de la durabilité de l'agriculture de plantation villageoise.

CIFA & FONGS (2002). « Diagnostic institutionnel participatif et plans, d'actions de la fédérations des producteurs de tomate », CIFA et FONGS.

CILSS (2002). « Enjeux pour les pays sahéliens des négociations commerciales dans le cadre de l'Accord de Cotonou », CILSS.

CMDT (2001). *De la Pleine Croissance à la Résorption de la Crise ; la Filière Cotonnière Malienne face aux Fluctuations du Marché Mondial du Coton*, CMDT.

CMDT (2001). *Enquête Spécifique sur les Coûts de Production du Coton : Analyse des Résultats*, CMDT.

CMDT (2002). *Présentation du Service Suivi-Evaluation de la CMDT*, CMDT.

CMDT Annuaire Statistique 1997/98 (1998). *Résultats de l'Enquête Agricole Permanente*, CMDT.

CMDT Annuaire Statistique 2000/01 (2001). *Résultats de l'Enquête Agricole Permanente*, CMDT.

CMDT Annuaire Statistique 2001/02 (2002). *Résultats de l'Enquête Agricole Permanente*, CMDT.

Dotchevi Pascal (2003). « Coton. Le Filon Sud ». *Jeune Afrique Economie*, No. 347, 16 déc. 2002-19 jan. 2003.

Doucouré, C. O. et al. (1999). « Evolution des systèmes de production de 94/95 à 97/98: impact sur les revenus paysans », CMDT.

Doucouré, C.O. et al. (2000). « Impact de la baisse du prix du coton graine sur les revenus des producteurs », CMDT.

Fournier, S. et al. (2001). *La transformation Artisanale de l'Huile de Palme au Bénin et au Nigeria*, CERNA, CIRAD.

INSAH (1997). *Etudes et Recherches Sahéliennes. La Dévaluation du Franc CFA en Afrique de l'Ouest. Quel Bilan Trois Ans après?*, INSAH.

IRAM (2001a). *Etude de la Définition des Grandes Orientations de la Politique Agricole de l'UEMOA. Volume 1 : Rapport Final*. IRAM.

IRAM (2001b). *Etude de la Définition des Grandes Orientations de la Politique Agricole de l'UEMOA. Volume 2*. IRAM.

ISRA (2001). « Comprendre les exploitations familiales et bâtir de nouvelles politiques agricoles », Dakar.

Johnston, B.F. (sans date). « Les stratégies gouvernementales en matière de développement agricole ».

Keita, A. & Foutou, A.U. (2002). « Transformation de l'Agriculture en Afrique de l'Ouest et rôle de l'Agriculture Familiale au Mali. Rapport Provisoire », IIED Sahel : Cabinet d'Etudes KEITA.

Mahamadou, A. & Malam, K.A. (2001). « Etude nationale sur la politique agricole de l'UEMOA et des exploitations familiales. Etudes des ressources et contraintes de l'agriculture paysanne familiale en Afrique de l'Ouest. Cas du Niger », ROPPA-CNPPF.

Mazoyer, M. (2001). *Protéger la paysannerie pauvre dans un contexte de mondialisation*, FAO, Rome.

Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, Sénégal (2001). *Proposition de stratégie opérationnelle du secteur agricole. Rapport principal. Version finale.*

Ministère du Développement Rural du Mali (2001). *Recueil des statistiques du secteur agricole.*

Ministère du Développement Rural du Mali (2001/2002). *Bilan de la campagne agro-pastorale 2000/2001 et perspectives de la campagne agro-pastorale.*

Ministère du Développement Rural, Bénin & PNUD. *Résultats de l'enquête statistique agricole ESA – 96. Rapport national.*

Ministère du Développement Rural, Bénin (sans date). *Evolution des statistiques agricoles 1992-1996.*

PAARZ. *Notes sur initiatives paysannes et exploitations familiales.*

République du Sénégal (2001). « Document de stratégie de réduction de la pauvreté ; version provisoire », DSRP.

ROPPA (2001). « Atelier régional sur la définition des grandes orientations de la politique agricole de l'UEMOA. Rapport général. Atelier sous-régional sur la politique de l'UEMOA ; Rapport final », ROPPA.

SODEFITEX (2000). *Rapport d'activités Coton 2000*, SODEFITEX.

Tapsoba, E. K. (sans date), « Agriculture et sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne : défis, opportunités et perspectives d'avenir ».

UEMOA (2002). *Programme Triennal d'Activités 2002-2004 pour la Mise en Œuvre de la politique Agricole de l'UEMOA*, UEMOA.

UEMOA (sans date), « Résumé de l'étude sur les grandes orientations de la politique agricole de l'UEMOA », UEMOA.



Le Programme Zones Arides œuvre pour la promotion d'une gestion plus efficace et équitable des ressources naturelles de l'Afrique semi-aride. Ses efforts sont tout particulièrement centrés sur la gestion décentralisée des ressources naturelles, le développement pastoral, les régimes fonciers et les problèmes d'accès aux ressources. Les principaux objectifs du programme sont de renforcer les capacités des communautés locales pour une gestion durable des ressources, à travers la mise en place d'institutions locales efficaces et responsables, d'identifier et de promouvoir des politiques nationales qui reconnaissent et renforcent le pouvoir de prise de décisions et l'autorité au niveau local. En outre, le Programme Zones Arides appuie toutes actions de plaidoyer et de lobbying pour l'adoption de politiques et d'institutions qui soutiennent les besoins et priorités de développement des populations vivant dans les zones arides.

Ces objectifs sont matérialisés à partir des cinq activités suivantes : (1) la recherche en collaboration avec différents partenaires en Afrique, (2) la formation et la promotion des méthodes participatives, (3) la dissémination de l'information, (4) le conseil en matière de politiques auprès des bailleurs de fonds et enfin (5) l'information et la mise en réseau pour promouvoir des relations d'apprentissage mutuel entre pays francophones et anglophones de l'Afrique.

International Institute for
Environment and Development
3 Endsleigh Street
London WC1H 0DD
UK

Tél: (+44 20) 7388 2117
Fax: (+44 20) 7388 2826
E-mail: drylands@iied.org
Website: www.iied.org

ISSN 1357 9312
ISBN 1 84369 507 3